



MEYRIN

# Diagnostic social centré sur les besoins des jeunes et des familles vivant à Meyrin

*Septembre 2021 — Mai 2023*



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

*Projet soutenu dans le cadre de la  
politique de cohésion sociale en milieu  
urbain du canton de Genève.*



## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 Contexte et objectifs de ce diagnostic</b> .....	<b>7</b>
<b>1.2 Méthodologie</b> .....	<b>8</b>
1.2.1 Acteur-trice-s impliqué-e-s .....	8
1.2.2 Récolte des données .....	9
1.2.3 Analyse des données .....	11
<b>1.3. Définitions</b> .....	<b>11</b>
1.3.1 Familles et jeunes .....	11
1.3.2 Précarité .....	12
<b>1.4 Limites du diagnostic</b> .....	<b>13</b>
<b>2. Portrait sociodémographique de la Ville de Meyrin</b> .....	<b>15</b>
<b>3. Comment vont les familles ? Quels sont leurs besoins ?</b> .....	<b>23</b>
<b>3.1 Les familles vivent bien à Meyrin</b> .....	<b>25</b>
<b>3.2 Principaux défis identifiés</b> .....	<b>25</b>
3.2.1 Défi 1 : manque de places d'accueil et besoin de solutions de garde plus accessibles et flexibles.....	26
3.2.2 Défi 2 : préoccupations croissantes concernant les problèmes de développement psychosocial chez les enfants .....	30
3.2.3 Défi 3 : non-participation, isolement social et problèmes de circulation de l'information .....	34
3.2.4 Défi 4 : précarité des familles et pandémie .....	37
<b>4. Comment vont les jeunes ? Quels sont leurs besoins ?</b> .....	<b>43</b>
<b>4.1 Les jeunes se sentent bien à Meyrin</b> .....	<b>45</b>
<b>4.2 Principaux défis identifiés</b> .....	<b>45</b>
4.2.1 Défi 1 : loisirs et activités pour les jeunes.....	46
4.2.2 Défi 2 : besoin de davantage de locaux, d'aménagements et d'espaces de rencontre .....	49
4.2.3 Défi 3 : comportements problématiques en croissance .....	53
4.2.4 Défi 4 : les jeunes issus de familles défavorisées peinent de plus en plus à se projeter positivement dans l'avenir .....	55
<b>5. Conclusions et pistes de recommandations</b> .....	<b>59</b>
<i>Références bibliographiques</i> .....	<b>75</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>80</b>
<b>ANNEXE 1 : Analyse des questionnaires familles</b> .....	<b>80</b>
<b>ANNEXE 2 : Analyse des questionnaires jeunes</b> .....	<b>85</b>
<b>ANNEXE 3 : Guide entretien : réseau et associations</b> .....	<b>88</b>
<b>ANNEXE 4 : Guide d'entretien pour les entretiens approfondis avec les familles/jeunes suivi-e-s par les services sociaux</b> .....	<b>89</b>
<b>ANNEXE 5 : Questionnaires</b> .....	<b>92</b>
<b>ANNEXE 6 : Contenu des entretiens</b> .....	<b>96</b>
<b>ANNEXE 7 : Statistiques autres</b> .....	<b>99</b>

<b>ANNEXE 8 : Autres leviers d'action mentionnés par les professionnel-le-s .....</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE 9 : Appel d'offre .....</b>	<b>106</b>

## Contributeur-trice-s

**Mise en place et pilotage du diagnostic (Comité de pilotage) :** Nathalie Leuenberger (Conseillère administrative, Ville de Meyrin), Stéphanie Baron-Levrat (co-responsable de service DSE, Ville de Meyrin), Laure Delieutraz (co-responsable de service DSE, Ville de Meyrin), Isabelle Kovacs (Co-responsable de service PEF, Ville de Meyrin), Elise Woïrhaye (Responsable d'unité HG, CAS-Meyrin), Nadia Kleber (Responsable d'unité HG, CAS-Meyrin), Matthieu Forest (Coordinateur régional FASE).

**Récolte des données (Équipe projet et AIDEC-mandataire externe) :** Luc Tonka (responsable de projets DSE, Ville de Meyrin, coordinateur du diagnostic pour la Ville de Meyrin), Christine Meyerhans (intervenante en action sociale communautaire DSE, Ville de Meyrin), Johan Baumier (travailleur social hors murs, Transit), Julia Castiglione (animatrice socio-culturelle Maison Vaudagne), Luna De Araujo (intervenante en action sociale communautaire DSE, Ville de Meyrin), Marie Tigroudja (co-responsable du service PEF, Ville de Meyrin), Oumar Franzen (assistant de direction DSE, Ville de Meyrin), Adelyne Gagliardi-Simeth (assistante de direction DSE, Ville de Meyrin), Vanessa Grivel (travailleuse sociale hors murs, Transit), Sonia Miny (médiatrice culturelle, AIDEC), Sylvain Froidevaux (anthropologue, AIDEC), Liala Consoli (sociologue, coordinatrice du diagnostic pour l'association AIDEC).

**Analyses et rédaction du rapport (AIDEC-mandataire externe) :** Liala Consoli (sociologue, coordinatrice du diagnostic pour l'association AIDEC), Sonia Miny (médiatrice culturelle, AIDEC), Sylvain Froidevaux (anthropologue, AIDEC).

Contact AIDEC : [www.aidec.ch](http://www.aidec.ch) - [info@aidec.ch](mailto:info@aidec.ch)

## Remerciements

L'ensemble des contributeur-trice-s<sup>1</sup> tient à remercier les habitant-e-s qui ont partagé leurs histoires ou ont accepté de donner leur avis, les professionnel-le-s de terrain et les associations qui ont partagé leurs expériences, leurs regards et leurs idées concernant les leviers d'actions. Sans la contribution de chacun-e, ce diagnostic n'aurait pas été possible. Les contributeur-trice-s remercient également le Département de la cohésion sociale (DCS), de la République et Canton de Genève, pour avoir mis en place l'appel à projet ayant permis de financer ce diagnostic.

---

<sup>1</sup> Langage épïcène : dans la mesure du possible, les rédacteur-trice-s de ce rapport ont opté pour le langage épïcène, suivant les conseils et les règles du *Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène - Ecrire les genres*, Thérèse Moreau, Conférence latine des déléguées à l'égalité (juin 2001). Il est possible que certains termes n'aient pas été adaptés conformément à ces règles, par manque de place ou par souci de lisibilité. Nous prions les lecteur-trice-s de bien vouloir nous en excuser.

## Liste des abréviations

AI – Assurance invalidité  
AEMO – Action éducative en milieu ouvert  
AOE – Antenne objectif emploi  
AHVM – Association des habitants de la Ville de Meyrin  
CAS – Centre d’action sociale (Hospice général)  
CATI-GE – Centre d’analyse territoriale des inégalités  
CO – Cycle d’orientation  
COFIL – Comité de pilotage  
CEFAM – Centre d’accueil et d’intégration pour femmes migrantes et leurs enfants d’âge préscolaire  
CGMM – Chez Gilberte - la Maison Meyrinoise  
CSIAS – Conférence suisse des institutions d’action sociale  
CTSM – Réseaux des travailleurs sociaux jeunesse Meyrin  
DCS – Département de la cohésion sociale, République et Canton de Genève  
DSE – Service Développement social et emploi  
DIP – Département de l’instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
DLS – Diagnostic local de sécurité  
EMS – Établissement médico-social  
EP – Équipe Projet  
FASe – Fondation genevoise pour l’animation socioculturelle  
FOJ – Fondation officielle de la jeunesse  
GIAP – Groupement intercommunal pour l’animation parascolaire  
HG – Hospice général  
IEPA – Immeubles avec encadrement pour personnes âgées  
IBO – Imposition au barème ordinaire  
MV – Maison Vaudagne  
OCE – Office cantonal de l’emploi  
OCSTAT – Office cantonal de la statistique, Genève  
OFS – Office fédéral de la statistique  
OMP – Office médico-pédagogique (DIP)  
PCfam – Prestations complémentaires familiales  
PCSMU – Politique cantonale de cohésion sociale en milieu urbain  
PE – Prestations élargies (structures d’accueil petite enfance)  
PR – Prestations restreintes (structures d’accueil petite enfance)  
PEF – Service petite enfance  
RDU – Revenu déterminant unifié  
SRED – Service de la recherche en éducation (DIP)  
UOG – Université ouvrière de Genève

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte et objectifs de ce diagnostic

Depuis plusieurs années, la commune de Meyrin fait face à un dynamisme urbain engendrant l'arrivée d'un grand nombre d'habitant-e-s sur la commune. La population résidente est passée de 22'221 habitant-e-s en 2012 à 26'372 habitant-e-s en 2021<sup>2</sup>. Une croissance bien plus soutenue que dans le reste du canton de Genève.

Parallèlement, Meyrin est l'une des communes suburbaines cumulant plusieurs indicateurs de précarité<sup>3</sup>. Les rapports du Centre d'analyse territoriale des inégalités (CATI-GE) montrent également une détérioration en ce sens au niveau de ses sous-secteurs géographiques au cours de la dernière décennie. Si, dans les rapports 2011 et 2014, un seul sous-secteur cumulait plus de quatre critères de précarité (Prulay), en 2020, ils sont trois dans cette situation (Prulay, Cointrin et Feuillasse)<sup>4</sup>.

S'ajoute à ce contexte la crise sanitaire qui a profondément bousculé le quotidien de la population. Les études relatives aux conséquences de cette crise soulignent les effets de renforcement des inégalités sociales préexistantes<sup>5</sup>. Les personnes vivant avec moins de ressources économiques ont ainsi été plus lourdement touchées par les conséquences négatives de la pandémie. Ces personnes ont dû plus souvent puiser dans leurs épargnes, limiter drastiquement leurs dépenses (en renonçant à leur train de vie habituel) ou encore avoir recours aux prestations sociales. Cette période a également été caractérisée par une très forte visibilité d'une forme de pauvreté, jusque-là cachée, lors des distributions de colis alimentaires. Celles-ci ont mis en évidence les limites des réponses institutionnelles existantes dans la lutte contre la pauvreté<sup>6,7</sup>. Les jeunes et les familles ont été tout particulièrement touchés par les effets négatifs de la crise sanitaire. Les conséquences de l'enseignement à distance ont été davantage ressenties par les parents à bas revenu, les parents ayant plusieurs enfants et ceux ayant un faible niveau de formation. Ces catégories de personnes ont plus souvent déclaré avoir été submergées par la garde des enfants et l'accompagnement des travaux scolaires. La pandémie a bouleversé les routines familiales engendrées par l'accumulation des rôles et des responsabilités parentales, la perte des réseaux de soutien social, ainsi qu'un accès restreint aux espaces extérieurs. Ceci n'est pas sans effet sur la santé et le développement des enfants. Dans le canton de Genève, l'étude SEROCOVID-KIDS a montré que la santé mentale et le bien-être des enfants issus de milieux sociaux défavorisés ont été plus impactés<sup>8</sup>. En comparaison aux autres classes d'âge, et à tous niveaux de revenu confondus, les jeunes de 18 à 25 ans ont été touchés par une augmentation plus importante des sentiments négatifs<sup>9</sup>.

De ce contexte découlent les préoccupations de la Ville de Meyrin, ainsi que la volonté d'entreprendre un diagnostic social de proximité permettant d'actualiser les savoirs co-construits au début de la décennie précédente<sup>10</sup>.

---

<sup>2</sup> Source : Atlas statistique du canton de Genève et de la région transfrontalière OCSTAT (en ligne).

<sup>3</sup> Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2020*, Genève, Université de Genève et Haute école de gestion de la HES-SO Genève, 2020.

<sup>4</sup> Cointrin n'apparaissait pas dans le rapport CATI-GE 2020. C'est toutefois le cas dans les données mises à jour sur le site internet du CATI-GE (voir chapitre 2). Source : CATI-GE (en ligne).

<sup>5</sup> Robin Tillmann et al., *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie: une analyse de l'enquête «COVID-19» du Panel suisse de ménages selon les catégories de revenu*, Lausanne, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS), 2021.

<sup>6</sup> Jean-Michel Bonvin et al., « Social Policies put to the Test by the Pandemic: Food Banks as an Indicator of the Inadequacies of Contemporary Labour Markets and Social Policies », *Social Policy Review*, 2021, vol. 33, p. 95–114.

<sup>7</sup> Jean-Michel Bonvin et al., *La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Cœur.*, Genève, Université de Genève, 2020.

<sup>8</sup> Viviane Richard et al., « Impact of the COVID-19 Pandemic on Children and Adolescents: Determinants and Association with Quality of Life and Mental Health—a Cross-sectional Study », *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 2023, vol. 17, n° 1, p. 17.

<sup>9</sup> R. Tillmann et al., *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie*, op. cit.

<sup>10</sup> Nora Bernardi, *Intégrations meyrinoises*, Ville de Meyrin, 2016 ; Sandrine Crot et al., *Rapport de Diagnostic social*, Ville de Meyrin, 2011 ; Julien Hertig et Patricia Albert, *Diagnostic: La présence des jeunes dans l'espace public à Meyrin Regard des acteurs professionnels de la commune 2010-2011*, Ville de Meyrin, 2012.

L'objectif de ce diagnostic est d'identifier les principaux besoins effectifs (en termes de structures, d'aménagements, de prestations, d'activités, etc.), les principaux manques potentiels vécus par les jeunes et les familles, et de proposer des pistes de recommandations.

Ce diagnostic croise les constats tirés de l'évolution des indicateurs statistiques, le regard et l'expertise des acteur-trice-s de terrain — situé-e-s en première ligne face aux transformations sociales en cours — et, enfin, le vécu des habitant-e-s vivant sur la commune.

Il a été décidé de focaliser le diagnostic sur les quatre « grands défis » par public (familles, jeunes) ressortis comme étant les plus pertinents des analyses.

Le rapport se structure de la manière suivante : après un chapitre présentant le contexte sociodémographique de Meyrin, un chapitre est dédié à chacune des populations cibles (familles, jeunes). Par la suite, et à partir des analyses et des propositions qui ont été faites par les professionnel-le-s, acteur-trice-s de terrain et/ou les habitant-e-s, des pistes de recommandations sont proposées.

## 1.2 Méthodologie

Ce diagnostic est le fruit d'un travail collectif, impliquant les professionnel-le-s de terrain, dont le déroulement a eu lieu en plusieurs phases, entre septembre 2021 et mai 2023.

### 1.2.1 Acteur-trice-s impliqué-e-s

Ce projet a été initié en septembre 2021 par différents services de l'administration municipale, avec l'apport de partenaires actifs à Meyrin, au sein desquels un *Comité de pilotage* (COFIL) ainsi qu'une *Équipe projet* (EP) ont été constitués. Cinq mois après le démarrage, en février 2022, un mandataire externe (AIDEC) a été mandaté pour soutenir ces démarches et rédiger ce rapport.

Ce projet s'inscrit plus largement dans le cadre de la Politique cantonale de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU) de l'État de Genève, et bénéficie en cela du soutien du Département de la cohésion sociale (DCS), qui a lancé un appel à projets pour financer des initiatives visant à renforcer la cohésion sociale à l'échelle des communes, suite à la crise sanitaire.

Le tableau ci-dessous illustre la collaboration qui a été mise en place.

COLLABORATION			
Acteur	Composition	Rôle	Ressources
<b>COFIL</b>	Co-responsables du DSE Co-responsable PEF Responsable CAS Meyrin HG Coordinateur régional FASE	<b>Dès septembre 2021 :</b> – Direction du projet – Suivi du travail du mandataire – Validation des étapes du projet	Dans le cadre des activités ordinaires
<b>EP</b>	Représentants DSE Représentants PEF Représentants Maison Vaudagne Représentants Transit	<b>Dès septembre 2021 :</b> – Être en contact direct avec les partenaires institutionnels et associatifs – Identifier et recenser les lieux, prestations et infrastructures – Être présent lors d'événements et/ou d'activités existantes pour récolter des données (enquête par questionnaire) – Réaliser les entretiens avec les partenaires institutionnels et associatifs et fournir les synthèses à AIDEC – Réaliser les entretiens avec les habitant-te-s et fournir les transcriptions à AIDEC	Dans le cadre des activités ordinaires
<b>AIDEC (mandataire externe)</b>	Équipe interdisciplinaire composée d'une sociologue, d'un anthropologue et d'une médiatrice culturelle	<b>Dès février 2022 :</b> – Accompagnement méthodologique pour les récoltes de données restantes, selon les ressources mobilisables – Soutien à la récolte de certaines données – Rassembler les documents et indicateurs existants – Analyse des données et des indicateurs – Rédaction du rapport de diagnostic	0,15 EPT sur 16 mois

## 1.2.2 Récolte des données

La récolte des données s'est déroulée en deux phases : *une phase exploratoire* (septembre 2021 — octobre 2022) et une *phase d'approfondissement* (mai 2022 — février 2023). Ces deux phases se sont superposées.

PHASE EXPLORATOIRE				
Quoi	Quand	Qui		Données
<b>43 entretiens</b> (non enregistrés) <b>avec des travailleurs de terrain</b>	<i>Septembre 2021 — octobre 2022</i>	EP	Travailleurs sociaux, personnel petite enfance, animateurs socioculturels, assistants sociaux. Plus précisément : 12 professionnels PEF (dont 4 parents habitant Meyrin, également interviewés en tant que parents) 12 professionnels DSE 13 professionnels CTSM 2 professionnels GIAP	<i>Synthèses allant de quelques lignes à quelques pages.</i>
<b>3 observations de rencontres d'acteurs de terrain</b>	<i>Novembre 2021 — mars 2022</i>	EP	Une rencontre concierges, deux rencontres CTSM	<i>Synthèse</i>
<b>45 jeunes de 18 ans ayant participé au sondage</b>	<i>Novembre 2021</i>	EP	Sondage portant sur les activités et les lieux aimés par les jeunes, les manques constatés sur la commune, les motifs de rester ou de partir de Meyrin. Questionnaires remplis lors de la Soirée des 18 ans.	<i>Document Excel avec les réponses au questionnaire (n= 45)</i>
<b>Immersion AIDEC</b>	<i>Février 2022 — mai 2022</i>	AIDEC	Séances plénières, séances entre AIDEC et EP, séances entre AIDEC et COFIL, 3 entretiens d'immersion avec des membres du COFIL, pour comprendre les données récoltées, le contexte, clarifier les objectifs du diagnostic.  Récolte et prise de connaissance des documents disponibles : rapports d'activités, diagnostics précédents, rapports CATI-GE, etc.	<i>Notes et synthèses des entretiens</i>  <i>Documents et indicateurs disponibles</i>

Suite à l'analyse préliminaire des données de la phase exploratoire, il a été décidé d'orienter la phase d'approfondissement vers les objectifs suivants<sup>11</sup> :

- poursuivre les questionnaires auprès de la population générale (jeunes et familles) de manière à valoriser les réponses au premier questionnaire et à aller à la rencontre du « public en général » (pas nécessairement « précarisé ») ;
- aller vers les jeunes de manière à approfondir avec ces derniers leurs besoins d'activités et d'espaces (apparaissant à l'analyse des données de la phase exploratoire comme étant un axe prioritaire) ;
- récolter des témoignages de l'expérience vécue d'habitant-te-s les plus défavorisé-e-s, « familles » et « jeunes » (apparaissant à l'analyse des données de la phase exploratoire comme étant un axe prioritaire) ;
- élargir les entretiens réseau aux acteur-trice-s associatifs ;
- identifier et regrouper des indicateurs statistiques plus actualisés que ceux du CATI-GE. Ceci était nécessaire pour suivre l'évolution avant et après la crise sanitaire et pour prendre en compte l'effet de l'arrivée de nouveaux-elle-s habitant-te-s (avec la forte augmentation d'habitant-te-s sur la commune, tout phénomène peut sembler en « augmentation » dans les témoignages des actrices et acteurs de terrain), ainsi que pour comprendre certaines spécificités meyrinoises.

Ces objectifs ont donc orienté la récolte de données de la phase d'approfondissement (voir tableau page suivante).

<sup>11</sup> Un moment de rencontre collectif, soit avec les publics cibles, soit avec des acteur-trice-s associatifs ou du réseau était également prévu, mais n'a malheureusement pas pu être réalisé. La première phase a pris plus longtemps que prévu, limitant ainsi les ressources mobilisables pour la deuxième phase.

PHASE D'APPROFONDISSEMENT				
Quoi	Quand	Qui		Données
<b>97 jeunes ou familles ayant participé au sondage par questionnaire</b>	<i>Mai 2022</i> — <i>août 2022</i>	EP + AIDEC	Le questionnaire de la fête des 18 ans a été réadapté pour permettre à la fois d'utiliser les données récoltées au préalable, explorer de nouveaux aspects et aller vers les familles. Ce questionnaire a été rempli lors de plusieurs événements : Fête à la Golette (EP + AIDEC) : 7 mai 2022 Champs-Fréchets (EP) : 24.05.2022 au 14.06.2022 Chapiteaux enchantés (EP) : 19.08.2022 au 21.08.2022	<i>Excel avec les réponses au questionnaire (n=97)</i>
<b>20 jeunes ayant pris part à la cartographie participative</b>	<i>Mai 2022</i> — <i>juin 2022</i>	AIDEC avec support logistique EP	L'objectif de cette cartographie était de situer, à travers les témoignages des jeunes interrogés, leur usage de l'espace public : les lieux de vie, les espaces de création de lien social, les espaces évités. Cette cartographie est aussi une manière ludique de rentrer en contact avec les jeunes, un prétexte pour saisir d'autres enjeux. La méthode a consisté à recueillir et placer des repères de témoignage des participants sur une carte de l'ensemble de la commune ou l'un des 3 « focus quartier » (Village-Prulay-Golette, Champs-Fréchets, Vergers). Le focus quartier, ainsi que les contextes pour réaliser les entretiens, ont été déterminés avec l'EP. La première rencontre a eu lieu le 12 mai 2022 durant un accueil libre de Transit. La seconde le 17 juin 2022, durant un temps d'accueil libre et informel organisé par l'équipe de la Maison Vaudagne, en extérieur.	<i>Synthèses des cartographies participatives</i>  <i>Notes d'observations</i>
<b>11 entretiens semi-directifs approfondis avec 10 parents et 1 jeune « précaires »</b>	<i>Août 2022</i> — <i>novembre 2022</i>	EP avec support AIDEC (élaboration instructions et guide d'entretien)	Il a été demandé aux responsables de Transit, du CAS HG et des permanences sociales du DSE de la Ville de Meyrin d'identifier 3-4 personnes suivies par les services. Celles-ci devaient présenter des situations très différentes entre elles, mais bien illustrer les différentes situations de vulnérabilité sociale constatées sur le terrain, en fonction de ce qui était « typique » pour eux. Une première version de guide d'entretien a été proposée par AIDEC, discutée et améliorée ensuite avec l'EP, qui a réalisé les entretiens approfondis. Ces entretiens ont été enregistrés puis retranscrits intégralement.	<i>Transcriptions des 11 entretiens</i>
<b>8 entretiens (non enregistrés) avec des habitants et acteurs associatifs</b>	<i>Septembre 2022</i> — <i>novembre 2022</i>	EP	Ces entretiens se sont ajoutés aux 43 interviews préalablement réalisées par l'EP. Il a été décidé de continuer avec les mêmes modalités que pour les entretiens « réseau », de manière à pouvoir analyser l'ensemble de la même manière.	<i>Synthèses allant de quelques paragraphes à quelques pages.</i>
<b>Indicateurs statistiques complémentaires</b>	<i>Septembre 2022</i> — <i>avril 2023</i>	AIDEC avec support EP	Plusieurs échanges ont eu lieu avec différents acteurs (HG, PEF, MV, Ville de Meyrin, CATI-GE, SRED, etc.) pour identifier et obtenir des indicateurs statistiques complémentaires.	<i>Indicateurs et statistiques administratives supplémentaires</i>
<b>Immersion continue AIDEC</b>	<i>Septembre 2022</i> — <i>avril 2023</i>	AIDEC	Les membres du COPIL et l'EP, en tant que connaisseurs du terrain, récolteurs des données, et professionnels avec une vision transversale du contexte, ont été invités à réagir aux résultats des analyses (dans un premier temps aux résultats préliminaires, puis aux résultats empiriques) et à faire remonter d'éventuels manques, remarques, analyses, réflexions, explications et compléments nécessaires, dans une démarche de recherche—action collaborative. À cet effet, deux <i>focus groupes</i> portant sur les leviers d'action ont eu lieu le 25 avril 2023.	<i>Échanges email, notes, PV de séances, focus groupes.</i>

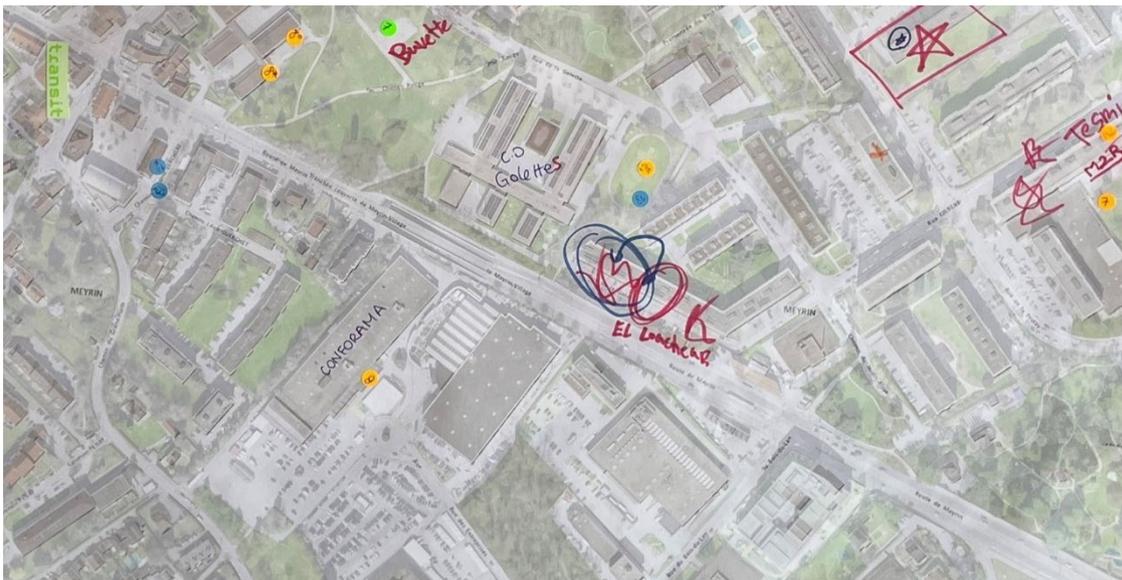
Au total, au moins<sup>12</sup> 230 habitant-e-s et/ou professionnel-le-s ont été consulté-e-s et/ou interviewé-e-s individuellement ou collectivement. Parmi ceux-ci : 90 habitant-e-s jeunes (69 jeunes par questionnaire, 20 jeunes à travers deux ateliers de cartographie participative, 1 entretien approfondi avec un jeune «précaire»), 80 habitant-e-s parents (70 parents par questionnaire, 10 entretiens approfondis avec parents «précaires»), 56 acteur-trice-s professionnel-le-s (46 professionnel-le-s interviewé-e-s individuellement, 5 membres du COPIL, 8 membres de l'EP participant aux séances de coordination), 8 acteur-trice-s associatifs (professionnel-le-s et/ou bénévoles).

### 1.2.3 Analyse des données

Des analyses croisées des entretiens et statistiques ont été réalisées en premier lieu pour identifier les quatre principaux défis par public. Ceci a été réalisé avec :

- les transcriptions et synthèses des entretiens ont été analysés de manière inductive pour identifier les problématiques les plus saillantes, en prenant en compte la perspective de l'informateur (travaillant avec les publics précarisés ou appartenant aux publics précaires et/ou travaillant avec le public général) ;
- analyse comparative des indicateurs statistiques de Meyrin et indicateurs statistiques cantonaux ;
- analyse des données générées avec les questionnaires jeunes et familles remplis pour le diagnostic.

Par la suite, une analyse de contenu, une analyse spatiale et une analyse documentaire ont eu lieu pour approfondir les défis.



Exemple de support pour la cartographie participative

## 1.3. Définitions

### 1.3.1 Familles et jeunes

La partie « Familles » du diagnostic se réfère à :

- la petite enfance (0-4 ans) : *encouragement précoce, soutien à la parentalité, développement des enfants, structures d'accueil préscolaire ;*
- les enfants en âge scolaire (4-15 ans), quand la perspective des parents est prise en compte : *coûts des loisirs des enfants, parascolaire et restaurants scolaires comme mode de garde des enfants, parentalité, lien parents-enfants ;*

<sup>12</sup> Le chiffre est légèrement sous-estimé. Parfois plusieurs personnes ont répondu à un seul questionnaire et certains entretiens avec les professionnel-le-s ont été collectifs.

- les politiques familiales au sens strict (soit les politiques et services ciblés précisément sur les familles), *ainsi que les politiques familiales au sens large* (politiques et services influençant l'organisation des familles) : *sécurité matérielle des familles et lutte contre la pauvreté ; conciliation vie familiale et professionnelle ; soutien aux familles, associations de parents, associations culturelles, associations de communautés étrangères, associations sociales ou d'entraide.*

**Familles :** Plusieurs définitions de « familles » existent, un consensus est loin d'être trouvé. Nous allons ici nous baser sur la définition de l'État de Genève qui est la suivante : « *Sont considérés comme famille, les couples et les communautés rassemblant des personnes parentes ou alliées de plusieurs générations faisant ménage commun. Le lien familial peut s'étendre au-delà du lien biologique et comprendre ainsi les relations de soins, de solidarité et d'assistance qui se développent entre des individus de plusieurs générations qui constituent une communauté de vie* »<sup>13</sup>.

La famille nucléaire composée d'un couple de parents, avec un ou plusieurs enfants, est uniquement un type de famille. D'autres formes de familles existent, notamment des familles monoparentales, familles recomposées, familles arc-en-ciel, etc.

La partie « Jeunes » du diagnostic se réfère :

- aux enfants en âge scolaire (4- 15 ans), quand la perspective des enfants est prise en compte : *activités extrascolaires, liens avec les pairs, etc. ;*
- à la jeunesse (subdivisée en : préadolescence de 10 à 12 ans, adolescence de 13 à 17 ans et jeunes adultes 18 à 25 ans) : *activités jeunesse, activités culturelles sportives et sociales, travail social hors murs, animation socioculturelle, participation des jeunes, transition école-travail, associations de jeunesse, sociétés sportives.*

**Jeunes :** Plusieurs définitions de la jeunesse existent. Pour ce rapport, nous allons considérer une définition opérationnelle. Nous définissons comme « jeune » tout être humain enfant, préadolescent, adolescent, ou jeune adulte âgé de 4 ans à 25 ans

Cependant, nous verrons qu'il y a parfois des superpositions inévitables entre « jeunes » et « familles ». L'enfance et la jeunesse sont des phases dans le parcours de vie caractérisées par la dépendance économique, relationnelle et juridique aux adultes dans le cadre familial.

### 1.3.2 Précarité

S'agissant d'un diagnostic social visant à comprendre les besoins pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, il est nécessaire de définir ce qui est compris lorsque l'on parle de « précarité ».

**Précarité :** la précarité « *se rapporte au risque d'une personne ou d'une collectivité de subir un dommage, qui peut déboucher sur l'exclusion sociale. Mais elle n'est précisément pas synonyme de pauvreté* » [...] « *L'exclusion est le fruit d'un double processus de décrochage : par rapport au travail et par rapport à l'insertion relationnelle* »<sup>14</sup>.

En ce sens, cette définition se rapproche aussi de celle de « pauvreté » selon la CSIAS : « *la pauvreté en tant que phénomène relatif désigne un déficit dans des domaines importants de la vie tels que logement, nourriture, santé, formation, travail et contacts sociaux. L'indigence désigne un ménage qui n'est pas en mesure de se procurer, par ses propres moyens, les ressources nécessaires à son entretien ou un revenu du ménage, après déduction des cotisations aux assurances sociales et des impôts, inférieur au minimum vital social* »<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Voir : <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL12729.pdf> (consulté le 25.04.2023).

<sup>14</sup> Castel Robert, 1994, in : Martina Ambruso, Denise Efonayi-Mäder et Didier Ruedin, *Accès aux prestations municipales de proximité: collectivités migrantes dans les quartiers de la Ville de Genève*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 2017 p. 11.

<sup>15</sup> Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS, *Pauvreté et seuils de pauvreté*, Berne, CSIAS, 2020, p. 2.

**Personne en situation de précarité** : toute personne souffrant d'un manque de ressources dans un ou plusieurs domaines de la vie, exposant la personne au risque de « *subir un dommage, qui peut déboucher sur l'exclusion sociale* » (voir définition précédente). Les ressources suivantes sont considérées :

-économiques (avoir un emploi, avoir un revenu permettant de vivre sans bénéficier de prestations sociales, avoir un logement, etc.)

-sociales (être intégré socialement, pouvoir compter sur l'entourage, pouvoir interagir avec le voisinage, etc.)

-santé (santé physique, santé psychique)

-légales (avoir un permis de séjour)

La situation de précarité est souvent contextuelle. Elle n'est pas inhérente à l'individu, bien que certains individus soient plus à risque que d'autres de se trouver dans cette condition au vu des difficultés personnelles, de leur histoire de vie ou des processus de marginalisation et de discrimination existants.

## 1.4 Limites du diagnostic

Le diagnostic présenté dans ce rapport est le fruit d'un travail visant à donner une image générale de la situation à un moment donné ainsi que les principales tendances des transformations en cours. Cependant, il est important de souligner certaines limites inhérentes à ce type de démarche.

Tout d'abord, ce diagnostic a été souhaité à caractère généraliste, touchant l'entièreté du territoire communal et différents publics. Cependant, au vu des ressources limitées, il a fallu se focaliser sur un certain nombre de thématiques uniquement, sans pouvoir toutes les approfondir. Ce diagnostic ne peut donc pas remplacer des évaluations et études plus approfondies des politiques publiques communales ou des besoins spécifiques de certains publics (par exemple, une étude sur l'accessibilité des prestations sociales communales ou une étude sur les enfants ayant des besoins particuliers, etc.). De plus, le choix a été fait de se focaliser sur les défis identifiés, et non pas sur les points forts ou sur la description de tout ce qui existe. Par conséquent, toutes les ressources existantes sur le territoire communal qui améliorent la vie des familles et des jeunes ne sont pas nécessairement mentionnées.

Une autre limite réside dans le fait qu'il n'est pas certain que la population sondée par questionnaire soit représentative de la population de Meyrin. Des biais peuvent exister, surtout en ce qui concerne la participation aux activités sur la commune et l'information qui en est donnée, puisque les personnes ont été rencontrées à l'occasion de ces événements. Les proportions et taux calculés à partir des données du sondage par questionnaire sont donc à considérer à titre indicatif.

Des problèmes similaires doivent également être pris en compte en ce qui concerne la fréquence à laquelle certaines thématiques ont été abordées lors des entretiens. Malgré les efforts déployés pour diversifier les professionnel-le-s consultés, il est possible que leur sélection ait influencé les résultats. De plus, les interviewer-euse-s ont parfois accordé une attention plus soutenue à certains sujets par rapport à d'autres, ce qui a pu les faire paraître plus importants dans les synthèses d'entretiens (or, il convient de souligner que seul le deuxième défi dans la catégorie "familles" a été choisi exclusivement sur cette base).

Il est également important de mentionner que dans ce diagnostic les effets de la crise sanitaire sont conjugués avec les effets de l'arrivée de nouveaux/nouvelles habitant-e-s sur la commune et les effets d'autres phénomènes sous-jacents. Il est difficile de déterminer avec certitude si les besoins identifiés sont attribuables à l'un ou l'autre de ces processus en cours. La distinction entre ces facteurs, lorsqu'elle est établie dans le rapport, est basée sur l'analyse réalisée par les professionnel-le-s interrogés ou sur ce qui semble évident. Cependant, des études plus approfondies seraient nécessaires pour véritablement isoler et comprendre l'impact spécifique de chacun de processus en cours.

De plus, il convient d'ajouter que le diagnostic a été réalisé sur une période temporelle prolongée. Certains constats qui étaient valables en 2021, lorsque les premières données ont été récoltées (par exemple, juste après la pandémie), ne sont peut-être plus aussi pertinents en 2023, au moment où ce rapport est rédigé.

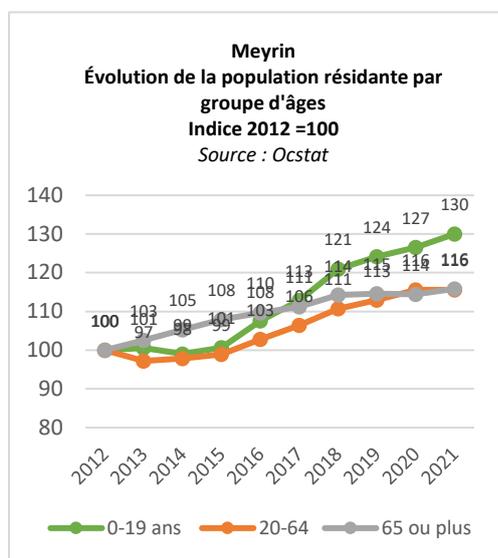
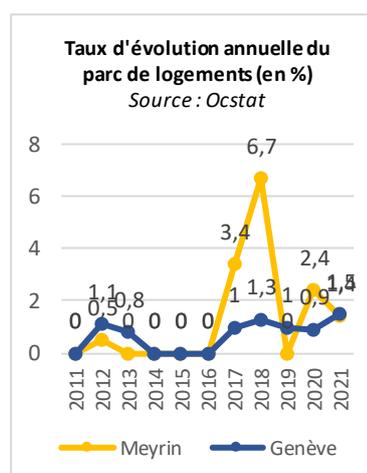
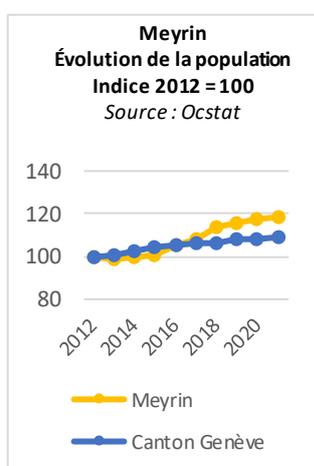
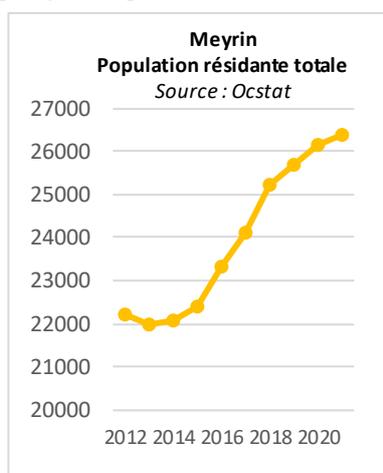
Enfin, nous pouvons regretter qu'un moment d'échange collectif, pour discuter des pistes de recommandations avec le public et/ou les acteur-trice-s de terrain, n'ait pas pu avoir lieu. Les pistes de recommandations doivent donc être interprétées comme des premières propositions qui demandent à être discutées et développées avec la population et les professionnel-le-s de l'action sociale.

Malgré ces limites, les différentes sources de données et les types d'analyses ont permis de faire de nombreux recoupements et de consolider les principaux résultats et tendances observés. Ce rapport permet ainsi d'acquérir une vue d'ensemble sur les besoins des jeunes et des familles à Meyrin en 2022 et de poser de premières pistes de recommandations en se basant sur l'expertise collective des personnes consultées.

## 2. Portrait sociodémographique de la Ville de Meyrin

### Développement démographique et urbain

Le canton de Genève est l'une des régions les plus riches du monde qui ne cesse de se développer. La croissance économique va de pair avec la croissance démographique (la population permanente est passée d'environ 400'000 à 500'000 habitant-e-s depuis 1997), la densification urbaine et le développement de nouveaux quartiers périurbains. En tant que ville périurbaine, la commune de Meyrin a connu elle aussi un fort développement, suivi par une forte augmentation de la population résidante, qui est passée de 22'221 habitant-e-s en 2012, à 26'372 habitant-e-s en 2021. Cette croissance est principalement due à la construction de l'écoquartier des Vergers. Ce sont surtout des familles avec de jeunes enfants qui sont venues s'installer, apportant un accroissement de 30% de la population âgée de 0 à 19 ans, entre 2012 et 2021 (passant de 4'702 à 6'113 jeunes et enfants, selon les chiffres de l'OCSTAT), ainsi qu'un accroissement de 16% des autres groupes d'âge.



Avec le CERN, l'aéroport et les organisations internationales à proximité, la population y est très cosmopolite. En comparaison cantonale, Meyrin (et certains de ses sous-secteurs) se distingue par une proportion plus élevée d'habitant-e-s d'origine étrangère (47 % à Meyrin-cité<sup>16</sup>, 44% sur l'ensemble de Meyrin ; 40% en moyenne cantonale) et extraeuropéenne (21% à Meyrin-cité, 18% sur l'ensemble de Meyrin ; 14% en moyenne cantonale)<sup>17</sup>. Les fonctionnaires internationaux et les personnes relevant du domaine de l'asile sont légèrement surreprésentés, tandis que les permis de type L et B sont, eux, légèrement sous-représentés (voir annexe 7)<sup>18</sup>.

Un grand nombre de langues y sont parlées également. En 2022, Meyrin est la deuxième commune du canton de Genève, après la Ville de Vernier, avec le plus haut taux d'élèves

allophones (59,6%, alors que la moyenne cantonale est de 48,2%<sup>19</sup>).

<sup>16</sup> Meyrin-cité regroupe les secteurs des Vergers, de Prulay et de Champs-Frêchets.

<sup>17</sup> Dominique Wisler et COGINA, *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020). Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux*, Genève, Département de la sécurité, de la population et de la santé DSPS, Corps de Police, 2020.

<sup>18</sup> Source : Atlas statistique du Canton de Genève et de la région transfrontalière OCSTAT (en ligne).

<sup>19</sup> Source : information obtenue auprès du Service de la recherche en éducation (SRED).

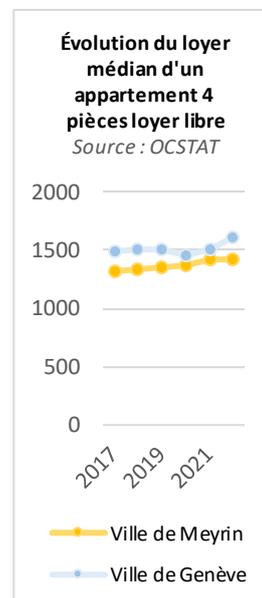
## Situation socio-économique de la commune de Meyrin

L'accroissement des richesses n'est pas distribué de manière équitable dans la population genevoise. Le Rapport sur la pauvreté, publié en 2015, a mis en évidence la tendance à l'augmentation du salaire mensuel brut pour les 10% qui gagnaient déjà le plus (+6,32% entre 2008 et 2012), alors même que celui des 10% gagnant le moins est resté plutôt stable (+0,99% entre 2008 et 2012). À cela, il faut ajouter les mutations structurelles du marché de l'emploi, avec des secteurs qui deviennent toujours plus atypiques et précaires<sup>20</sup>.

Au vu du phénomène bien connu de la gentrification, la population n'est pas répartie de manière homogène sur le territoire genevois. La région étant très attractive, les loyers ne cessent d'augmenter. Dans certains quartiers et communes plus que dans d'autres, le logement est devenu inaccessible aux groupes sociaux défavorisés. Pour faire face à cela, l'État de Genève prévoit depuis 2017 que 1/3 des nouvelles constructions au moins, en zone de développement, soit affecté à des logements d'utilité publique (LUP) subventionnés, destinés aux personnes les plus démunies du canton, ceci afin de favoriser la mixité sociale<sup>21</sup>.

Il n'empêche que les déséquilibres territoriaux perdurent à Genève. Le CATI-GE a été mis sur pied en 2009 pour observer ce phénomène. Un rapport est publié tous les trois à six ans, pour déterminer quels sont les communes et les sous-secteurs qui cumulent le plus de facteurs de précarité. Ces derniers font ainsi l'objet de politiques de cohésion sociale en milieu urbain (PCSMU) pour améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitant-e-s et réduire les inégalités.

Ces rapports<sup>22</sup> montrent une certaine stabilité : Meyrin se trouve parmi les cinq communes cumulant le plus de critères de précarité (les six indicateurs de bases affichent tous un niveau de précarité les situant parmi les 25% des communes les plus précaires, du rapport de 2011 à celui de 2020<sup>23</sup>). Le rang de Meyrin a peu bougé selon les différents indicateurs. En ce qui concerne la **part d'élèves issus de milieux modestes ou défavorisés**, en ordonnant les communes de la plus précaire à la moins précaire, elle passe du 2<sup>ème</sup> rang (données 2007 du rapport 2011) au 3<sup>ème</sup> rang (données 2018 du rapport 2020). Au niveau de la **part de chômeurs inscrits**, elle passe du 5<sup>ème</sup> rang (données 2008 dans le rapport 2011) au 4<sup>ème</sup> rang (données 2018 dans le rapport 2020). Sa situation s'est détériorée légèrement concernant la **part des bénéficiaires de subsides sociaux**, passant du 9<sup>ème</sup> rang (données 2007 dans le rapport 2011), au 6<sup>ème</sup> rang (données 2017 dans le rapport de 2020). De manière plus importante, au niveau de la **part d'habitant-e-s bénéficiaires des subsides au logement**, Meyrin passe du 9<sup>ème</sup> rang (données 2008 du rapport 2011) au 2<sup>ème</sup> rang (données 2019 du rapport 2020). Cet aspect peut s'expliquer par le fait que les nouveaux logements ont des niveaux de loyer plus élevés, donnant davantage de droits aux subsides, ou par les caractéristiques socio-économiques de la population nouvellement installée. Dans le rapport de 2020, basé sur les données fiscales de 2015, Meyrin se situe au 2<sup>ème</sup> rang du **revenu annuel brut médian des contribuables mariés imposés au barème ordinaire** (excluant les personnes avec permis B, L et F, et les fonctionnaires internationaux<sup>24</sup>) ainsi qu'au 4<sup>ème</sup> rang pour la **part de contribuables**



<sup>20</sup> Direction générale de l'action sociale (DGAS), *Rapport sur la pauvreté dans le Canton de Genève*, Genève, République et Canton de Genève, 2016.

<sup>21</sup> Loi générale sur les zones de développement (LGZD, art.4A) : prévoit 1/3 LUP, 1/3 loyers libre, 1/3 laissé libre avec possibilité de PPE (Propriété par étage).

<sup>22</sup> Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Les inégalités territoriales dans le canton de Genève. Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2011*, Genève, Université de Genève, 2011 ; Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2014*, Genève, Université de Genève, 2014 ; Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2020*, op. cit.

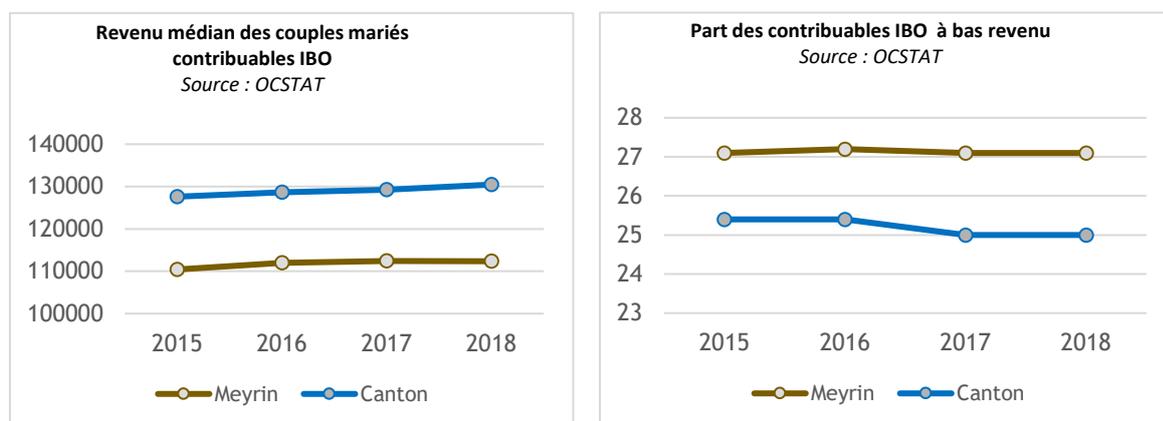
<sup>23</sup> Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Note de synthèse sur la méthodologie et les indicateurs du CATI-GE*, Genève, Université de Genève et Haute école de gestion de la HES-SO Genève, 2020. <https://drive.switch.ch/index.php/s/3Zkt7FSOKXQGHe1> (consulté le 25.04.2023)

<sup>24</sup> Pour une explication des limites des indicateurs CATI-GE, voir le rapport CATI-GE 2020 et les indications données sur la page du CATI-GE.

**ordinaires à bas revenu** (excluant non seulement les personnes avec permis B, L et F et les fonctionnaires internationaux, mais également les jeunes de moins de 20 ans et les 20-25 ans avec un revenu en dessous du seuil officiel de couverture des besoins vitaux). Étant donné les limites liés à l'origine fiscale des données ces deux derniers indicateurs de revenu ne concernent qu'une partie de la population et ne permettent pas d'interpréter une évolution dans le temps de manière fiable, puisque des modifications dans la manière de calculer l'indicateur ont eu lieu. C'est la raison pour laquelle nous donnons uniquement le rang le plus récent.

Des chiffres plus à jour et comparables dans le temps, mais avec des limites similaires en termes de population prise en considération, ont été publiés récemment par l'OCSTAT.

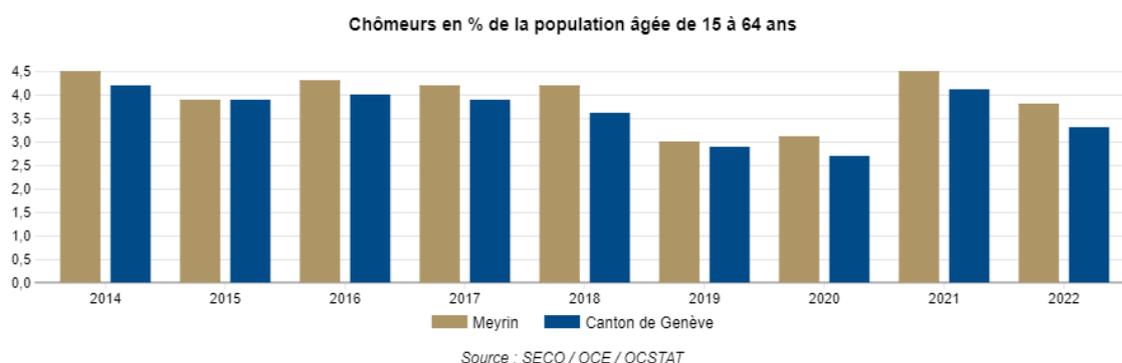
En 2018, Meyrin présente un **revenu médian des couples mariés contribuables IBO** inférieur, mais stable, à la moyenne genevoise, ainsi qu'une **part de contribuables IBO à bas revenu** plus élevée que la moyenne genevoise, elle aussi stable. Cette dernière est cependant en décroissance au niveau cantonal, ce qui pourrait détériorer le rang relatif de Meyrin dans les futurs rapports CATI-GE.



La **part d'élèves issus de milieux modestes ou défavorisés** reste stable entre 2009 et 2022, avec une légère croissance entre 2018 et 2022. En 2009, à Meyrin, elle était de 44,2% (GE : 33,7%), en 2018 de 42,1% (GE : 30,8%), et en 2022 de 43,6%<sup>25</sup>.

Part d'élèves issus de milieux modestes ou défavorisés — total Meyrin 2022  
**43,6%**

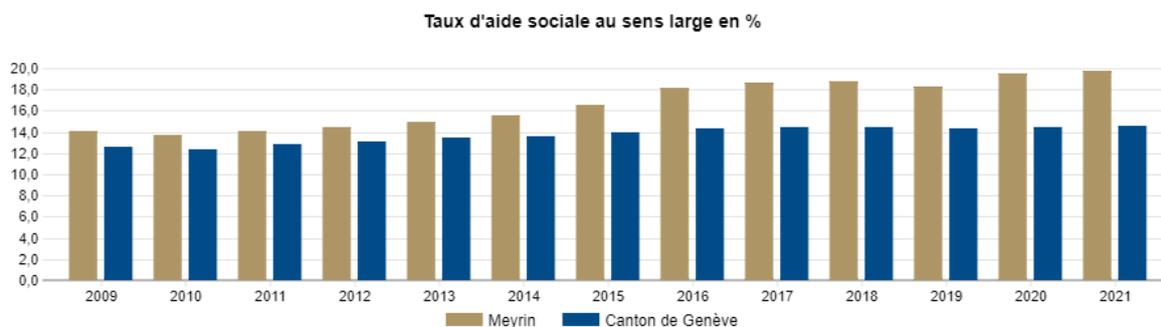
La **part de chômeurs inscrits** en fonction de la population active est légèrement plus importante qu'au niveau cantonal, mais l'évolution suit ce dernier, avec une hausse proportionnelle en 2021, suite à la crise sanitaire.



Le **taux d'aide sociale au sens large** (qui se rapproche de la **part de bénéficiaires de subsides sociaux**) est le taux de personnes touchant au moins une prestation sociale (telle que subside pour l'assurance maladie, avance sur prestations alimentaires, PC familles, aide sociale, etc.). Il reste stable au cours des dernières

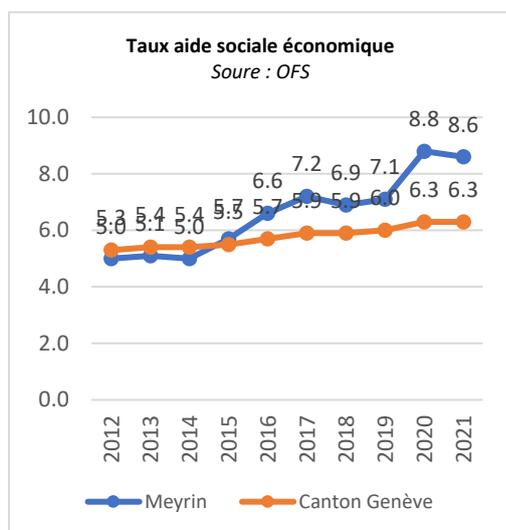
<sup>25</sup> Source : données récentes transmises par le SRED. Nous ne disposons pas des données au niveau du canton de Genève pour 2022.

années. Une croissance relativement importante a tout de même eu lieu entre 2012 et 2017. Cet indicateur n'a pas beaucoup bougé à la suite de la crise sanitaire. Cela peut s'expliquer par le fait que les prestations de 2021 sont attribuées, dans la plupart des cas, en fonction du RDU de 2019. Cela peut être dû également au fait que le taux n'augmente pas quand les personnes, bénéficiant déjà de l'une ou l'autre prestation, se précarisent davantage.



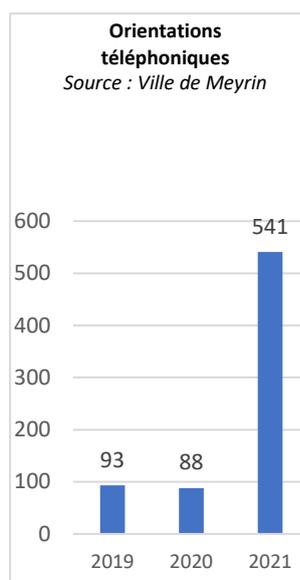
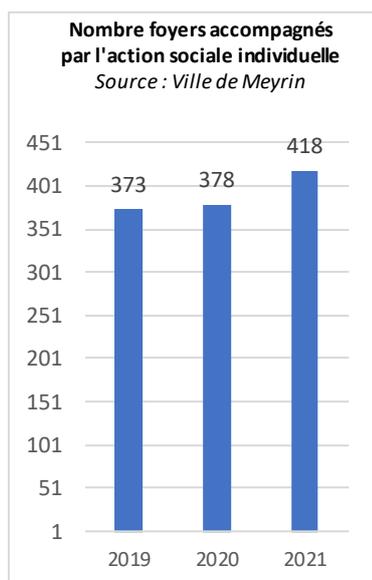
Source : OFS – Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

Quelques autres indicateurs complémentaires peuvent aussi nous permettre de mieux comprendre la situation.



En 2020, le **taux d'aide sociale économique** (ou « **taux d'aide sociale au sens strict** ») de la commune de Meyrin est le 2<sup>ème</sup> taux le plus élevé parmi les communes du canton<sup>26</sup>. Le **taux d'aide sociale économique** a été particulièrement sensible à la pandémie à Meyrin. En 2020, il y a eu une croissance de 20% du nombre de dossiers au CAS Meyrin, qui n'a pas beaucoup diminué en 2021 ni en 2022 (voir annexe 7). Le nombre moyen de personnes par dossier est légèrement supérieur à la moyenne cantonale, avec 1.9 personnes par dossiers à Meyrin, contre 1.61 personnes en moyenne cantonale, mais reste stable (voir annexe 7).

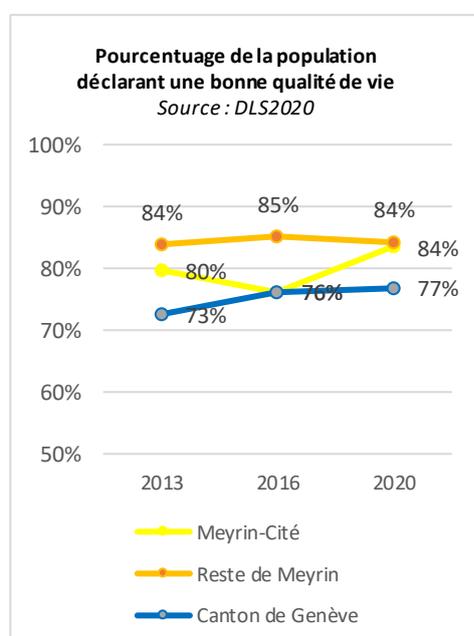
<sup>26</sup> Source : information transmise par l'Hospice général.



Les personnes n'ayant pas accès à l'aide sociale ordinaire (personnes qui passent entre les mailles du filet, ayant besoin d'aide uniquement de manière transitoire, proche du seuil, mais payant un loyer élevé, les sans-papiers, personnes avec permis de séjour précaires ou en attente d'une réponse de la part d'une institution) peuvent bénéficier d'**accompagnements individualisés de la commune** avec la possibilité d'aide financière ponctuelle.

L'évolution des personnes accompagnées dans ce cadre renseigne donc aussi sur la précarité de la population. Au cours des dernières années, et surtout avec la pandémie de covid-19, cette aide a été davantage sollicitée. Pendant la pandémie,

le temps d'attente pour obtenir un rendez-vous s'est accru. S'il était auparavant possible d'obtenir un rendez-vous dans la semaine, les habitant-e-s ont dû attendre trois semaines pendant et après la pandémie, sauf en cas de situations très urgentes. De plus, il a été nécessaire de mettre en place un dispositif de distribution de denrées alimentaires et de produits de première nécessité repris par la suite par les partenaires associatifs. La proportion de personnes cherchant un renseignement téléphonique a plus que quintuplé dans le contexte de la crise sanitaire (l'augmentation est surtout due au fait que le téléphone était, pendant cette période, le seul moyen de rentrer en contact avec l'administration, alors que les autres années, la permanence était aussi une porte d'entrée). Pour faire face à cette croissance des besoins, il a été nécessaire d'engager une travailleuse sociale supplémentaire.

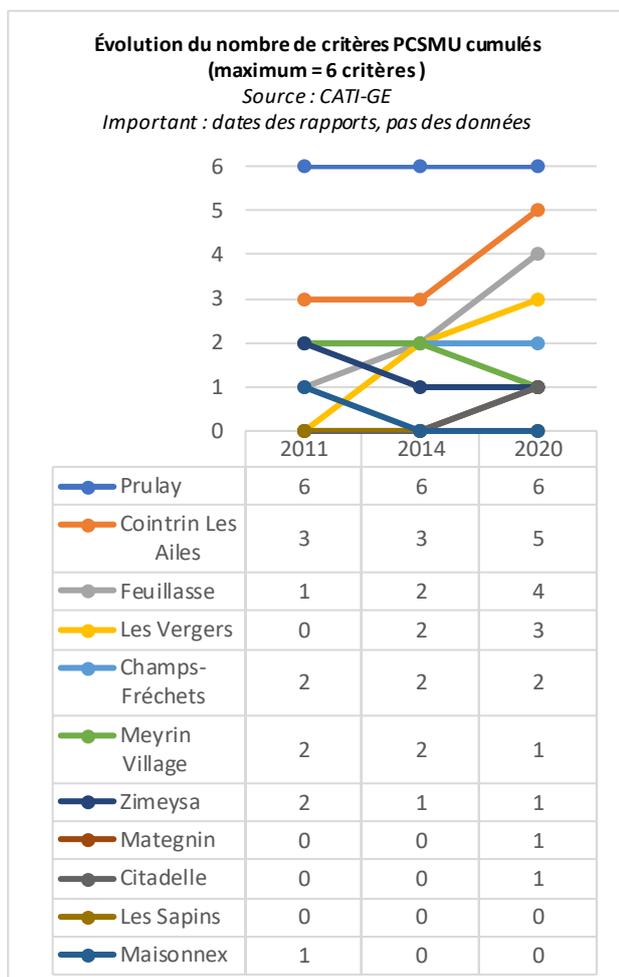


Malgré ces critères de précarité plus élevés que la moyenne cantonale, selon les données de l'enquête DLS, en 2020, les habitant-e-s de Meyrin évaluent leur **qualité de vie** de manière plus favorable que la moyenne cantonale (84% des habitant-e-s de la commune de Meyrin déclarent avoir une bonne qualité de vie, contre 77% des habitant-e-s du Canton Genève)<sup>27</sup>.

Selon cette même enquête, Meyrin présente une situation meilleure que la moyenne cantonale concernant également le sentiment de sécurité et les incivilités.

<sup>27</sup> D. Wisler (COGINTA), *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020)*. Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux, op. cit.

## Situation socio-économique des sous-secteurs de Meyrin



L'analyse au niveau géographique des **sous-secteurs de la commune** est beaucoup plus délicate, surtout si l'on compare entre eux des sous-secteurs de taille différente. Une petite taille implique une plus grande sensibilité aux mouvements de population ou à la présence d'un hébergement collectif<sup>28</sup>.

En 2017 (données de référence pour le rapport CATI-GE 2020<sup>29</sup>), Prulay (6'322 hab.) est le sous-secteur le plus peuplé, suivi par Champs-Frêchets (5'287 hab.), Feuillasse (3'779 hab.), Meyrin-village (3'690 hab.), Les Vergers (1'665 hab. encore en construction), Cointrin-Les Ailes (1'132 hab.), Citadelle (934 hab.), Cointrin-Les Sapins (626 hab.), ZI Gare (167 hab.), Mategnin (162 hab.) et Maisonnex (113 hab.). À noter aussi que le sous-secteur Feuillasse comprend un Centre d'Hébergement collectif de l'Hospice général et que les sous-secteurs Feuillasse, Cointrin-Les Ailes, Champs-Frêchets, Les Vergers et Meyrin-Village abritent un EMS et/ou un IEPA.

Selon les chiffres en ligne du rapport CATI-GE 2020<sup>30</sup>, Meyrin présente trois sous-secteurs cumulant quatre critères de précarité ou plus : Prulay (6 critères), Cointrin (5 critères) et Feuillasse (4 critères). On constate une « détérioration » du nombre de critères puisque, dans le rapport 2014, seul Prulay cumulait plus de 3 critères.

Cointrin, Feuillasse et Les Vergers ont vu leur situation se détériorer, considérant le nombre de critères. Pour le restant des sous-secteurs, la situation reste relativement stable.

### Focus sur l'évolution 2011-2020 (dates des rapports pas des données) des sous-secteurs les plus précaires<sup>31</sup>

**Prulay** : ce sous-secteur présente le plus grand nombre de facteurs de précarité. C'est également le sous-secteur de la commune de Meyrin qui compte le nombre le plus important de logements HBM (228 en 2019). Une « détérioration » est observée avec la croissance de la **part de bénéficiaires de subsides sociaux**, passant de 10,6% [GE 8,8] à 15% [GE 9,8%], et une augmentation de la **part d'habitant-e-s bénéficiaires des subsides de logement**, de 4,3% [GE 2,8%] à 7,5% [GE 3%]. La **part d'élèves issus de milieux modestes ou défavorisés** et la **part de chômeurs inscrits** reste stable dans les 25% des sous-secteurs les plus précaires. Les **indicateurs sur les bas revenus** montrent aussi que Prulay se situe durablement dans les 25% des sous-secteurs les plus précaires (l'évolution dans le temps de ces indicateurs ne peut pas être interprétée).

<sup>28</sup> Centre d'Analyse Territoriale des Inégalités à Genève (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2020, op. cit.*

<sup>29</sup> Données pour 2021 (OCSTAT). D'autres sous-secteurs, présentant trop peu d'habitants, ont été exclus.

<sup>30</sup> Qui sont différentes des chiffres du CATI-GE rapport 2020 ; mais les responsables du CATI-GE nous ont confirmé que les chiffres en ligne sont corrects <https://ise.unige.ch/cati-ge/#c=home> (consulté le 01.04.2023).

<sup>31</sup> Tant le tableau que ces commentaires sont faits à partir des données en ligne <https://ise.unige.ch/cati-ge/#c=home> (consulté le 01.04.2023). Des écarts existent donc avec ce qui apparaît dans le rapport CATI-GE 2020. Les responsables du CATI-GE nous ont confirmé que les chiffres en ligne sont les plus précis.

**Feuillasse** : ce sont de faibles changements qui ont fait « basculer » Feuillasse parmi les sous-secteurs cumulant plus de 4 facteurs. On constate notamment la **part de chômeurs inscrits**, qui a légèrement augmenté (de 3,8% [GE 4%] à 4,4% [GE 3,6%]), et la **part d'habitant-e-s bénéficiaires des subsides de logement** (de 2,9% [GE 2,8%] à 4% [GE 3%]). Une détérioration « non interprétable » (impossible de dire si c'est la détérioration de la situation ou la manière de calculer) a également lieu sur le **revenu annuel médian** (Feuillasse se trouve dans les 25% des sous-secteurs les plus précaires sur ce critère dans le rapport 2020 - données de 2015 - alors qu'il ne l'était pas dans le rapport 2014 – données de 2009), la **part des bas revenus** reste par contre stable au-dessus du seuil des 25% des sous-secteurs les plus précaires (donc « non-précaire »). La **part d'élèves issus de milieux modestes ou défavorisés** s'est améliorée [47,4% selon les chiffres de 2012 dans le rapport de 2014, à 40,6% en 2018 selon le rapport 2020], mais malgré cette amélioration, Feuillasse reste classé dans les 25% des sous-secteurs les plus précaires dans les trois rapports. La **part de bénéficiaires de subsides sociaux** reste à peu près stable et au-dessus du seuil des 25% des sous-secteurs les plus précaires (donc « non-précaire »).

**Les Vergers** : selon les chiffres en ligne du rapport de 2020, ce sont surtout les critères de **part d'habitant-e-s bénéficiaires des subsides de logement** (4,7% [GE 3%] en 2019) et de **part de bénéficiaires de subsides sociaux** (13,7% [GE 9,8%] en 2017) qui sont « élevés ». Or, au vu du fort développement du quartier qui était en cours, il ne faut pas lire ces chiffres comme une évolution de la situation des habitant-e-s (détérioration de leurs conditions socio-économiques), mais plutôt comme un changement de la composition sociale du quartier. L'importante **part d'habitant-e-s bénéficiaires des subsides de logement** pourrait aussi s'expliquer par le niveau des nouveaux loyers plus élevé (donnant davantage droit à des subsides).

**Cointrin-Les Ailes** : l'évolution de Cointrin est plus surprenante, mais il existe une explication. Les indicateurs de Cointrin se sont aggravés principalement à cause de la **part de bénéficiaires de subsides sociaux** et des **indicateurs de revenus** (évolution non-interprétable). Considérant la **part de bénéficiaires de subsides sociaux**, leur nombre est passé de 42 à 147 individus [+105 bénéficiaires ; de 4% à 13% de la population du sous-secteur]. Une détérioration « non-interprétable » a également lieu sur les indicateurs de revenu (Cointrin se trouve dans les 25% des sous-secteurs les plus précaires sur les deux critères dans le rapport 2020 - données de 2015 - alors qu'il ne l'était pas dans le rapport 2014 - données de 2009). Mais la détérioration de ces indicateurs peut s'expliquer par l'ouverture de l'EMS « *Pierre de La Fée* » en 2015, accueillant 76 résidents. En effet, au cours de la même période, la population a augmenté au total de 85 habitant-e-s, mais cette augmentation concerne surtout les plus de 65 ans, qui sont passés de 168 à 229 [+61]. Le rang de la **part d'élèves issus de milieux modeste ou défavorisé** s'est également détérioré, mais non pas le taux qui s'est amélioré [41,7% selon les chiffres de 2012 dans le rapport de 2014, à 40,7% en 2018 selon le rapport 2020]. C'est donc une détérioration relative (liée à une amélioration plus poussée dans l'ensemble des autres sous-secteurs) qui a fait basculer Cointrin sur ce critère. La **part de bénéficiaires d'allocation de logement** est restée stable dans le temps et au-dessus du seuil des 25% des sous-secteurs les plus précaires (donc « non-précaire »).

### Que retenir de tout cela ?

- ➔ Meyrin a vu sa **population résidante augmenter** de manière très importante. Cela concerne surtout les familles avec jeunes enfants.
- ➔ Les **habitant-e-s de Meyrin déclarent plus souvent avoir une bonne qualité** de vie par rapport à la moyenne cantonale.
- ➔ Un plus **haut niveau général de précarité** est constaté en comparaison avec le reste du canton de Genève, mais la tendance reste difficile à évaluer et à interpréter. Sont constatées :
  - une stabilité des indicateurs de *précarité-privation* (manque d'emploi, origine modeste, revenus des contribuables ordinaires) ;
  - une augmentation des indicateurs de *précarité combattue*, difficile à interpréter :
    - l'augmentation des bénéficiaires de subsides de logement pourrait être due à une détérioration des revenus et/ou à une augmentation générale des loyers (nouveaux logements plus chers) et/ou à une meilleure accessibilité et un meilleur recours aux allocations logement et/ou à l'arrivée sur le territoire d'une population ayant droit à ces allocations ;
    - l'augmentation des bénéficiaires de subsides pourrait être due à une détérioration des revenus et/ou à une meilleure accessibilité et un meilleur recours aux subsides et/ou à l'arrivée sur le territoire d'une population ayant droit aux subsides.
- ➔ La **concentration des facteurs de précarité**, surtout au sein du sous-secteur de **Prulay** et, en moindre mesure, celui de **Feuillasse** (deux sous-secteurs qui représentent à eux deux un peu plus d'un tiers des habitant-e-s de Meyrin). Cointrin est aussi concerné, mais cela s'explique en grande partie par l'ouverture d'un EMS.
- ➔ Les indicateurs semblent indiquer une population hautement **sensible à la conjoncture**. Une détérioration de la situation est observée sur plusieurs indicateurs pendant la crise covid-19.
- ➔ Il est trop tôt pour comprendre si la pandémie a un impact précarisant durable.

### 3. Comment vont les familles? Quels sont leurs besoins?





### 3.1 Les familles vivent bien à Meyrin

Les familles se trouvent bien à Meyrin. La ville se caractérise par sa convivialité, son caractère cosmopolite, une grande diversité d'activités proposées, un cadre de vie à la fois urbain et campagnard, avec de nombreux espaces verts pour se promener ainsi que des lieux plus urbains pour passer du temps en famille, tels que les quartiers des Vergers, Golette, Prulay et Meyrin-village. La proximité de toutes les commodités et de plusieurs centres commerciaux permet de faire du shopping, passer du bon temps et prendre un café.

Les services proposés par la commune sont très appréciés, ainsi que les événements organisés sur le territoire communal (Meyrin-les-Bains, la Fête du 1er août, l'été au Jardin Botanique, la fête « Chapiteaux Enchantés », le Festival Octopodes, Meyrin Run). Les parents se sentent en sécurité à Meyrin et ne s'inquiètent pas pour leurs enfants lorsqu'ils sont dehors dans l'espace public, même la nuit.

On relève également la bonne desserte en transports en commun, malgré qu'une grande partie des personnes interrogées souhaitent une augmentation de la fréquence. En effet, le tram permet de rejoindre rapidement Genève et la proximité avec la France offre également la possibilité de faire des achats à des prix attractifs.

Les parents ayant répondu au questionnaire ont attribué à Meyrin une note globale de 8,45 sur 10, ce qui témoigne d'une belle satisfaction. De plus, la grande majorité d'entre eux (82%) envisage de rester vivre à Meyrin au cours de ces dix prochaines années.

Même les familles concernées par la vulnérabilité sociale, qui ont été interviewées, ont exprimé leur sentiment de bien-être lié à leur contexte de vie à Meyrin (voir les extraits d'entretiens ci-dessus).

Je trouve que Meyrin est une commune très active et familiale. Tout ce qui est proposé à Meyrin est centré autour des familles et je trouve cela très agréable. En particulier, pour les enfants, il n'est pas nécessaire de sortir de Meyrin pour trouver des activités ou des magasins. Il y a suffisamment de parcs et d'endroits où emmener les enfants. C'est très agréable.

**Mère seule avec deux enfants de 5 et 11 ans, suivie à la mairie suite à une séparation et des violences domestiques**

[...] je ne vais pas quitter Meyrin. Meyrin pour moi, c'est un endroit où je resterai jusqu'à la fin. [...] Je ne vois pas l'intérêt de partir.

**Père avec un enfant de 4 ans, bénéficiaire de l'assurance invalidité**

### 3.2 Principaux défis identifiés

Malgré un sentiment général de bien-être, les effets de la pandémie ainsi que les limites de certaines ressources existantes étaient bien visibles pendant la réalisation de ce diagnostic. Quatre grands défis ont été identifiés en croisant les résultats des entretiens, questionnaires et données statistiques disponibles. Ces défis comprennent (sans ordre de priorité particulier) :

- un manque de places d'accueil et la nécessité d'offrir des possibilités de garde plus abordables et flexibles ;
- une augmentation des cas d'enfants présentant des retards de développement, qui n'ont pas été suffisamment socialisés et/ou stimulés avant leur entrée à l'école primaire est constatée par les travailleur-euse-s de terrain. Parallèlement à cela, le nombre d'enfants ayant des besoins particuliers

a également augmenté. Ce défi est aggravé par le manque de spécialistes tels que des logopédistes et des psychologues sur le territoire, ce qui complique le suivi de ces enfants et la vie des familles ;

- l'isolement social de certaines familles (en particulier de certaines mères sans emploi et ayant une maîtrise limitée du français) est un autre problème. Cet isolement social représente un défi surtout en lien avec la circulation de l'information ;
- une fragilisation des familles déjà précaires, ainsi qu'un basculement soudain de certaines familles dans la précarité ont été observés, notamment à cause de la pandémie. Il y a également une inquiétude croissante quant à l'accès et au maintien du logement, ainsi qu'une préoccupation concernant les situations de précarité qui persistent dans le temps en raison de l'accumulation de plusieurs facteurs de vulnérabilité.

Dans cette partie, nous approfondirons ces défis afin de mieux comprendre la situation actuelle, les ressources déjà disponibles pour y faire face, ainsi que les besoins non satisfaits.

### 3.2.1 Défi 1: manque de places d'accueil et besoin de solutions de garde plus accessibles et flexibles

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une étude récente menée par le SRED montre que le taux d'offre de prestations élargies (PE)<sup>32</sup> était de 23,3 % en 2021, contre une moyenne cantonale de 31,1 %, tandis que le taux de prestations restreintes (PR)<sup>33</sup> était de 5,8 %, contre une moyenne cantonale de 7,4 %<sup>34</sup>.</li><li>• Selon les chiffres du CATI-GE, en 2018, la part d'élèves fréquentant le parascolaire à midi était de 60,4 %<sup>35</sup>, contre une moyenne cantonale de 65,2 %.</li><li>• Un quart des parents d'enfants en âge préscolaire ayant participé au sondage ont mentionné le manque de solutions de garde <sup>36</sup>.</li><li>• Au cours des entretiens :<ul style="list-style-type: none"><li>○ le manque de solutions de garde a été mentionné plus de 30 fois ;</li><li>○ le besoin de formes d'accueil plus flexibles et moins chères a été mentionné plus de 25 fois ;</li><li>○ plusieurs cas ont été constatés de parents entravés dans leur démarche d'insertion professionnelle à cause de l'absence d'une solution de garde.</li></ul></li></ul>
---------------------------	--

L'offre de solutions de garde est à la fois une politique d'encouragement précoce qui bénéficie directement aux enfants, en stimulant leurs aptitudes motrices, linguistiques, cognitives et sociales, ainsi qu'une politique qui favorise la conciliation entre la vie professionnelle et la vie de famille, permettant l'insertion professionnelle des parents et une meilleure répartition des rôles au sein des couples parentaux<sup>37</sup>.

La grande majorité des collaborateur-trice-s consulté-e-s pour ce diagnostic constatent que, bien que l'offre de places d'accueil augmente, elle demeure insuffisante. Les problèmes sont multiples, allant du nombre de places disponibles à la flexibilité des modes de garde, en passant par les coûts élevés des prestations.

<sup>32</sup> Par « prestations élargies » (PE), on entend des crèches et espaces de vie accueillant les enfants toute la journée.

<sup>33</sup> Par « prestations restreintes » (PR), on entend des garderies accueillant les enfants à la demi-journée.

<sup>34</sup> Alexandre Jaunin et Laure Martz, « Accueil préscolaire : quelle offre territoriale en 2021? », *FOCUS Observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE), Service de la recherche en éducation (SRED), 2022, n° 26.*

<sup>35</sup> Dans le quartier de Prulay, cette part était particulièrement faible (52,9%).

<sup>36</sup> Il s'agit de réponses ouvertes codifiées. Les participants ont dit spontanément qu'il ne manque rien ou ont mentionné ce qui manquait selon eux, mais aucune modalité de réponse ne leur était proposée.

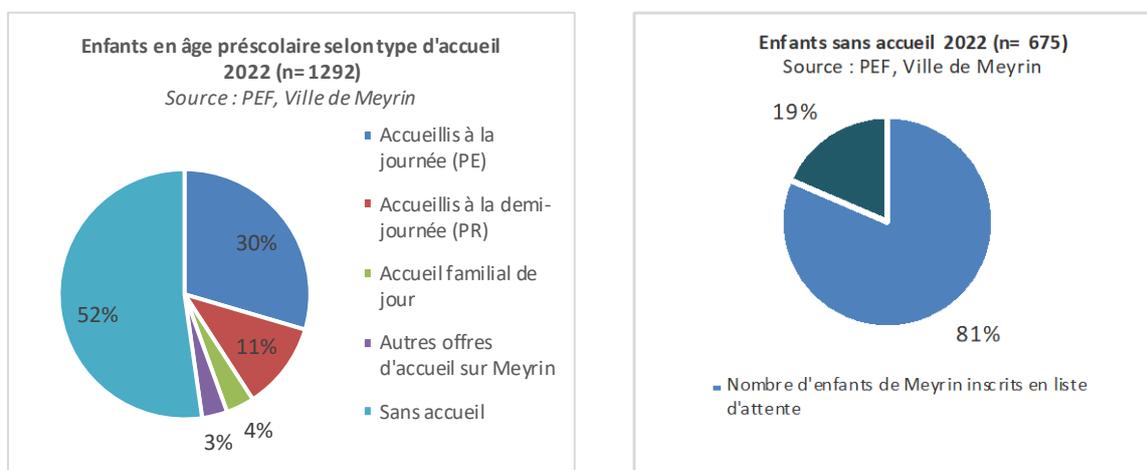
<sup>37</sup> Stephanie Schwab Cammarano et Susanne Stern, *Kitas als ein Schlüsselfaktor für die Gleichstellung: Literaturreview zu den Wirkungen von Kitabetreuung auf die Entwicklung und das Wohlbefinden von Kindern*, Zürich, INFRAS Forschung und Beratung, 2020.

### Places d'accueil pour enfants en âge préscolaire<sup>38</sup>

Les statistiques les plus récentes du service « Petite enfance » (état au 31.12.2022) montrent que les cinq structures municipalisées de la petite enfance permettent d'offrir 440 places (320 PE et 120 PR additionnés)<sup>39</sup>, auxquels il faut ajouter 32 places PR<sup>40</sup> dans la garderie privée « La Framboise » et 45 places en accueil familial de jour. Cette offre permet à 617 enfants d'avoir une place (en fonction des différents abonnements). Or, cette offre n'est pas suffisante.

Plus de la moitié des enfants en âge préscolaire résidant sur la commune de Meyrin ne bénéficient pas d'une place dans une structure accueil. Sur un total de 675 enfants sans solution de garde, seuls 125 (soit 19 %) n'ont pas fait de demande d'accueil. Les 550 enfants restants (soit 81 %) sont inscrits sur une liste d'attente soit pour une place dans une structure PR soit PE, et sont donc en attente d'une solution.

En examinant l'évolution de la population âgée de 0 à 4 ans, ainsi que l'offre de places disponibles et la liste d'attente, on remarque que malgré l'augmentation de l'offre de places pour la petite enfance dans la commune qui suit la croissance de la population en âge préscolaire depuis 2015, le nombre d'inscriptions sur la liste d'attente a augmenté de manière plus significative.



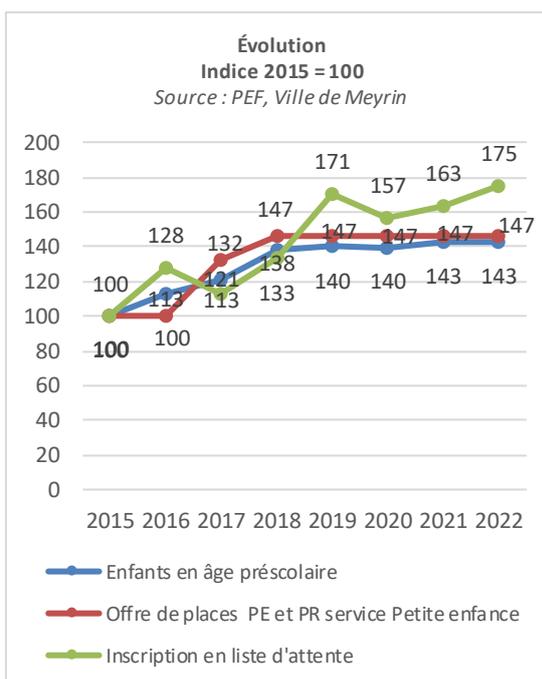
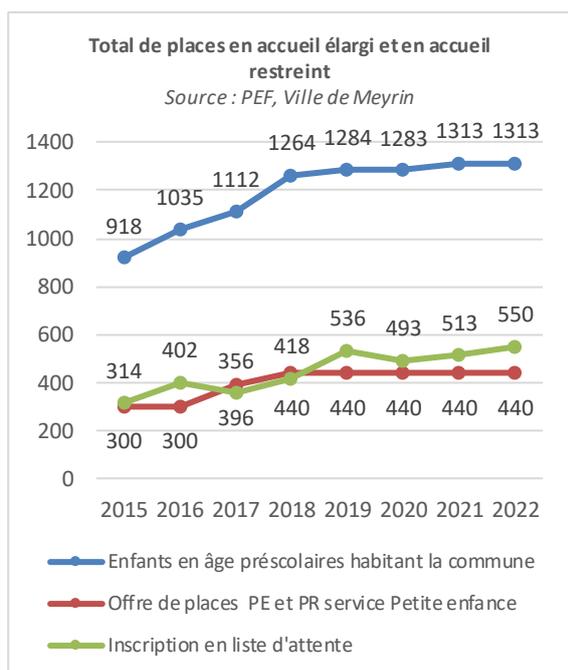
La création de places qui a eu lieu au cours de la dernière décennie ne résout donc pas le problème initial de pénurie et n'arrive pas à prendre en compte l'évolution des besoins des parents et du marché du travail (notamment la précarité qui oblige les deux parents à travailler ainsi que la participation plus importante des femmes au marché de l'emploi, un plus grand nombre de familles monoparentales, etc.) qui se traduit par une plus haute proportion de personnes inscrites en liste d'attente.

Le manque de places d'accueil entraîne des temps d'attente considérables, qui ont tendance à s'allonger au fil des années. En 2022-2023, les délais moyens pour obtenir une place pour un enfant de 0 à 1 an étaient d'une année et presque deux mois, tandis que pour les enfants de 1 à 2 ans, ils étaient d'une année et quatre mois.

<sup>38</sup> Attention : des légères variations sur le nombre d'enfants en âge préscolaire, habitant la commune de Meyrin en 2022, peuvent être constatées dans les différents graphiques (entre 1292 et 1313), parce que différentes données de références ont été prises en compte dans les statistiques qui nous ont été transmises (STATPOP vs. calculs du SRED).

<sup>39</sup> 320 places, si nous considérons le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément (deux places en accueil PR correspondent à une place en PE). Vu que les enfants ne sont pas accueillis 5j/5j, ces places sont une réponse à un nombre d'enfants plus important.

<sup>40</sup> 16 places si nous considérons le nombre d'enfants pouvant être accueillis simultanément (deux places en accueil PR correspondent à une place en PE). Vu que les enfants ne sont pas accueillis 5j/5j, ces places sont une réponse à un nombre d'enfants plus important.



Il n'y a pas seulement un problème de nombre de places en structures d'accueil préscolaire, mais aussi des problèmes de coûts et de manque de souplesse dans les solutions de garde. Selon les professionnel-le-s interrogés, près de la moitié des parents trouvent les coûts de garde en structure d'accueil trop élevés. Pendant et après la pandémie, avec l'introduction et la levée des mesures de restrictions concernant l'emploi des parents, les besoins en matière de garde d'enfants ont évolué, ce qui a compliqué l'organisation des places disponibles. Les parents ayant des horaires de travail irréguliers, ou qui ne correspondent pas aux horaires de bureau, trouvent l'offre actuelle trop rigide et limitée. Des solutions de garde ponctuelles sont nécessaires pour les parents qui ont un empêchement de dernière minute.

#### Enfants en âge scolaire<sup>41</sup>

Plusieurs personnes ont mis en évidence des problèmes d'inscription aux restaurants scolaires et aux activités parascolaires GIAP. Le processus d'inscription est compliqué et peut être décourageant (modalités d'inscription en ligne sur My.Giap.ch). Il y a la possibilité de demander une réduction de tarif, mais elle est peu connue et implique des démarches administratives supplémentaires. Un professionnel interviewé estime qu'environ une famille sur cinq a des difficultés à payer le parascolaire en raison de problèmes financiers ou administratifs. Toujours en lien avec le parascolaire, certains parents ont exprimé le besoin d'avoir un service d'accueil le matin dans certains établissements (La Golette). Une éventuelle offre d'accueil parascolaire le matin doit cependant prendre en compte que pour certains enfants, en particulier ceux qui débutent leur scolarisation, les journées d'école et de parascolaire peuvent être longues.

La Maison Vaudagne offre un lieu de restauration (la K'Fête à l'Entre2) pour les élèves du cycle de la Golette pendant le midi. C'est une ressource importante et le lieu est très fréquenté. Cependant, sa capacité d'accueil atteint rapidement sa limite<sup>42</sup>.

<sup>41</sup> Nous abordons ici uniquement la garde pendant les repas de midi et le soir, principalement pris en charge par le GIAP, la Maison Vaudagne, ainsi qu'à travers le soutien scolaire ou de surveillance des devoirs. Les activités aérées, l'accueil libre, et les loisirs sont abordés dans la partie consacrée aux jeunes.

<sup>42</sup> On nous a communiqué par la suite que de nouveaux locaux ont été mis à disposition à partir de janvier 2023.

Ce diagnostic révèle aussi des difficultés d'accès à l'aide aux devoirs et/ou aux devoirs surveillés. Il a été constaté que les établissements scolaires ne proposent pas de devoirs surveillés à tous les élèves, mais uniquement à ceux qui en ont le plus besoin, excluant ainsi les élèves "entre deux". Par ailleurs, le soutien scolaire proposé par l'ARA<sup>43</sup> est jugé trop cher pour certaines familles. Bien que des aides financières basées sur le RDU soient disponibles, les seuils ne sont pas clairement expliqués sur le site, ce qui rend difficile pour les parents de savoir s'ils sont éligibles. De ce fait, une demande croissante de soutien scolaire est adressée à des acteurs moins spécialisés dans ce domaine (par exemple le Jardin Robinson). Certains acteurs qui n'offraient pas de soutien scolaire (comme le CEFAM) ont commencé à mettre en place des solutions pour répondre à cette demande.

En lien avec la scolarisation, les parents sondés ont plusieurs fois exprimé leur mécontentement face à la répartition des enfants dans les écoles primaires de la commune. Par exemple, tous les préadolescents ne peuvent pas être scolarisés au CO de La Golette et certains doivent prendre le tram pour se rendre au CO des Coudriers.

### *Conséquences du manque de solutions de garde sur l'insertion professionnelle des parents précaires*

L'absence de solutions de garde a été un obstacle à la sortie de l'aide sociale et/ou à la concrétisation d'un projet professionnel pour des familles interviewées touchées par la précarité. Le cercle vicieux bien connu<sup>44</sup> « ne pas pouvoir travailler faute de place en crèche, mais ne pas avoir de solution de garde sans travailler » est constaté dans plusieurs témoignages.

La pénurie de places de garde a un impact significatif sur de nombreuses familles. Certaines sont plus touchées que d'autres, notamment celles ayant des ressources économiques limitées, celles qui ne bénéficient pas d'un réseau de soutien local, ainsi que les familles monoparentales. Dans certains cas, ces parents sont contraints de recourir à des nounous travaillant au noir, ce qui expose les familles à des risques financiers et juridiques importants. De plus, les frais engagés pour ces services ne sont ni reconnus ni remboursés par les PCfamilles, ce qui rend la situation encore plus difficile pour ces familles déjà vulnérables.

Faute de solutions, certaines familles recourent à l'entraide entre voisins. Or cette solution marche bien dans certains quartiers et/ou certains immeubles (surtout aux Vergers, selon des informations que nous avons) et moins dans d'autres quartiers/immeubles. Des groupes *WhatsApp* ou des réseaux d'interconnaissance permettent aux parents de trouver facilement chez qui faire garder les enfants en cas d'imprévu. C'est une solution à laquelle un grand nombre de parents a dû recourir pendant la pandémie, soit par choix, soit par manque d'options. Or, cette entraide n'est pas forcément adaptée aux tout petits enfants et plusieurs risques existent : 1) la sécurité et le manque de confiance entre parents ; 2) des inégalités et des asymétries se créent dans les échanges. Des familles n'ont pas la

Oui ça se passe bien. Il y a juste ce truc vu que je suis actuellement en train de chercher du travail. C'est vrai que pour les moyens de garde à Meyrin, on ne peut pas faire de demande si on n'a pas de travail et on se retrouve un peu coincé. Ça ne m'intéresse pas vraiment d'avoir une nounou, j'aimerais bien avoir un moyen de garde où il y a des professionnels et c'est vrai qu'on se retrouve un peu coincé, on ne peut pas chercher à fond du travail parce qu'on doit s'occuper des enfants. On est un peu bloqué là-dedans.

**Mère avec deux enfants en bas âge, bénéficiaire de l'Hospice général**

Donc on se connaît dans le voisinage. Si je suis malade, je peux facilement laisser mon enfant avec les voisins, pour aller à un rendez-vous. Il y a des fois, je suis en retard en ville. Je peux téléphoner à n'importe qui, non pas ma voisine directe, mais juste un parent que je connais, et je lui dis « Écoutez, je vais être en retard, vous pouvez prendre mon enfant avec vous jusqu'à ce que je... ? » « Pas de problème ». Parce qu'on se connaît en tant que parents. Dans tout le quartier en fait.

**Mère monoparentale avec trois enfants**

<sup>43</sup> ARA (Association des répétiteurs Ajeta). Association genevoise à but non lucratif qui organise des cours d'appui individualisés pour les élèves et les apprenti-e-s qui rencontrent des difficultés scolaires momentanées.

<sup>44</sup> M. Ambruso, D. Efonayi-Mäder et D. Ruedin, *Accès aux prestations municipales de proximité, op. cit.*

possibilité d'accueillir à leur domicile (appartement inadapté) et/ou sont trop isolées socialement, ou ne parlent pas suffisamment bien français ; 3) la nécessité de veiller à la qualité de l'accueil vu qu'il s'agit de personnes non-professionnelles ; 4) le risque de se retrouver avec des annulations.

### 3.2.2 Défi 2 : préoccupations croissantes concernant les problèmes de développement psychosocial chez les enfants<sup>45</sup>

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours des entretiens :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ des préoccupations croissantes liées à la sous-socialisation et à la sous-stimulation des enfants ont été mentionnées plus de 20 fois ;</li> <li>○ le manque de spécialistes tels que logopédistes, psychologues, etc. sur le territoire a été mentionné plus de 20 fois ;</li> <li>○ des problèmes en lien avec l'utilisation des écrans ont été mentionnés plus de 10 fois.</li> </ul> </li> </ul>
---------------------------	--

L'encouragement précoce des enfants, en stimulant leur motricité, leur langage, le jeu, leur cognition et leur socialisation, a des effets bénéfiques sur leur développement global. Cependant, les familles ne sont pas toutes outillées de la même manière pour offrir aux enfants un cadre de vie propice. Les enfants issus de familles en situation de précarité socio-économique et dont les parents ne parlent pas le français ont un risque plus élevé de grandir dans un contexte moins favorable à leur développement, ce qui peut avoir plus tard des répercussions sur leur scolarité<sup>46</sup>. En effet, les enfants non francophones primo-arrivants sont souvent surreprésentés dans les institutions pédagogiques spécialisées<sup>47</sup>, bien que le lien ne soit pas direct entre « famille non-francophone » et sous-stimulation, ou sous-développement du langage. La priorité, pour un bon développement cognitif, est que l'enfant soit exposé à une importante richesse de vocabulaire, indépendamment de la langue maternelle ou de celle du pays d'accueil<sup>48</sup>. La crise sanitaire, ayant impliqué la fermeture de certaines ressources, et la perturbation des habitudes familiales ont pu exacerber ce désavantage dont souffrent les enfants les plus vulnérables<sup>49</sup>.

Au cours des dernières années, les professionnel-le-s de la petite enfance à Meyrin ont constaté une augmentation du nombre d'enfants présentant des retards de développement et des lacunes en matière de socialisation (incapacité à intégrer les codes de la vie en collectivité ou manque d'autonomie) et de stimulation (difficultés à maîtriser la langue française ou des problèmes de motricité fine) avant leur entrée à l'école. Cette situation est attribuée à la surexposition des enfants aux écrans dès le plus jeune âge, au manque de places en structures d'accueil préscolaire, mais surtout à la crise sanitaire qui a amplifié ces deux aspects. Bien que des indicateurs statistiques ne soient pas encore disponibles, les témoignages des professionnel-le-s de terrain indiquent une hausse des orientations vers des bilans OMP, dans la cohorte des enfants ayant été scolarisés en 2020 et 2021.

Les professionnel-le-s de l'OMP constatent qu'environ 30 % des mères qui ont été reçues ont une compréhension limitée ou nulle de la langue française, confirmant que ce public souffre particulièrement de ce problème et que des solutions ciblées doivent être renforcées.

#### *Les obstacles à l'accès des enfants allophones et précaires aux places d'accueil préscolaire*

L'accessibilité des places en structures d'accueil préscolaire aux enfants des familles les plus défavorisées est essentielle pour garantir l'égalité des chances dans la socialisation et la stimulation des enfants. Or, il a été

<sup>45</sup> Voir le chapitre 1.4 sur les limites de ce diagnostic.

<sup>46</sup> Schulte-Haller Mathilde et EKM-Arbeitsgruppe Frühförderung, *Encouragement précoce : recommandations de la Commission fédérale pour les questions de migration CFM*, Berne, Commission fédérale pour les questions de migration CFM, 2009.

<sup>47</sup> Lanfranchi, Andrea, 2002 in : Kathrine Maleq, Aurélie Mermoud et Abdeljalil Akkari, *Valoriser la diversité linguistique à l'école : un outil pour favoriser le vivre-ensemble ? Rapport relatif au mandat du Bureau de l'Intégration des étrangers visant à vérifier l'adéquation du projet pédagogique pilote Lingua Poly*, Genève, Université de Genève, 2019 p. 14.

<sup>48</sup> Voir plusieurs études mentionnés dans ce document : Inglada Sol, *La place de la langue maternelle des élèves allophones à l'école*, Sèvres, Centre de ressources et d'ingénierie documentaire, Focus Ressources documentaires d'actualité, 2015.

<sup>49</sup> V. Richard et al., « Impact of the COVID-19 pandemic on children and adolescents », art cit.

constaté ailleurs que ce sont souvent les familles déjà privilégiées qui ont accès aux places dans des structures à plein temps (PE), tandis que les familles précaires rencontrent des difficultés pour y accéder en raison du coût et des critères d'attribution. Lorsqu'elles y ont accès, il s'agit principalement de places à temps partiel (PR)<sup>50</sup>. En examinant la répartition des modes de garde à Meyrin, on constate que les familles non francophones ou bénéficiaires de l'aide sociale ont plus souvent accès aux PR, qu'aux PE. Il reste à déterminer si cette différence d'accès est due à un choix ou à d'autres contraintes. Néanmoins, cette disparité dans l'accès aux modes de garde peut contribuer à perpétuer certaines inégalités.

	Total	En % du total des enfants accueillis soit en PE soit en PR	PE effectifs	En % du total par situation	PR effectifs	En % du total par situation
<b>Tout enfant accueilli soit en PE soit en PR</b>	<b>521</b>	<b>100%</b>	<b>379</b>	<b>73%</b>	<b>142</b>	<b>27%</b>
Enfants de familles avec deux parents salariés	262	50%	243	93%	19	7%
Enfants de familles avec un parent salarié et un parent sans activité	78	15%	1	1%	77	99%
Enfants de familles bénéficiaires de l'Hospice général	30	6%	2	7%	28	93%
Enfants de familles avec au moins un parent au chômage	43	8%	41	95%	2	5%
Enfants de 1ère langue non française	219	42%	119	54%	100	46%
<i>Source : PEF, Ville de Meyrin, situation pour l'année 2022-2023</i>						

*Les lieux de socialisation alternatifs aux structures d'accueil sont peu connus et ont des horaires contraignants*

Face au constat du manque de places dans les structures d'accueil et dans le souci de favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge, le service Petite Enfance de la Ville de Meyrin met en places des prestations aux familles dont les enfants ne sont pas accueillis dans des structures. De nombreux projets innovants ont été développés et ajoutés aux ressources déjà existantes surtout à partir de 2019<sup>51</sup>.

**La Marelle** (qui existait déjà avant 2019) est un lieu d'accueil et d'orientation pour les parents et leurs enfants, qui est particulièrement précieux pour les parents qui ne disposent pas d'autres solutions de garde. Cette ressource permet aux enfants de se socialiser et aux parents de tisser des liens avec d'autres parents, tout en bénéficiant de conseils bienveillants dispensés par des professionnel-le-s. Cependant, la Marelle présente certaines limites notamment en raison de ses horaires d'ouverture. D'autre part, la Marelle est encore peu connue, en particulier des familles les plus vulnérables et isolées. Depuis son déménagement, et en raison de la crise sanitaire, le nombre d'enfants

Parce que je m'en rappelle le jour où je voulais **trouver une solution pour [ma fille], pour qu'elle soit avec d'autres enfants**, bah il m'a fallu du temps pour chercher le nom, ou le lieu, ou un endroit pour qu'elle soit bien. **Et un jour une personne m'a parlé d'un endroit qui se nomme la Marelle.** Et j'ai dit « mais c'est quoi la Marelle » ? J'ai cru que c'était une garderie, et que vous y laissez l'enfant. Mais en fait non, c'est plutôt « vous allez avec votre enfant, et vous restez là à l'intérieur, et vous jouez, et en même temps vous laissez jouer l'enfant avec d'autres enfants ». Et ça, c'est pas mal. J'ai apprécié. Comme ça m'a fait plaisir, j'y suis retourné souvent [...]. **En fait c'était devant mon nez, c'était flagrant »**

**Père avec un enfant de 4 ans ne disposant pas de prestation d'accueil, à l'AI.**

<sup>50</sup> Giuliano Bonoli et Cyrielle Champion, *L'accès des familles migrantes défavorisées à l'accueil collectif préscolaire: où et comment investir?*, Lausanne, IDHEAP, 2015.

<sup>51</sup> Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2019*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2020.

bénéficiant de la Marelle a considérablement diminué, passant de 156 en 2019 à 67 en 2021<sup>52</sup>. À la suite de cette observation, de nombreux parents, acteur-trice-s institutionnels et associatifs ont exprimé leur désir de renforcer l'offre de la Marelle, tout en ajoutant que d'autres lieux pourraient jouer un rôle similaire. Parmi ces lieux, où les parents peuvent passer du temps à l'intérieur avec leurs enfants, on peut citer la ludothèque ou la bibliothèque<sup>53</sup>. Un besoin de lieu d'accueil de type Marelle, bibliothèque et/ou ludothèque pendant les vacances scolaires est également mis en avant. En effet, certaines structures ferment au moment où la demande est importante. En complément aux activités en intérieur, des activités de plein air pour les tout-petits pourraient aussi être davantage développées<sup>54</sup>.

Allant dans le même sens, un projet récent intitulé « *Sur le chemin de l'école* » a pour objectif de permettre aux enfants, n'ayant jamais eu accès à des structures d'accueil, de participer à des activités collectives avec leurs parents pendant trois mois avant leur entrée à l'école. Il a connu un grand succès auprès des familles. Cette réussite montre l'importance de continuer à mettre en place des services de ce type.

**CEFAM** permet à des femmes migrantes non francophones et à leurs enfants en âge préscolaire habitant Meyrin de bénéficier d'activités collectives, ainsi que des cours de français et d'alphabétisation avec une garde organisée pendant deux demi-journées par semaine (en partenariat avec la Marelle). Cette mesure favorise l'intégration sociale et professionnelle des mères, tout en facilitant la socialisation des enfants et leur développement linguistique. Le grand succès de cette prestation est que les cours de français servent de prétexte à la socialisation des enfants, et vice-versa, ce qui facilite l'adhésion de la part du public cible. Cependant, fin mars 2023, le CEFAM est confronté à une demande croissante, avec 29 mères en attente pour les classes « grands débutants », 6 mères en attente pour les classes « maman-enfant » et 13 mères en attente pour les activités (personnes qui ne suivent pas déjà des cours)<sup>55</sup>. De plus, les cours de français proposés par le CEFAM ne permettent pas de répondre à la demande des mères avec enfants ayant besoin de cours intensifs de niveau avancé.

#### *Des difficultés qui se poursuivent pendant la scolarisation*

Lorsque les enseignants sont confrontés à des enfants qui entrent en école primaire présentant des difficultés liées à la sous-socialisation ou sous-stimulation, ils sont parfois démunis quant à la meilleure façon d'agir. Parfois le seul outil à disposition est d'orienter l'enfant vers un diagnostic OMP et/ou un suivi chez un logopédiste, mais cette solution n'est pas toujours la plus appropriée. En effet, dans certains cas, ces difficultés sont au moins en partie liées à des facteurs socio-économiques ou à un environnement familial inadéquat (manque de suivi de la part des parents, précarité du logement, utilisation excessive des écrans, etc.) et ne résultent pas nécessairement d'un trouble du développement de l'enfant.

Des difficultés liées à une utilisation problématique des écrans sont constatées tout au long de la scolarité, avec parfois des croyances erronées chez les parents. Certains pensent qu'il est important que leurs enfants apprennent rapidement à utiliser la technologie. Ils ne sont pas conscients des conséquences négatives à long terme, ou ne comprennent pas la nécessité de remplacer le temps passé devant les écrans par des moments de qualité en famille. D'autres parents comprennent les enjeux, mais sont épuisés ou ne sont pas disponibles en raison de leurs obligations professionnelles. Face à ce constat, plusieurs initiatives sont mises en place. Les éducateurs en milieu scolaire font de la sensibilisation individuelle, tandis que l'APE, en collaboration avec d'autres acteurs, organise des soirées thématiques et permet d'aborder ces sujets dans des cercles de parole à l'intention des parents. La Maison Vaudagne travaille également sur ces sujets. Cependant, le principal défi reste de toucher les parents qui ont le plus besoin d'être sensibilisés, les personnes qui participent à ces événements n'étant pas toujours les plus concernées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation : il est possible que les parents soient mal informés ou pas convaincus de la nécessité de participer à ces événements, ou encore qu'ils soient gênés d'y participer du fait qu'ils ne comprennent pas suffisamment le

---

<sup>52</sup> Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2020*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2021 ; Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2019*, op. cit.

<sup>53</sup> En permettant d'emprunter des livres pour enfants en langue étrangère ou avec des projets tels que « *Né.e pour lire* ».

<sup>54</sup> Les activités en nature proposées par la Marelle ont rencontré un grand succès. D'autres ressources existent aussi (p.ex. <https://www.alaforet.ch/>, Jardin Robinson, etc.).

<sup>55</sup> Source : échanges par email avec la directrice de l'association en avril 2023.

français. D'autres obstacles à leur participation peuvent provenir des horaires de travail, du temps à disposition ou du manque de solutions de garde pour leurs enfants.

#### *Augmentation du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers*

Une augmentation non négligeable du nombre d'enfants ayant des besoins particuliers (notamment des troubles du langage, de l'attention ou de l'apprentissage tels que les troubles DYS, TSA et TDAH<sup>56</sup>), aussi bien dans les écoles que dans les activités parascolaires et de loisirs est constatée par les professionnel-le-s. Souvent, ces troubles ne sont pas diagnostiqués, ce qui rend difficile de les distinguer d'un simple retard dans le développement psychosocial. Les chiffres disponibles sont insuffisants pour évaluer l'ampleur du phénomène<sup>57</sup> et déterminer si cette augmentation est proportionnelle à l'arrivée de nouveaux/nouvelles habitant-e-s dans la commune, ou quelque chose de plus important.

Le défi pour les parents et les professionnel-le-s de terrain est que les classes ordinaires dans lesquelles les enfants sont intégrés sont surchargées. Les enseignant-e-s ne sont pas tous formé-e-s pour faire face à ces situations, surtout lorsqu'il y a plusieurs enfants ayant des besoins particuliers avec un ratio de 22 élèves pour 2 enseignants. De plus, les moniteur-trice-s encadrant ces mêmes enfants lors des activités parascolaires ou de loisirs ne sont pas non plus nécessairement formé-e-s pour les accompagner (ceci est surtout vrai pour les activités du GIAP)<sup>58</sup>.

Les familles proches aidantes en contact avec ces enfants se trouvent parfois démunies et ne savent pas comment aider les enfants ni à qui s'adresser pour obtenir de l'aide. Les démarches auprès de l'OMP ou les demandes d'aménagement scolaire sont complexes et difficiles d'accès, ce qui entrave la mise en place d'un soutien précoce pour ces enfants.

#### *Accès difficile aux spécialistes*

Un autre défi, commun aux parents vivant à Meyrin avec des enfants présentant des retards dans le développement, et aux parents vivant avec des enfants ayant des besoins particuliers, est le manque de spécialistes sur le territoire avec comme conséquence des retards de prise en charge. Même pour une évaluation à l'OMP, l'attente est longue. Pour les suivis, c'est encore plus compliqué. Les possibilités de rendez-vous sont peu nombreuses à Meyrin, alors que les parents doivent trouver un-e thérapeute pour la suite de la prise en charge. Les pédiatres et l'OMP ont des listes à disposition, mais les professionnel-le-s qui apparaissent dans ces listes n'acceptent pas de nouveaux/nouvelles patient-e-s. La seule option qui reste est d'amener l'enfant chez un-e spécialiste hors du territoire communal. Cela représente une lourde charge en termes d'investissement temporel pour ces parents souvent déjà fragilisés et parfois ne disposant pas de solutions de garde pour les autres enfants, mettant à risque le succès du suivi thérapeutique.

Trouver un logopédiste sur Meyrin, ça me ferait moins de trajets. J'ai réessayé de faire des tentatives ici, et c'est tout complet, ou il y a des listes d'attente.

**Mère avec deux enfants de 5 ans et 7 mois, ne disposant pas de prestation d'accueil**

<sup>56</sup> Voir : <https://edu.ge.ch/site/capintegration/les-troubles/> (consulté le 03.05.2023)

<sup>57</sup> Nous avons exploré la possibilité d'avoir des indicateurs pour quantifier cette évolution, mais aucun n'a pu être identifié.

<sup>58</sup> Les professionnel-le-s interviewé-e-s ont rappelé qu'à la FASE (MV, Jardin Robinson) il existe un fonds pour l'inclusion (Fonds FINC) qui permet d'obtenir un-e moniteur-trice d'encadrement supplémentaire pour le suivi d'un enfant ayant des besoins particuliers, mais les données à notre disposition ne nous permettent pas d'évaluer si cette ressource est suffisante.

### 3.2.3 Défi 3 : non-participation, isolement social et problèmes de circulation de l'information

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au cours des entretiens ont été mentionnés :<ul style="list-style-type: none"><li>○ les problèmes liés à la circulation de l'information (plus de 45 fois) ;</li><li>○ les barrières linguistiques (plus de 20 fois) ;</li><li>○ l'isolement social des parents (plus de 15 fois) ;</li><li>○ l'accès difficile aux loisirs familiaux (plus de 10 fois).</li></ul></li><li>• 2 parents sur 5 ayant pris part au sondage par questionnaire, dont le plus jeune enfant avait entre 4 et 15 ans, ont mentionné le manque d'infrastructures extérieures pour les enfants<sup>59</sup>.</li></ul>
---------------------------	--

L'isolement social peut toucher les familles pour différentes raisons. Il peut être dû à la précarité économique (des ressources sont nécessaires pour se déplacer, payer des cafés, participer à des activités, avoir accès à la technologie), à des problèmes de santé mentale, mais aussi à l'expérience migratoire, combinée à des barrières linguistiques et à la nécessité de devoir s'intégrer dans une société culturellement très différente de la société du pays d'origine<sup>60</sup>.

La configuration des espaces publics joue aussi un rôle important. La présence d'infrastructures et le type de mobilier urbain peuvent donner l'envie de s'arrêter, d'entrer en relation ou, au contraire, ne pas favoriser l'ouverture et le contact avec l'autre. Certains lieux offrent la possibilité de la rencontre et de la réappropriation par les habitant-e-s, alors que d'autres contribuent à la ségrégation et à l'isolement social<sup>61</sup>. Cette problématique se conjugue avec la planification des quartiers, avec par exemple la présence ou non d'une école ou de commerces de proximité à proximité des habitations.

#### *Les barrières linguistiques et le rôle familial comme facteur d'exclusion*

Lors des entretiens, les acteur-trice-s du réseau ont beaucoup parlé de la situation d'isolement de certaines femmes migrantes et allophones. La plupart sont sans-emploi et passent beaucoup de temps chez elles, s'occupant des enfants et de la maison. Certaines ont rejoint un époux déjà bien inséré, d'autres vivent sans permis de séjour, ce qui les met en situation de devoir se cacher et de travailler 7j/7j. D'autres encore cumulent plusieurs petits emplois. Le fait de devoir gérer toutes ces tâches implique qu'elles n'ont pas le temps de s'informer dans une langue autre que la leur et de participer aux activités existantes, ou n'y voient pas l'intérêt. Elles participent peu aux événements, se servent peu ou pas des ressources sur la commune (par exemple Marelle, Ludothèque), créent peu de liens sociaux avec d'autres parents ou habitant-e-s du quartier, s'investissent peu dans des associations (par exemple APE).

À ces difficultés peuvent s'ajouter des obstacles culturels (certaines femmes n'ont pas l'habitude de sortir seules), des discriminations ou encore des mesures, telles que l'interdiction du *burkini* à la piscine, empêchent les mères musulmanes de participer aux activités avec leurs enfants.

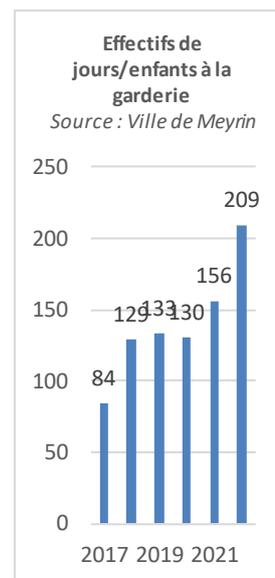
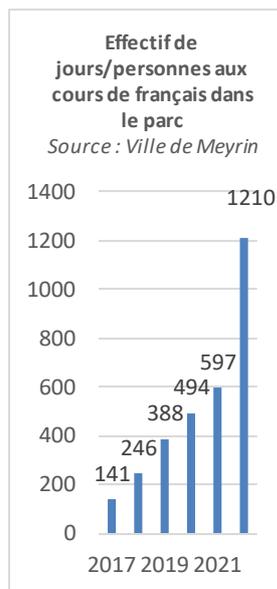
Ne pouvant pas agir sur des aspects tels que la répartition du travail au sein du couple, ou sur la situation de séjour, les professionnel-le-s de terrain se trouvent parfois démuni-e-s. L'obligation d'apprendre le français pour renouveler le permis de séjour peut être un argument utile pour les encourager à sortir et à rencontrer d'autres personnes, mais c'est une mesure coercitive et pas toujours suffisante.

<sup>59</sup> Il s'agit de réponses ouvertes codifiées. Les participant-e-s ont dit spontanément qu'il ne manque rien ou ont mentionné spontanément ce qui manquait selon eux/elles, mais aucune modalité de réponse ne leur était proposée.

<sup>60</sup> M. Ambruso, D. Efiouy-Mäder et D. Ruedin, *Accès aux prestations municipales de proximité*, op. cit.

<sup>61</sup> Clara Tortorici, *Espace public, lien social et résilience urbaine*, Mémoire MDes City Lab, Ecole de design Nantes Atlantique, Nantes, 2021 ; Jan Gehl, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013 ; *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Une offre de cours de français existe sur la commune, tels ceux proposés par l’AHVM, l’UOG, CEFAM, ou les cours de français au parc, gratuits l’été (Jardin botanique alpin). L’offre de cours, très prisée, reste cependant insuffisante pour répondre à la croissance de la demande avec l’arrivée des réfugiés venant d’Ukraine et les nouvelles exigences de renouvellement du permis de séjour. À titre d’exemple, le nombre de personnes s’étant présentées aux cours de français au parc lors des éditions de 2020, 2021 et 2022, est en constante croissance (le graphique ci-contre présente les « jours participés » non les personnes). Après observation du nombre de personnes qui se présentent le premier jour, des financements supplémentaires sont accordés si nécessaire. Au cours des années précédentes, les places étaient insuffisantes le premier jour de cours. La mise en service d’une garde pour enfants a été très appréciée, révélant l’importance de la demande en cours de français sur le territoire communal.



#### De lieux pour se rencontrer

Dans les parcs, tu as tout le temps la possibilité de faire des connaissances entre mamans, entre parents. Ça je trouve sympa. Il y a aussi plus d’endroits pour les enfants.

**Mère avec deux enfants en bas âge, sans-emploi**

Pour commencer à la plus petite échelle, à Meyrin, les places de jeux végétalisées pour enfants ou les jardins potagers entre les immeubles sont une ressource facilitant la création de liens sociaux et sont très appréciés par les familles. Cependant, ces espaces appartiennent souvent à des propriétaires privés et leur qualité varie considérablement selon les sites ou les quartiers. Certains sont bien conçus et entretenus, offrant des zones ombragées et des points d’eau à proximité, d’autres sont saturés de monde (par exemple, la

zone barbecue aux Vergers<sup>62</sup>), ou alors ne sont pas ou pas suffisamment équipés en mobilier urbain et en jeux. En outre, les familles aimeraient des espaces couverts pour passer du temps avec les enfants en hiver ou les jours de pluie.

À une échelle plus large, nous constatons que pour les parents, en particulier les primo-arrivants, la proximité des établissements scolaires est essentielle. Celle-ci leur permet de laisser leurs enfants aller seuls à l’école, de mieux connaître leur quartier et de tisser des liens avec d’autres parents. A l’inverse, avoir des enfants allant au cycle des Coudriers (hors Meyrin) ou scolarisés à l’école primaire d’un autre quartier est mal vécu par les parents et pose de réels défis.

L’école a joué un rôle clé pour unir et créer la solidarité de quartier. On a été réunis par l’école, on se connaît l’un l’autre à travers nos enfants.

**Mère monoparentale avec trois enfants adolescents, bénéficiaire de l’Hospice général**

Pour les familles vivant dans des logements exigus, le besoin de locaux pour se rencontrer, pour fêter des anniversaires ou pour des cérémonies, est d’autant plus grand.

Nous constatons aussi que certaines familles nombreuses évitent des lieux de loisirs trop fréquentés par peur de ne pas réussir à gérer leurs enfants en public. C’est notamment le cas de la piscine des Vergers. La

<sup>62</sup> Nous avons constaté nous-mêmes la surfréquentation de ce lieu lors de la réalisation de la deuxième cartographie. Les tables étaient toutes prises avant même le début du barbecue organisé par la Maison Vaudagne, ce qui a contraint de déplacer l’activité vers un autre endroit.

construction de nouvelles installations sportives (notamment la piscine intercommunale de Pré-Bois prévue pour les prochaines années) pourrait soulager cette situation.

#### *Avec la pandémie : une exacerbation de l'isolement social préexistant*

Les mesures mises en place durant la crise sanitaire ont considérablement réduit les possibilités de créer des liens informels et ont rendu l'insertion sociale plus compliquée. De nombreux événements qui permettaient aux familles de se rencontrer ont été annulés, tels que la Fête des écoles. Cette situation a exacerbé l'isolement social de certaines personnes, entraînant des conséquences néfastes sur leur état de santé mentale et physique.

La pandémie a également accentué les clivages dans la société et créé de nouvelles barrières. Les familles sans « pass sanitaire » ont été particulièrement touchées, étant temporairement exclues de certains services et loisirs.

La pandémie a également rendu difficile l'utilisation des aménagements existants pour les enfants. Avec la densité et l'urbanisation de Meyrin (surtout Meyrin-village et les quartiers alentours), il était difficile pour les enfants de trouver des alternatives (par exemple jardins privés). Certaines fermetures ont été prolongées au-delà des périodes de confinement, comme la piscine des Ailes à Cointrin, durant deux étés consécutifs, suscitant le mécontentement des familles (celles-ci ont demandé à ce que soit au moins ouverte la zone avec la pataugeoire).

Ce n'était pas facile. J'ai pris 8 kilos. On a passé le temps en restant à la maison, ce n'était pas possible de sortir. J'étais stressée. [...] Plusieurs personnes que je connaissais sont décédées. Ce n'était pas facile. [...] Ma fille aussi était très triste, parce que nous aimons bien sortir le soir pour marcher, ou sortir avec les amis... mais c'était interdit. Alors, elle aussi disait « *Maman, on ne peut pas sortir à la maison* ». Mais c'est comme ça, ce n'est pas nous qui avons décidé, c'est comme ça. Voilà.

**Mère monoparentale avec un enfant de 14 ans, bénéficiaire de l'Hospice général, vivant dans un 3 pièces**

Je trouve qu'on est retourné assez vite à la normale, mais c'est vrai aussi que l'hiver sans pass sanitaire c'était un peu compliqué, avec deux enfants en bas âge à occuper. [...] Ça a créé une fracture au point que je ne pensais même plus rentrer dans un bistrot pour boire un café ; ça ne faisait plus partie de ma vie. Ça a créé un fossé, des populations sont rejetées de propositions sociales, de lieux comme les bibliothèques. Je trouve que l'on confond les effets du covid-19 et les effets des mesures sanitaires. On a tendance à dire que les conséquences sont à cause du covid, mais il y a aussi des décisions politiques qui ont été appliquées et qui ont eu un impact dans notre vie.

**Mère avec deux enfants en bas âge, bénéficiaire de l'Hospice général**

Avant, j'allais souvent dans les structures pour enfants avec mon fils. Pendant cette période, je voyais que c'était tout fermé, même les parcs. [...] Parce que tu voyais qu'il y avait les banderoles de la police : « interdiction d'utiliser jeux » et tout ça. Ça me rendait triste, et puis je devenais folle, parce que... tu ne pouvais pas sortir. C'était tout fermé, il n'y avait rien. Au bout d'un moment, rester tout le temps à longueur de journée à la maison avec elle... on devenait fou quoi.

**Mère avec deux enfants de 5 ans et 7 mois, sans-emploi**

#### *Circulation de l'information problématique auprès des plus précaires*

Les parents bien insérés parlant couramment le français et ayant des enfants scolarisés trouvent généralement facilement les informations dont ils ont besoin, notamment grâce aux outils numériques. Cependant, pour d'autres parents, l'accès à l'information peut s'avérer plus compliqué (notamment pour les familles nouvellement arrivées, non francophones, peu à l'aise avec les outils numériques et/ou connaissant mal les

Il y a déjà tellement de choses. Il faut réussir à prendre le temps de s'informer sur ce qui se passe.

**Parent ayant participé au sondage par questionnaire**

institutions). Cette situation concerne environ 50% des personnes suivies par les assistants sociaux de la mairie (il s'agit parfois de personnes nées en Suisse).

Il arrive que l'information reflète un système compliqué. Par exemple, lorsque trois acteurs institutionnels différents structurent les journées des enfants : l'établissement scolaire, le parascolaire et les restaurants scolaires (voir défi 1). Dans ce contexte, des projets comme « *Bientôt à l'école* » ou « *Sur le Chemin de l'école* », permettant aux familles non francophones de préparer au mieux la première rentrée scolaire de l'enfant, rencontrent un grand succès.

Je ne suis jamais allée à la commune, parce que je suis à l'Hospice central. Quand j'ai besoin de quelque chose, je me tourne vers l'Hospice.

Je ne suis jamais allée à la fête des voisins ou comme ça, parce que, quand elle a lieu, j'ai quelque chose d'autre, chaque année.

**Mère monoparentale avec un enfant de 14 ans, bénéficiaire de l'Hospice général**

Parfois ces problèmes d'informations deviennent un obstacle à la prévention, à la participation sociale (loisirs, activités et événements culturels, etc.), au bon fonctionnement quotidien (par exemple, les inscriptions aux restaurants scolaires), ou peuvent compliquer la sortie d'une situation de précarité (voir défi 4).

### 3.2.4 Défi 4: précarité des familles et pandémie

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors des entretiens il a été mentionné :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ une précarisation des familles due à la crise sanitaire (plus de 15 fois) ;</li> <li>○ des problèmes de non-recours aux prestations sociales cantonales ou communales (plus de 25 fois).</li> </ul> </li> <li>• Les problèmes d'accès et de maintien du logement ont été évoqués (plus de 20 fois).</li> <li>• La part d'élèves issus de milieux modeste ou défavorisé en 2018 (42,1 %) est supérieure de plus de dix points à la moyenne cantonale (30,8 %) ; entre 2018 et 2022, la part d'élèves issus de milieux modeste ou défavorisé, à Meyrin a augmenté de 1,5 % (pour arriver à 43,6 %).</li> <li>• Le taux de prestations complémentaires familiales de 2021 est plus élevé à Meyrin (2,3 %) en comparaison avec la moyenne cantonale (1,4 %).</li> <li>• Le nombre moyen de bénéficiaires de l'Hospice général par dossier en 2021 est plus élevé parmi les résidents de Meyrin (1,9 personne par dossier) en comparaison avec la moyenne cantonale (1,6 personne par dossier).</li> </ul>
---------------------------	--

Le chapitre 2 a mis en évidence l'évolution de la précarité à Meyrin. Les familles sont particulièrement concernées : avoir des enfants augmente le besoin de ressources, tout en réduisant le temps disponible pour travailler. C'est particulièrement le cas pour les familles nombreuses et/ou monoparentales<sup>63</sup>. Le manque de ressources économiques peut réduire les alternatives, par exemple en ce qui concerne la prise en charge des enfants, obligeant les familles à dépendre presque entièrement des ressources publiques<sup>64</sup>(voir défi 1).

À Meyrin, les professionnel-le-s de terrain constatent une précarité en augmentation chez les familles (accroissement des demandes d'exonération des coûts, des demandes d'aide financière, etc.). Avec la pandémie, de nombreuses personnes qui n'avaient jamais demandé de prestations sociales se sont retrouvées dans l'obligation de le faire. Les services sociaux ont été confrontés à de nouveaux profils de bénéficiaires, en particulier des familles qui étaient auparavant relativement à l'aise, mais qui ont été précipitées dans la précarité par les changements économiques conjoncturels. Il s'agit surtout de familles de « *petits indépendants* » tels que des chauffeurs de taxi, des coiffeurs, des restaurateurs ou des entreprises de

<sup>63</sup> Direction générale de l'action sociale (DGAS), *Rapport sur la pauvreté dans le canton de Genève*, op. cit.

<sup>64</sup> Giuliano Bonoli et Michel Berclaz, *Besoins sociaux et prestations d'aide sociale en ville de Genève. Eléments pour une réorientation des aides communales*, Chavannes-près-Renens, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), 2007.

nettoyage. Ce basculement soudain a eu des répercussions importantes sur la santé mentale de ces familles. La crise sanitaire a également généré de la précarité indirecte : séparations, éclatement de situations de violence domestique, apparition de problèmes de santé (par exemple covid long, anxiété) ou empirement de ceux-ci (santé mentale). Ces situations ont pu affecter le revenu ou la capacité à travailler des parents. Or, à Meyrin la précarité économique des familles était un phénomène déjà bien présent avant la pandémie.

#### *Difficultés d'insertion professionnelle persistantes pour certains parents*

Les travailleur-euse-s de terrain sont de plus en plus confrontés à des situations de précarité qui persistent malgré de multiples interventions. Celles-ci résultent d'un cumul de vulnérabilités telles que des problèmes de santé, la monoparentalité, des séparations, le manque de formation, le manque de solutions de garde et des problèmes de logement<sup>65</sup>. Les familles précaires interviewées cumulent souvent plusieurs vulnérabilités.

Être d'origine étrangère et avoir migré à l'âge adulte est un facteur qui pèse lourdement sur les perspectives d'emploi. En effet, les compétences acquises dans un autre pays ne sont pas directement transférables, en raison des obstacles liés à la reconnaissance des diplômes, mais également à cause des compétences linguistiques (le niveau B2 de français est pour la plupart du temps nécessaire pour obtenir un emploi). À cela s'ajoutent le manque de réseau, la méconnaissance du système et des institutions suisses, ainsi que la discrimination à l'embauche<sup>66</sup>.

L'AOE et la Cité des Métiers sont deux lieux que les résident-e-s de Meyrin peuvent fréquenter pour obtenir une assistance en matière d'insertion professionnelle. Toutefois, ces ressources sont peu connues du grand public, et certaines personnes ne sont par exemple pas au courant que la Cité des Métiers s'adresse également à un public adulte.

#### *Logement*

Bien que les loyers à Meyrin soient inférieurs, en moyenne, à ceux pratiqués à Genève, le logement reste un problème. Les familles précaires doivent souvent vivre dans l'espoir de trouver un jour un logement plus adapté à leurs besoins.

La pandémie a amplifié la souffrance associée au mal-logement et a entraîné une augmentation de la demande d'appartements. Des solutions d'urgence ont dû être mises en place pour faire face à des situations de violences domestiques, de maltraitance et au besoin des jeunes de quitter le domicile familial. Depuis la fin de la pandémie, cette demande ne s'est pas calmée.

C'est ça qui nous manque, une pièce en plus. Vous imaginez deux personnes... Elle est plus grande que moi maintenant. Elle a bientôt quatorze ans, mais elle est plus grande que moi. On dort dans un seul lit. Ce n'est pas facile.

**Mère monoparentale avec une fille de 13 ans, bénéficiaire de l'Hospice général, vivant dans un 3 pièces**

De nombreuses difficultés bien connues<sup>67</sup>, constatées à Meyrin, sont difficiles à pallier : manque de permis de séjour, endettement, manque de ressources pour constituer la garantie de loyer ou insuffisance des barèmes de l'Hospice général. Dans certaines familles, les loyers trop élevés « faute de mieux », consomment une partie très importante du revenu, plongeant celles-ci dans la précarité économique, et ce malgré l'existence des allocations de logement.

Une spécificité meyrinoise est que les personnes qui vivent à Meyrin tendent à vouloir y rester. Cette préférence s'explique d'abord par la qualité de vie qu'on y trouve. Les liens sociaux, tissés au fil des années,

<sup>65</sup> Selon les personnes consultées, les cas des bénéficiaires de l'Hospice général résidant à Meyrin seraient particulièrement complexes en comparaison cantonale.

<sup>66</sup> Mugglin Leonie, Denise Efionayi et Gianni D'Amato, *Racisme structurel en Suisse : un état des lieux de la recherche et de ses résultats*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Swiss Forum for Migration and Population Studies, 2022.

<sup>67</sup> Jean Blanchard et Frédéric Schmidt, « La situation du logement à Genève : état de la situation et propositions d'actions » 2008 ; J.-M. Bonvin et al., *La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Cœur.*, op. cit.

expliquent également pourquoi les habitant-e-s préfèrent y rester<sup>68</sup>. Mais d'autres explications entrent en ligne de compte. Meyrin étant décentré par rapport au reste du canton, en cas de séparation, le partenaire qui quitte le domicile préfère rester dans la commune pour ne pas trop s'éloigner de ses enfants et de leur école. Ceci est également valable quand on a un emploi sur place, on hésitera davantage à aller chercher un logement ailleurs dans le canton. Cette spécificité, bien que compréhensible, limite les possibilités de logement accessible.

Les travailleur-euse-s de terrain ont peu de moyens d'action à leur disposition pour aider les personnes à la recherche de logement. Ces dernières ont parfois l'espoir que les assistant-e-s sociaux de l'Hospice ou de la mairie pourront leur mettre un appartement à disposition. Malheureusement, en cas de résiliation de bail, l'hébergement en foyer ou en hôtel est souvent la seule option possible. La Ville de Meyrin ne dispose que de trois appartements relais, occupés la plupart du temps.

#### *Des prestations sociales auxquelles il est parfois difficile de recourir*

Pour faire face à la précarité des familles, les premières ressources sont les allocations familiales (pour les salarié-e-s), les différentes prestations cantonales (sous conditions de ressources), y compris l'aide économique de l'Hospice général, ainsi que les assurances sociales. Pour compléter ces aides, plusieurs autres prestations existent au niveau communal. Ces prestations comprennent principalement des réductions ou exonérations tarifaires pour les activités de loisirs, le parascolaire, les restaurants scolaires et les places de garde extrafamiliale. De plus, selon certaines conditions, les familles peuvent également bénéficier d'une aide financière ponctuelle pour le paiement d'une facture, afin d'éviter une détérioration de leur situation (par exemple pour le loyer ou les factures de santé).

Les entretiens menés avec les familles précaires et les professionnel-le-s de terrain ont mis en évidence que la gamme des prestations existantes est suffisamment large, mais qu'il est essentiel de rendre ces prestations plus accessibles. Des mécanismes de non-recours ont été identifiés. Les barrières se situent au niveau de l'information concernant l'existence d'une prestation et aux critères d'accès (*non-connaissance*), mais également au niveau de la peur des conséquences et/ou de la honte ressentie, qui font qu'une offre est connue sans être sollicitée (*non-demande*) ainsi qu'à l'inaccessibilité physique et/ou administrative qui empêche d'aboutir à la réception de l'information (*non-réception*)<sup>69</sup>.

*Non-connaissance* : il existe un manque de connaissance de la part de certains publics concernant le fonctionnement général du système de prestations sociales (quelles prestations existent au niveau communal ? au niveau cantonal ?). Parfois c'est l'abondance d'informations qui submerge les personnes, qui ne parviennent pas à déterminer celles qui sont les plus utiles pour elles. Un autre obstacle est que presque toutes les informations sont sous forme écrite et en français<sup>70</sup>.

Les travailleur-euse-s de terrain constatent qu'une intermédiation humaine est souvent nécessaire pour s'assurer qu'une personne reçoive les informations appropriées. C'est pourquoi il est important que tous-tes les professionnel-le-s du réseau soient au courant de ce qui se passe sur le territoire, sur le plan social, culturel, de la petite enfance ou des loisirs. Au sein de la Ville de Meyrin, l'information circule bien, mais certain-e-s professionnel-le-s terrain, qui ne travaillent pas pour la Ville de Meyrin, ont indiqué rencontrer des difficultés à se tenir informés.

---

<sup>68</sup> Les personnes hébergées dans des foyers pour requérants d'asile sont également touchées par la situation actuelle. Meyrin est souvent le premier endroit où ils arrivent et tissent leurs premiers liens sociaux. Pour certains, partir ailleurs est difficile car cela peut affecter leurs ressources, leurs connaissances et leur réseau local, qui leur sont utiles.

<sup>69</sup> Philippe Warin, « Le non-recours aux prestations sociales : quelle critique du ciblage? », *Les politiques sociales*, 2014, n° 2, p. 12–23.

<sup>70</sup> Bien que des efforts soient faits pour fournir certaines informations dans d'autres langues, la langue principale reste le français.

Non-demande : la plupart des prestations communales ne sont pas accordées automatiquement, mais doivent être demandées. Plusieurs obstacles connus par les recherches sur le non-recours à Genève ont été identifiés dans les entretiens :

- la honte liée à la stigmatisation des bénéficiaires ;
- la peur des conséquences (perte du permis de séjour, retrait des enfants, etc.) ;
- le rapport avec les institutions étatiques très différents selon le pays d'origine ;
- le sentiment de reconnaissance de vivre en Suisse empêche de se sentir légitime de demander davantage.

Je suis contente ici. Ce serait être trop gâtée si je demandais plus [...] Il y a tout à ma disposition c'est à moi d'utiliser. [...] On a presque trop.

**Mère monoparentale avec trois enfants adolescents, bénéficiaire de l'Hospice général**

Quand je suis arrivé à Meyrin, j'ai commencé par vivre dans un studio, à la Golette, qu'un monsieur me louait pour que je vive avec mon fils. Mais ensuite, il a demandé de récupérer son studio et je n'avais plus où vivre. Ça été quelques mois... **Une voisine bolivienne, qui vivait juste à côté, m'a dit d'aller à la mairie parce que là-bas ils aident les gens.** Je lui ai dit que mon salaire était très bas - bon ça c'était avant - mais **j'avais peur d'aller à la mairie, parce qu'avec un salaire si bas, j'avais peur qu'on me retire mon fils.** J'avais peur parce que je n'avais pas d'appartement. La voisine m'a dit « non vas-y, ils peuvent t'aider ». Grâce à Dieu, j'ai eu l'opportunité de rencontrer la travailleuse sociale de la mairie, qui est une jeune femme spectaculaire, compréhensive [...]. Ensuite des gens de l'école nous ont donné des petites cartes/papier pour que je puisse obtenir un appartement. Parce qu'à l'école de mon fils, les gens savaient que je passais par une période difficile. Les professeurs m'ont beaucoup aidé. **Ils m'ont dit « allez à la mairie, ils peuvent vous aider ».** Et vraiment [la travailleuse sociale] nous a donné une aide inconditionnelle.

**Père seul avec un enfant de 12 ans, suivi par les permanences sociales de la mairie**

Non-réception : Quelques aspects en lien avec la non-réception ont également été constatés. La lourdeur des démarches administratives, liée à la complexité, la conditionnalité et la hiérarchisation des aides existantes apparaît dans le récit de plusieurs professionnel-le-s. Ces difficultés sont de natures très variées.

Certains parents interviewés ont mentionné avoir voulu demander une exonération ou un rabais auxquels ils avaient droit, mais s'y sont pris trop tard. Des obstacles tels que des périodes limitées pour demander une prestation ou les multiples délais (qui s'ajoutent aux délais d'inscriptions aux activités pour lesquelles les personnes demandent la réduction ou l'exonération) peuvent poser des problèmes d'accessibilité.

Les offres que Meyrin fait pour les piscines ont un délai limite pour prendre l'abonnement à un certain prix. Hors de ces délais, c'est le prix normal. Je trouve ça dommage parce qu'à cette période je n'ai pas eu le temps de me libérer pour aller à la piscine ou à la commune ce qui fait que je suis arrivée en dehors du délai et je ne l'ai pas pris.

**Mère seule avec deux enfants de 5 et 11 ans, suivie à la mairie suite à une séparation et violences domestiques**

Une autre difficulté, qui peut être mentionnée, est que pour accéder à certaines prestations cantonales (rente AI, pensions alimentaires, permis de séjour, etc.) des démarches légales compliquées sont parfois nécessaires. Il manque des permanences juridiques spécialisées sur le territoire de la commune - telles que Caritas, CSP, F-information - pour aider les personnes en difficulté à monter un dossier. À cela s'ajoute l'éloignement géographique de certains guichets cantonaux, qui complique le recours à certaines prestations, quand il faut se présenter en personne pour demander un document ou des explications. Les associations et institutions spécialisées dans l'aide à certains publics, par exemple les victimes de la violence de genre (SOS femmes, centre LAVI, AVECC, etc.), sont-elles aussi éloignées. Avoir plusieurs enfants en bas âge rend particulièrement difficiles les déplacements vers ces structures.

Concernant la lourdeur administrative, il faut noter que parfois des « simplifications », mises en place par l'administration, sont fonctionnelles pour le plus grand nombre, mais peuvent créer des difficultés supplémentaires à des groupes spécifiques. Nous pouvons par exemple mentionner les démarches en ligne (My.Giap ; e-démarches). Si ces démarches simplifient la vie à de nombreuses personnes, elles créent en même temps des « grands exclus », notamment les personnes qui ne possèdent pas d'ordinateur ou manquent de compétences en informatique. Toujours dans ce sens-là, nous constatons qu'un grand nombre de réduction ou d'exonération tarifaires sont conditionnées au niveau du RDU. L'attestation RDU a été introduite pour coordonner les différentes prestations et faciliter les démarches administratives. Or, cette attestation est uniquement envoyée, de manière automatique, aux « contribuables ordinaires ». Les personnes titulaires d'un permis F ou B (taxées à la source) ou les personnes taxées d'office<sup>71</sup> — qui sont souvent aussi les plus précaires — doivent demander cette attestation<sup>72</sup>. De plus, le RDU reflète la situation familiale des deux années en arrière. Il est possible de demander une mise à jour, par une démarche administrative additionnelle, uniquement si la baisse de revenu dépasse 20%. Pour une partie de la population, ces dispositifs ne sont donc pas de véritables simplifications, mais sont au contraire susceptibles de nécessiter davantage de soutien et de proactivité dans le processus d'activation des droits.

### *Des situations de précarité, mais des trajectoires de résilience*

Après avoir examiné les trajectoires de vie des dix familles en situation de précarité<sup>73</sup>, nous avons observé une tendance quasi systématique à une détérioration économique, sociale ou de santé causée par la pandémie. Plusieurs de ces familles ont dû se tourner vers les Colis du Cœur pour compléter les aides qu'elles recevaient. A noter toutefois que la plupart de ces situations de précarité étaient en cours de résolution ou de stabilisation au moment des entretiens (automne 2022).

En examinant les situations antérieures à la pandémie, nous constatons que toutes ces familles sont arrivées d'autres communes et que neuf sur dix étaient déjà dans une trajectoire caractérisée par la précarité (emploi, permis de séjour, logement, santé, guerre ou pauvreté dans leur pays d'origine), avant de s'installer à Meyrin. Pour huit de ces familles, emménager à Meyrin a représenté un pas en avant vers une meilleure qualité de vie : accès à un logement moins cher, plus spacieux ou de meilleure qualité<sup>74</sup>.

En prenant en compte ces constatations, on peut voir que Meyrin apparaît davantage comme un « lieu de résilience » où des personnes qui étaient déjà en situation de précarité parviennent à améliorer leur vie, du moins partiellement.

Cependant, cela ne signifie pas que tout est résolu dans la vie de ces personnes qui, pour la plupart, demeurent en situation de précarité économique. Cette situation doit également faire réfléchir aux limites des réponses

---

<sup>71</sup> Dont la pratique du travail social montre qu'il s'agit souvent d'un « signe de situation financière difficile et de grandes difficultés administratives » selon le rapport de Barbara Lucas et al. (2019)

<sup>72</sup> Barbara Lucas et al., « Le non-recours aux prestations sociales à Genève », *Quelles adaptations de la protection sociale aux attentes des familles en situation de précarité*, 2019.

<sup>73</sup> Quatre familles bénéficiaires de l'Hospice général ; trois familles suivies par les accompagnements individuels de la mairie, trois familles en contact avec la Petite Enfance (une mère sans emploi, un père à l'AI, une famille en attente du permis de séjour habitant en foyer).

<sup>74</sup> Par exemple : [Hospice général] Famille A, mère monoparentale avec trois enfants adolescents : la famille est arrivée à Meyrin alors qu'elle était déjà bénéficiaire de l'Hospice général. Avant cela, la famille était logée dans un hôtel de l'Hospice général.

[Hospice général] Famille C, couple avec deux enfants en bas âge : la famille s'est installée à Meyrin parce qu'elle a trouvé un logement abordable dans une coopérative étudiante.

[Hospice général] Famille D, couple avec quatre enfants : la famille est arrivée à Meyrin en 2017 après avoir attendu pendant des années un logement plus grand.

[Mairie] Famille F, père seul avec un enfant : avant de venir à Meyrin, il habitait en ville de Genève et avait déjà des problèmes liés à son permis de séjour. Il est arrivé à Meyrin en trouvant une sous-location, puis a pu rester car un appartement lui a été attribué après avoir perdu sa sous-location et s'être retrouvé sans-abri.

La seule personne qui n'était pas déjà dans une trajectoire caractérisée par la précarité est une mère qui a subi des violences domestiques, qui ont entraîné sa précarité. Pour la famille en situation de précarité avant d'arriver à Meyrin, pour laquelle l'emménagement dans cette commune n'a pas représenté une amélioration de vie, on peut l'expliquer par le fait qu'elle était hébergée dans un foyer et aurait préféré s'installer dans une autre commune où elle avait plus de liens sociaux.

institutionnelles existantes à tous les niveaux (pas uniquement au niveau de la Ville de Meyrin) et à la force des logiques qui maintiennent et reproduisent les inégalités sociales dans le temps.

#### 4. Comment vont les jeunes ? Quels sont leurs besoins ?





## 4.1 Les jeunes se sentent bien à Meyrin

Le constat général qui ressort des entretiens est que les jeunes, dans leur ensemble, apprécient de vivre à Meyrin. Sur une échelle de 1 à 10, la note globale donnée par les 60 jeunes sondés était de 8,3.

À Meyrin, les jeunes apprécient le fait de ne pas être des anonymes dans la ville. Tout le monde connaît tout le monde et il est facile de se rencontrer, de créer des liens, de se sentir comme dans une grande famille. Les jeunes créent des ressources et circulent bien entre les lieux, d'un quartier à l'autre.

Un sentiment d'appartenance fort à la commune est aussi constaté. Les professionnel-le-s travaillant avec ces derniers trouvent que les jeunes sont fiers d'être de Meyrin. « *Les jeunes se sentent meyrinois, pas genevois !* », nous a dit un travailleur de terrain.

Un certain éventail d'activités très variées existe pour les jeunes. Lorsqu'ils sont questionnés sur leurs activités préférées, il est souvent fait référence à la Maison Vaudagne et/ou à Transit. Ils pratiquent plusieurs types d'activités, comme le sport de loisirs (la piscine et la patinoire sont des lieux particulièrement appréciés), rencontrer des amis, se rendre au centre commercial ou passer du temps dans l'espace public, particulièrement dans le nouveau quartier des Vergers et à Meyrin-village.

Quand les jeunes ont envie d'aller au centre-ville de Genève, il leur suffit de prendre le tram qui circule jusqu'à tard le soir. La commune offre un soutien à l'achat des abonnements TPG, ce qui est très apprécié. Ils ont donc en même temps la possibilité de vivre l'« entre-soi de Meyrin », où tout le monde se connaît, et la possibilité de se rendre au centre-ville de Genève, où une offre d'activités plus large les attend. Passer sa jeunesse à Meyrin apparaît donc comme un avantage. Toutefois, à l'instar des adultes, une importante proportion de jeunes aimerait que Meyrin soit encore mieux connecté au centre de Genève, avec une plus grande fréquence du tram n° 18.

À Meyrin, on se connaît tous entre jeunes de mon âge. On se connaît tous personnellement, ou au moins de vue. Et même dans le monde professionnel tout le monde se connaît. Je trouve ça intéressant. Ce n'est pas dans toutes les communes que tu peux connaître du monde et parler dans toute la ville. [...] C'est facile de faire des rencontres. Il y a plusieurs lieux pour se rencontrer !

**Jeune**

## 4.2 Principaux défis identifiés

Malgré ce constat plutôt positif des jeunes vis-à-vis de Meyrin, quatre grands défis ont été identifiés en croisant les résultats des entretiens, questionnaires et données statistiques disponibles. Ces défis comprennent (sans ordre de priorité particulier) :

- le manque d'activités : ce constat n'est pas uniquement celui des jeunes eux-mêmes, mais également celui des parents qui ont de jeunes enfants, et qui s'inquiètent déjà du fait qu'il n'y aura pas suffisamment d'activités pour leurs enfants quand ils seront adolescents. C'est également le constat des travailleur-euse-s de terrain. Des expressions telles que « il n'y a pas de vie pour les jeunes après 16 ans » sont parfois utilisées pour décrire la situation ;
- le manque de locaux, d'aménagements et d'espaces de rencontre. Le chapitre précédent a montré que les familles aiment Meyrin parce que c'est « très familial » ; l'envers de la médaille, c'est que les jeunes ont parfois du mal à y trouver leur place ;
- l'augmentation des comportements problématiques (violences, consommation et vente de drogue) ;
- l'émergence de nouvelles fragilités matérielles et psychosociales fragilisant les trajectoires de formation-travail, surtout auprès des jeunes issus des familles les plus précaires. Le phénomène résulte des conséquences directes et indirectes de la crise sanitaire.

À Meyrin, il y a beaucoup d'associations et d'activités proposées pour les enfants ; les parents sont gâtés. Pour les plus grands, ados ou adolescents, c'est plus compliqué.

**Travailleur de terrain**

Dans cette partie, nous approfondirons ces défis afin de mieux comprendre la situation actuelle, les ressources déjà disponibles pour y faire face, ainsi que les besoins non satisfaits.

#### 4.2.1 Défi 1: loisirs et activités pour les jeunes

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 jeunes sur 5 ayant pris part au sondage signalent qu'il manque des activités<sup>75</sup> ;</li> <li>• moins de 1 jeune sur 5 ayant pris part au sondage a indiqué qu'il ne manque rien ;</li> <li>• le manque d'activités pour les jeunes inquiète aussi les parents ;</li> <li>• le manque d'activités de loisirs (tous types d'activités confondues) a été mentionné plus de 25 fois dans les entretiens avec les collaborateur-trice-s de terrain, les familles et les jeunes.</li> </ul>
---------------------------	--

L'accès aux loisirs est important pour le bien-être psychosocial et physique des jeunes<sup>76</sup>. Les loisirs constituent une occasion pour eux de découvrir de nouvelles activités, de développer de nouvelles compétences et d'explorer leurs passions. Ils offrent aux jeunes la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes et de favoriser l'apprentissage de la vie de groupe, ce qui peut contribuer à leur développement social et affectif. Les activités de loisirs permettent également de favoriser le développement de la confiance et de l'estime de soi, ainsi que l'autonomie. En élargissant le réseau social, elles peuvent favoriser l'insertion professionnelle, les horizons d'avenir et augmenter la motivation. Enfin, l'accès aux loisirs peut aider à prévenir l'isolement social, l'ennui et le stress, permettant à la fois aux jeunes en difficulté scolaire ou sans activité professionnelle de se sentir valorisés et de développer une identité sociale.

Les premières études réalisées en Suisse sur l'impact de la pandémie de covid-19 confirment que celle-ci a fortement affecté les activités de loisirs des jeunes<sup>77</sup>. Ces activités ont souvent été remplacées par du temps passé devant les écrans<sup>78</sup>, surtout parmi les 13-16 ans qui souffraient déjà, avant la pandémie, d'une utilisation problématique des écrans (la part des jeunes entre 13 et 16 ans passant plus de 2h par jour devant les écrans est passée de 50% à plus que 80% pendant le confinement). Les enfants qui ont accru leur présence face aux écrans et réduit leur pratique d'une activité physique pendant le confinement sont très souvent ceux qui ont subi un impact plus sévère de la pandémie<sup>79</sup>.

*Une offre d'activités de loisirs riches et appréciées, mais qui peinent à satisfaire la demande*

À Meyrin, bien que l'offre d'activités de loisirs soit vaste et diversifiée, et présente une croissance, elle ne parvient pas à répondre aux besoins de tous les jeunes.

L'offre d'activités sportives semble saturée (certaines tranches d'âges peinent à trouver des places disponibles). Elle manque aussi de diversité. Certains jeunes se déplacent ainsi à l'extérieur de Meyrin pour pratiquer leur sport favori.

Mais « **Foot Meyrin** », ce n'est pas pour nous. En étant jeune, c'est bien Meyrin. Mais pour nous, à notre âge, si nous avons envie juste de jouer et nous faire plaisir, c'est trop compétitif.

**Et en fait, toi t'es allé chercher [hors Meyrin] un autre club qui est plus chill.**

Voilà c'est ça.

**Jeunes**

<sup>75</sup> Tant pour ce point que le suivant : il s'agit de réponses ouvertes codifiées. Les participants ont dit spontanément qu'il ne manque rien ou ont mentionné spontanément ce qui manquait selon eux, mais aucune modalité de réponse ne leur était proposée.

<sup>76</sup> Kyulee Shin et Sukkyung You, « Leisure type, leisure satisfaction and adolescents' psychological wellbeing », *Journal of Pacific Rim Psychology*, 2013, vol. 7, n° 2, p. 53-62 ; Christine Détrez, « Les loisirs à l'adolescence: une affaire sérieuse », *Informations sociales*, 2014, vol. 181, n° 1, p. 8-18.

<sup>77</sup> Stoecklin Daniel et Richner Ludivine, *Enquête exploratoire. Le vécu des enfants et adolescents de 11 à 17 ans en Suisse romande par rapport au COVID-19 et aux mesures associées (semi-confinement)*, Genève, Université de Genève, 2020.

<sup>78</sup> Gabriela P. Peralta et al., « Lifestyle Behaviours of Children and Adolescents During the First Two Waves of the COVID-19 Pandemic in Switzerland and Their Relation to Well-Being: An Observational Study », *International journal of public health*, 2022, vol. 67, p. 1604978.

<sup>79</sup> V. Richard et al., « Impact of the COVID-19 Pandemic on Children and Adolescents », art cit.

Le manque de locaux disponibles pour les clubs ou les associations est un obstacle majeur (par exemple, l'association de boxe ne trouve pas de local pour ses activités sur la commune, alors qu'un intérêt existe).

Le GIAP pourrait proposer davantage d'activités sportives sur le temps du parascolaire pour compléter le manque. Cependant, son offre est elle aussi limitée par le manque d'espace, le GIAP devant accueillir parfois plus de 50 enfants dans une salle de sport.

En ce qui concerne les loisirs de consommation, il existe aussi des lacunes. Les jeunes souhaitent avoir accès à des activités telles que le cinéma, le shopping, des fastfoods, des bars à chicha. Le cinéma, en particulier, est très mentionné parmi les jeunes ayant participé au sondage par questionnaire<sup>80</sup>. Pendant la saison estivale 2022, un cinéma itinérant dans les différents quartiers a été mis en place, mais cela ne remplace pas un vrai cinéma.

Quant aux événements, ceux qui existent actuellement sont appréciés. Les jeunes expriment toutefois le souhait d'avoir davantage d'activités culturelles, qu'il s'agisse d'événements tout public auxquels ils peuvent participer ou des événements dédiés spécifiquement à leur classe d'âge (certains jeunes ont parfois du mal à participer activement aux événements qui ne leur sont pas spécifiquement dédiés), surtout pendant la saison estivale. Ce besoin émerge avec la sortie de la pandémie pendant laquelle un grand nombre d'événements ont été annulés.

#### *Accès aux activités de loisirs*

Il ne suffit pas qu'il y ait une offre de loisirs pour les jeunes, il faut également que les activités soient accessibles et que l'information les concernant circule efficacement. Par exemple, un grand nombre de jeunes ne savent pas que l'Undertown a aussi pour vocation de proposer un accueil encadré, des activités découvertes etc. Une campagne d'information est prévue en ce sens.

De plus, le coût des loisirs peut également représenter un obstacle. Certains types de loisirs sportifs et culturels sont trop chers pour les jeunes issus de familles précaires. Les données ne nous permettent pas de quantifier ce phénomène, mais cela a été mentionné plusieurs fois par les travailleur-euse-s de terrain. Des aides existent, mais elles sont difficilement accessibles. Certaines associations accompagnent les parents vers des solutions d'aide pour financer les loisirs ou proposent aux parents des solutions alternatives (bénévolat, etc.). Ce n'est cependant pas le cas pour toutes.

La Maison de Quartier (Maison Vaudagne) est une ressource très importante pour offrir des activités aux jeunes. Malheureusement, les jeunes se retrouvent souvent sur la liste d'attente pour ce qui concerne les activités sur inscription.

En observant de plus près les centres aérés, durant la période 2018-2022, on constate une augmentation de l'offre des places/semaines de 15% passant de 856 à 951<sup>81</sup>. Cette augmentation suit l'accroissement de la population des enfants

Pour les filles, j'en ai pour 1200.- pour les deux à la piscine [cours de natation], et c'est la base, l'apprentissage de la natation. À Vernier, si on peut comparer, chaque année scolaire ils offraient 100.- par an et par enfant pour les activités sportives et culturelles, parce que c'est vite cher.

**Famille avec 5 enfants, suivie à la mairie**

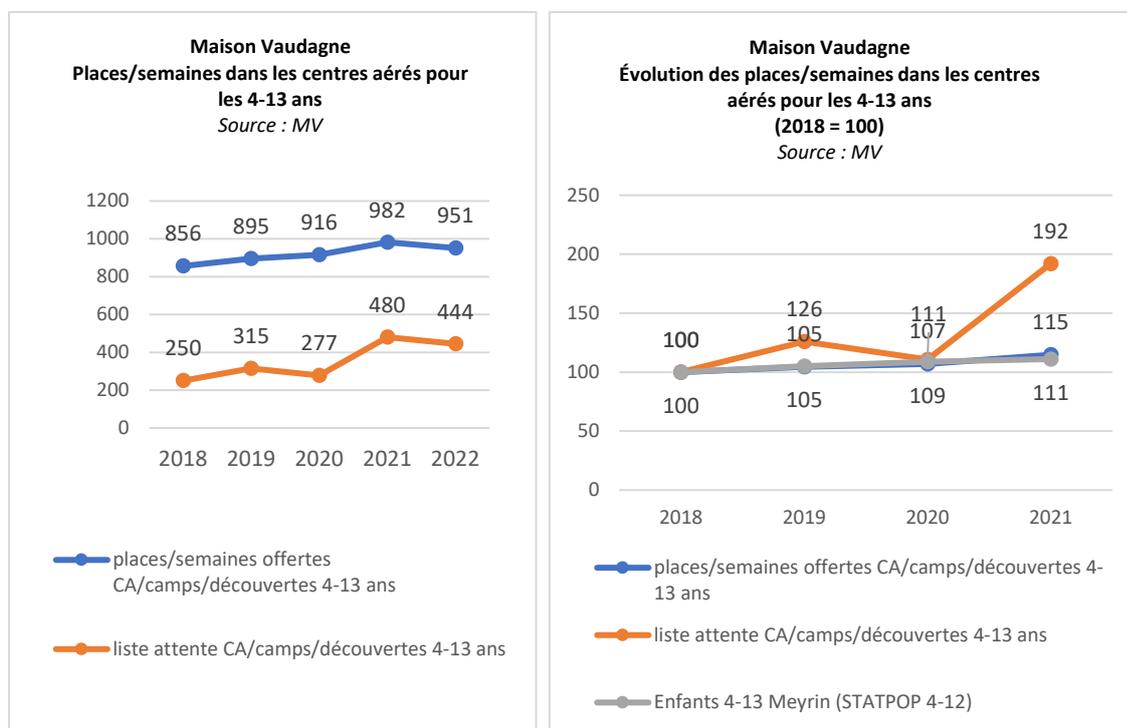
S'il y a un manque sur Meyrin, c'est les maisons de quartier. Il y a la Maison Vaudagne, mais je n'ai jamais été là-bas. On m'a expliqué que quand ils ouvrent leur camp c'est comme quand le nouvel iPhone sort. Il faut presque camper sur le trottoir pour avoir des places.

**Famille avec 5 enfants, suivie à la mairie**

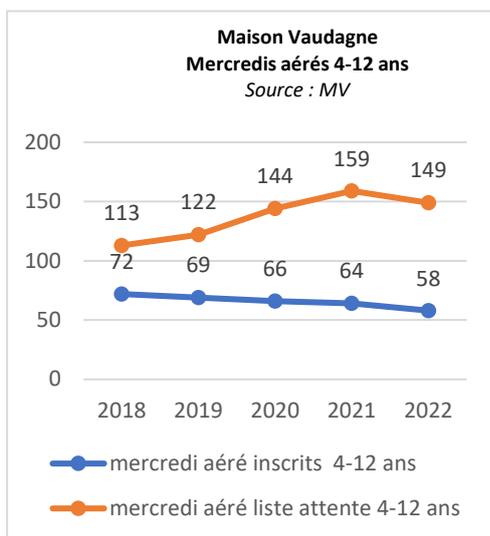
<sup>80</sup> Cela pourrait être dû au fait que la Soirée des 18 ans (45 questionnaires remplis) accueillait un concours de courts-métrages.

<sup>81</sup> Ces calculs sont basés sur les places offertes, tous âges confondus (entre 4 et 13 ans), et non sur les enfants effectivement inscrits.

entre 4 et 13 ans<sup>82</sup>. Or, en 2018 il y avait pourtant déjà 250 enfants inscrits sur la liste d'attente<sup>83</sup> (le manque initial n'a pas été comblé) et le nombre de places en liste d'attente s'est accru de manière relativement plus soutenue que l'augmentation de la population (de 92% passant de 250 à 444).



Concernant les mercredis aérés, la situation est encore plus tendue, le nombre de jeunes en liste d'attente (149 en 2022) représente plus du double des jeunes inscrits (58 en 2022), mettant en évidence l'important besoin de ce type d'offre de loisirs durant la semaine.



Selon les professionnel-le-s, l'augmentation de la demande pour les activités à la Maison Vaudagne peut s'expliquer de différentes manières. Premièrement, la proximité géographique avec le nouveau quartier des Vergers, de même que les activités proactives « quartiers libre ». Il a été observé que les familles qui habitent près des lieux d'accueil inscrivent plus volontiers les enfants aux activités<sup>84</sup>. Le même constat est fait au Jardin Robinson, où l'augmentation de la fréquentation est peut-être due à la proximité avec le nouveau quartier des Vergers. Deuxièmement, l'augmentation des besoins de garde des enfants. Les activités de loisirs sur inscription permettent en effet aux parents de se tourner vers d'autres occupations durant la journée, le soir ou le week-end.

Parmi les activités de la Maison Vaudagne, celles pour lesquelles la demande est la moins bien satisfaite sont les

<sup>82</sup> Les données à notre disposition commencent en 2018, année à laquelle des places d'accueil supplémentaires ont été ouvertes à Cointrin durant les vacances scolaires. Vu que la forte croissance de la population des enfants de moins de 19 ans a eu lieu à partir de 2015, il est possible que le phénomène de rattrapage était encore en cours.

<sup>83</sup> Le nombre d'enfants sur liste d'attente représente le quota maximal au début de l'activité ; il y a souvent des annulations et donc la possibilité d'offrir des places aux enfants qui sont en liste d'attente.

<sup>84</sup> Les travailleurs sociaux ont remarqué la présence de nouveaux enfants lorsque les activités ont lieu dans d'autres quartiers.

mercredis aérés (sur inscription), suivis des activités aérées d'automne, de février et d'été (surtout les premières deux semaines).

Le fait qu'il y ait peu de places à disposition peut également conduire à discriminer certaines familles. Alors que les parents qui sont bien organisés parviennent à inscrire leurs enfants à temps, les moins structurés, ou moins bien accompagnés, se retrouvent sur liste d'attente et leurs enfants risquent d'être privés de prestations.

Face à cette forte demande, la Maison Vaudagne a mis en place un accueil libre (sans inscription) qui rencontre un fort succès. Cependant, l'accueil libre ne permet pas de remplacer le manque d'accueil sur inscriptions. Le besoin de ces deux types d'accueil est donc mis en avant tant par les professionnel-le-s que par les jeunes et les familles.

#### *Les effets de la pandémie sur les activités de loisirs*

Durant la pandémie de covid-19, un grand nombre d'événements ont été annulés et les lieux de loisirs fréquentés par les jeunes ont été fermés.

Les travailleur-euse-s de terrain relèvent plusieurs cas pour lesquels la reprise à la vie normale a été difficile. Avec la pandémie,

certains ont perdu l'habitude de se retrouver et les liens sociaux ne pouvaient plus se créer normalement. Lorsque les jeunes se regroupaient quand même dans l'espace public, malgré la réglementation mise en place par les autorités, ils ont reçu des amendes et ont fait l'objet d'une stigmatisation les désignant comme responsables de la propagation du virus.

Enfin, la pandémie a encore accentué la consommation des écrans chez certains jeunes en âge scolaire - phénomène qui inquiète au-delà de Meyrin - et aggravé le manque d'activités extérieures.

Il y a beaucoup de choses qui ont changé. C'est plus la même chose [qu'avant]. On avait beaucoup plus d'activités avant le covid. Après le covid, on a moins d'activités à faire, ou on n'a plus envie de les faire, ou quoi que ce soit.

**Jeune**

#### 4.2.2 Défi 2 : besoin de davantage de locaux, d'aménagements et d'espaces de rencontre

Pourquoi ce défi ?	<ul style="list-style-type: none"><li>• Presque 1 jeune sur 3 ayant pris part au sondage par questionnaire a mentionné qu'il manquait à Meyrin des lieux pour se rencontrer<sup>85</sup>.</li><li>• Lors des entretiens il a été mentionné :<ul style="list-style-type: none"><li>○ le manque d'espaces de rencontre pour les jeunes (plus de 25 fois) ;</li><li>○ le manque d'équipements scolaires (classes, bâtiments, locaux parascolaires) (plus de 25 fois).</li></ul></li><li>• L'« appropriation d'espaces communs par des groupes de jeunes irrespectueux » est un phénomène mentionné par les habitant-e-s de Meyrin-cité, qui ressort également des statistiques du DLS2020.</li></ul>
--------------------	---

L'espace public est important pour le bien-être et la santé de chacun et chacune, d'autant plus pour les adolescents qui se trouvent dans une phase de vie vulnérable, celle de la transition vers la vie adulte<sup>86</sup>. Durant cette période, les jeunes ont besoin d'explorer le monde, de se socialiser en dehors de la sphère familiale et de créer, petit à petit, leur marge d'autonomie. La planification de l'espace public doit intégrer des espaces pour ces derniers, où ils peuvent exercer leur autonomie. En ce sens, les espaces de rencontre et les locaux dédiés aux jeunes, leur permettant de se sentir légitimes et bienvenus, sont à considérer comme une opportunité pour favoriser leur épanouissement, tout comme leur sentiment d'appartenance et leur inclusion sociale. De tels espaces sont d'autant plus nécessaires dans les quartiers populaires : vivant dans des appartements peu

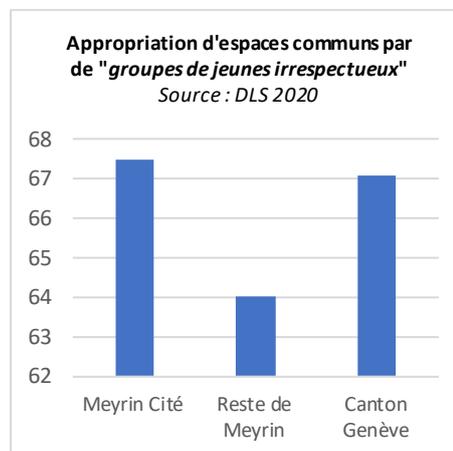
<sup>85</sup> Il s'agit de réponse ouverte codifiées. Les participants ont dit spontanément qu'il ne manque rien ou ont mentionné spontanément ce qui manquait selon eux, mais aucune modalité de réponse ne leur était proposée.

<sup>86</sup> « Faciliter l'accès à l'espace public », *Cahiers de l'action*, 2011, vol. 32, n° 2, p. 83-94.

spacieux, ils ne peuvent pas s'inviter les uns chez les autres ni profiter de jardins privés. Dès lors, et souvent à tort, ces jeunes, obligés de se regrouper dans l'espace public ou les cours d'école, suscitent la crainte, ou pire, sont vus comme des groupes de « potentiels délinquants ». Le contexte post-crise sanitaire rend ces lieux encore plus nécessaires, les jeunes ayant beaucoup souffert de la diminution des contacts entre pairs<sup>87</sup>.

### Constats généraux

L'espace public, qui devrait être ouvert à toutes et tous, est souvent peu accueillant pour les jeunes. Selon les précédents diagnostics réalisés sur le territoire de la commune de Meyrin (Diagnostic Jeunesse 2012), les tensions liées à la présence des jeunes dans les lieux publics sont un phénomène cyclique bien connu à Meyrin. Comme évoqué plus en haut, il existe un manque important d'espaces de rencontre dédiés aux jeunes à Meyrin, tant en termes de locaux que de lieux dans l'espace public. Les jeunes expriment le besoin de pouvoir simplement « se trouver et se poser ». Ils cherchent des lieux inclusifs, sans usage prédéfini, où ils peuvent se retrouver et rester sans être contraints de consommer, où ils ne dérangent pas le voisinage et dont ils ne se font pas chasser par les concierges ou la police.



À ce manque d'espaces pour se retrouver pendant le temps libre, viennent s'ajouter des tensions liées au manque d'espaces par rapport aux infrastructures scolaires. Certains jeunes doivent changer d'établissement au cours de leur trajectoire de scolarité, ce qui les conduit à être séparés de leurs amis (c'est surtout le cas pour les élèves du CO Les Coudriers).

### Situation concernant les aménagements urbains

Les jeunes souhaitent davantage de lieux qui leur soient dédiés dans l'espace public, dont un grand nombre d'aménagements sont avant tout prévus pour les familles.

Ils trouvent des moyens de se retrouver malgré tout, souvent en utilisant des lieux qui ne leur sont pas a priori destinés : terrasses, centres commerciaux, cages d'escaliers, entrées, toits d'immeubles ou parkings, illustrés à travers la cartographie présentée plus loin. Ils passent aussi leur temps dans la rue jusqu'à tard dans la nuit, ce qui peut entraîner des conflits avec le reste de la population, et les risques de stigmatisation que l'on connaît.

En fait on a remarqué qu'on n'a pas d'endroit couvert, à part les écoles. Mais les écoles, après c'est à partir de telle heure on ne peut plus être là-bas, ou quoi que ce soit. Mais nous on ne se pose pas dans les écoles. On aimerait bien un endroit couvert un lieu qui serait « un peu notre coin », je ne sais pas si ça a du sens...

Un lieu où les municipaux arrivent et nous disent « Ouais allez fumer là-bas, aller fumer par-ci, là-bas », au moins... qu'ils nous trouvent un endroit où on peut se dire « on est au couvert, c'est tranquille, on va faire chier personne ». Parce que si chaque endroit où on se pose on va faire chier du monde, c'est qu'il y a un souci.

**Jeune**

### Locaux pour les jeunes

Les jeunes sont également demandeurs de locaux, avec ou sans encadrement, pour passer du temps, se retrouver entre amis ou faire de la musique.

En ce sens, certains conseillers municipaux ont lancé des pétitions pour demander des espaces adaptés aux besoins des jeunes. Ce n'est pas chose aisée car il faut respecter des normes d'encadrement, trouver les financements. En plus, les attentes divergent entre les adultes et les jeunes. Les adultes préfèrent des espaces

<sup>87</sup> S. Daniel et R. Ludivine, *Enquête exploratoire. Le vécu des enfants et adolescents de 11 à 17 ans en Suisse romande par rapport au COVID-19 et aux mesures associées (semi-confinement)*, op. cit.

encadrés pour les jeunes, tandis que ces derniers cherchent avant tout des lieux où ils bénéficient d'une certaine autonomie.

Pour répondre à ce besoin, en 2021, Transit a ouvert un nouveau local en accueil libre sous l'école de Champs-Fréchets. Ce local dispose d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, de jeux et d'animations. Le local a connu un fort succès auprès des jeunes qui réclament des ouvertures plus fréquentes. Malheureusement, des violences entre jeunes et des interventions de la police ont impacté l'ouverture et la fermeture du local à plusieurs reprises.

#### *Résultats de la cartographie participative*

La cartographie participative a permis de mettre en évidence les lieux de ressources formels et informels fréquentés par les jeunes.

Le report de la cartographie effectuée auprès de jeunes de Transit et de la Maison Vaudagne indique des lieux largement répartis sur tout le territoire meyrinois (voir plan page suivante). Souvent situés à proximité d'espaces de loisirs et de sports, ou d'espaces d'accueil formels (tels que Transit, la Maison Vaudagne, etc.), les espaces de rencontres informels varient en fonction des périodes dans l'année.

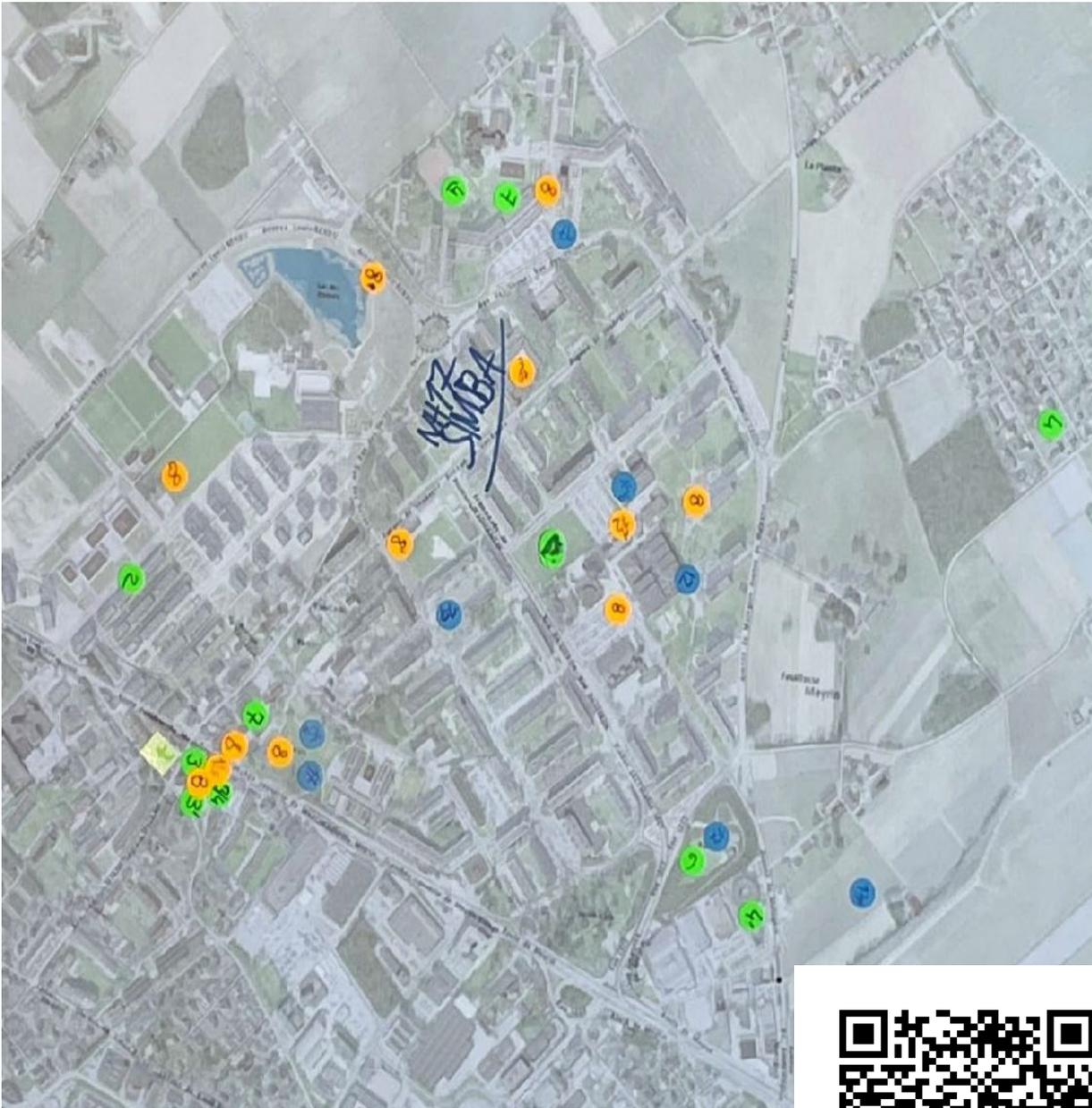
Une majorité de préaux d'écoles servent de lieu de rencontre pour se retrouver entre amis, jusqu'en soirée. Les relations avec le voisinage, et notamment avec les concierges ou les Securitas, sont déterminantes dans leur appréciation par les jeunes. En effet, si les écoles de Bellavista, des Vergers, de Monthoux (en été) ou des Boudines ont été mentionnées comme de « bons » lieux de rencontre, en dehors des périodes scolaires, l'école de Meyrin-village, et de manière générale le quartier Meyrin-village, sont plutôt évités en raison de conflits d'usages avec le concierge ou d'interventions régulières de la police.

En hiver, les lieux protégés par un toit, à l'abri, sont davantage utilisés (parking, entrées d'immeubles, etc.). L'évocation de ces lieux par les jeunes — en autonomie, sans déranger les autres et permettant de recharger un téléphone par exemple — s'accompagne d'un autre constat, celui du manque d'espaces. En effet, bien que des formes d'accueil soient assurées par des structures assez autonomes, la taille des espaces à disposition et surtout le fait de devoir se plier à des règles contraignantes sont parfois perçus de manière négative.

En été, beaucoup de jeunes relèvent que les espaces pour faire des grillades sont pris d'assaut par les familles, les privant de lieux de rencontre : les Vergers, Forum Meyrin, Champs-Fréchets, Campagne Charnaux, Riantbosson. Les espaces naturels (lac des Vernes) les attirent également, mais ils sont souvent décentrés et donc plus difficiles d'accès. Ils aiment observer ce qui se passe autour d'eux, s'installer sur un banc ou à proximité d'un parking, en divers lieux de la commune. Ils passent d'un lieu à l'autre, de manière sporadique, de quartier en quartier selon les envies et les possibilités de rencontre.

Les abords des commerces (magasin, galerie commerciale, café, arcade) constituent d'autres espaces privilégiés pour les jeunes. Les plus âgés peuvent s'offrir la terrasse du centre commercial, tandis que les plus jeunes consomment dans la rue, les cours d'école ou devant les immeubles. Quand ils sont bien acceptés par les commerçants, ils peuvent rester des heures face à la devanture d'une épicerie-tabac (les Vergers), devant un kebab (Champs-Fréchets) ou l'arcade d'un barbier (Champs-Fréchets), qui deviennent de fait des points de ralliement.

De manière générale, une grande partie des jeunes rencontrés se retrouvent à Champs-Fréchets, aux Vergers ou à proximité de Meyrin-village (Campagne Charnaux). L'usage reste très différencié en fonction de l'âge. Les plus jeunes sont davantage aux Vergers. Les plus âgés cherchent à s'éloigner du centre, à ne pas attirer l'attention. Parfois, ils se déplacent à moto jusqu'à la zone industrielle de Zimeysa. Les plus âgés sont également critiques envers les comportements des plus jeunes auxquels ils reprochent l'impulsivité et les incivilités.



Retrouvez ici les résultats  
de la cartographie montrant  
les ressources formelles et  
informelles



### 4.2.3 Défi 3: comportements problématiques en croissance

<b>Pourquoi ce défi ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les comportements problématiques des jeunes (gestion de la violence, vente et consommation de drogues) ont été mentionnés plus de 20 fois dans les entretiens avec les collaborateur-trice-s, les jeunes et les familles.</li><li>• L'abandon d'objets, les incivilités et l'insalubrité sont en croissance à Meyrin-cité (de 72,2% en 2013 à 78,6% en 2020) bien que l'incidence reste inférieure à la moyenne cantonale [cela ne concerne pas que les jeunes]<sup>88</sup>.</li><li>• Les violences verbales ou bagarres sont en croissance à Meyrin-cité (de 44,1% en 2013 à 55% en 2020) bien que l'incidence reste inférieure à la moyenne cantonale [cela ne concerne pas que les jeunes]<sup>89</sup>.</li><li>• L'exposition à la vente ou la consommation de drogues est en augmentation sur le territoire de la commune de Meyrin (de 48,9% en 2013 à 57,5% en 2020) bien que l'incidence reste inférieure à la moyenne cantonale [cela ne concerne pas que les jeunes]<sup>90</sup>.</li></ul>
---------------------------	---

Le phénomène du comportement problématique chez les jeunes (gestion de la violence, vente et consommation de substances illicites, incivilités) est un phénomène connu. Ces comportements peuvent apparaître vers l'âge de 8-10 ans, mais sont plus fréquents chez les 12-17 ans, pour disparaître le plus souvent vers la trentaine. Ce phénomène représente un risque social important pour les jeunes, pouvant les conduire à la criminalité ou induire de la précarité<sup>91</sup>. Ils ont également un effet néfaste sur les relations de voisinage et la vie des quartiers. Le deal, les incivilités et l'accès facilité aux substances illicites favorisent la délinquance juvénile<sup>92</sup>.

Quelle est la situation à Meyrin ? Les entretiens avec les habitant-e-s et les professionnel-le-s révèlent différentes nuisances et comportements problématiques de la part des jeunes. Il s'agit généralement de simples conflits d'usage ou d'incivilités (bruits, saleté, dégâts, etc.) induits par la présence des jeunes dans des lieux qui ne leur sont normalement pas réservés (entrées d'immeubles, parkings, etc.)<sup>93</sup>. Dans certains cas, il s'agit de véritables épisodes de violence (bagarres, menaces, etc). Dans d'autres cas, cela reste cantonné à la consommation et à la vente de drogue. Les comportements les plus graves sont le fait d'un petit nombre de jeunes contribuant à stigmatiser l'ensemble. A noter que les actes de violence et de consommation restent moins importants à Meyrin que dans le reste du canton<sup>94</sup>.

#### *Incivilités et violence juvénile*

Au niveau du canton de Genève, un récent rapport du SRED<sup>95</sup> montre que, selon les professionnel-le-s des cycles d'orientations, la violence parmi les jeunes ne semble pas avoir augmenté. Cependant, de nouveaux types de phénomènes sont apparus, notamment la violence en groupe et la problématique du harcèlement en lien avec les réseaux sociaux. Ce constat semble se retrouver à Meyrin.

<sup>88</sup> D. Wisler et COGINTA, *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020). Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux*, op. cit.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> *Ibid.*

<sup>91</sup> Thérèse Besnard et al., « Les pratiques parentales des parents d'enfants en difficultés de comportement: Effets de la dyade parent-enfant. », *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 2011, vol. 43, n° 4, p. 254.

<sup>92</sup> Julie Savignac, *Familles, jeunes et délinquance: portrait des connaissances et programmes de prévention de la délinquance juvénile en milieu familial*, Ottawa, Centre national de prévention du crime, 2009.

<sup>93</sup> Certains usagers de l'espace public sont intimidés par le fait que les jeunes sont souvent en groupe. C'est donc le groupe, et non les jeunes en soi, qui induit la peur.

<sup>94</sup> D. Wisler et COGINTA, *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020). Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux*, op. cit.

<sup>95</sup> Youssef Hrizi et Marion Dutrévis, *Violence au cycle d'orientation : qu'en disent les actrices et acteurs ? Tour d'horizon des situations qui chahotent l'école*, Genève, Service de la recherche en éducation (SRED), République et Canton de Genève, 2022.

Les travailleur-euse-s de terrain ont l'impression que les adolescents âgés de 10 et 14 ans agissant en groupe sont de plus en plus concernés. Il s'agirait d'un phénomène assez nouveau à Meyrin dans lequel les réseaux sociaux jouent un rôle d'amplificateur.

Certains épisodes sont illustratifs de ce constat. Lors des cartographies il a été fait mention de la bagarre de mars 2020, juste avant le confinement, où des groupes de plusieurs dizaines d'adolescents, certains venant de Vernier et d'Annemasse, se sont donné rendez-vous à Meyrin pour en découdre. À cette occasion, des jeunes de Meyrin ont aussi été impliqués, mais d'autres jeunes non impliqués ont dû être mis à l'abri par les moniteurs. Dans un autre cas, mentionné par un professionnel, il a été mentionné qu'un jeune s'est présenté à l'école avec un couteau.

Les travailleur-euse-s de terrain, qui sont au jour le jour en contact avec les jeunes, interprètent ces violences et ces incivilités comme la conséquence de l'ennui (déficit en termes de loisirs et d'activités), mais aussi le manque de lieux adaptés.

#### *Vente et consommation de drogue*

Ici, à la Golette, je passe par ici la nuit et je vois des enfants de 13, 15, 17 ans qui fument de la marijuana. Ils se mettent dans les cours de récréation des écoles, devant les portes. Donc un problème de groupe de jeunes qui consomment dans les écoles. [...] J'ai vu aussi des fois des jeunes qui fument de la marijuana, qui écoutent de la musique dans la cour des Vergers.

**Père d'un jeune de 12 ans**

Et puis il y a beaucoup aussi de drogue qui tourne autour Golette. Donc c'est les choses que mon fils a dû mal vivre. Parce que soit tu fais partie des groupes qui fument, qui vendent la drogue, ou bien t'es exclu et pis, tu subis les conséquences de l'exclusion. Donc pour finir il restait au lit, jusqu'à ce qu'il y a même la police qui était intervenue pour qu'il aille à l'école, vous voyez. Mais ce n'est pas quelqu'un qui ne veut pas aller à l'école. C'est qu'il n'arrivait pas à être à l'école.

**Mère de trois adolescents**

Il y a à peu près 8 mois, il y avait beaucoup de problèmes de jeunes qui se rencontraient dans la rue et se bagarraient. Il y avait beaucoup de police. C'était proche de l'hôpital. Une fois j'étais en voiture, je voyais un garçon qui avait un couteau caché derrière son dos, et d'autres avec des bâtons. Il y en avait environ 5 [...] ils avaient environ 16 ans. Ou moins de 16 ans. [...] Je pense qu'ils ont cru que j'allais appeler la police. En vrai, ça ne m'a pas plu de voir les enfants comme ça.

**Père d'un jeune de 12 ans**

Je vois la police municipale partout. Je connais même le chef de la police municipale, parce que mon fils... il y a un moment, il a fait une bêtise. Il a allumé un feu dans les containers pour les déchets. Cela a causé un énorme feu, nous avons dû appeler les pompiers et tout. Mais j'ai trouvé extraordinaire comment la police a géré quand ils ont compris ce qui s'était passé. Ils ont pris mon fils à l'école, il avait 13 ans, pour aller faire un cours avec les pompiers pour le sensibiliser par rapport au feu.

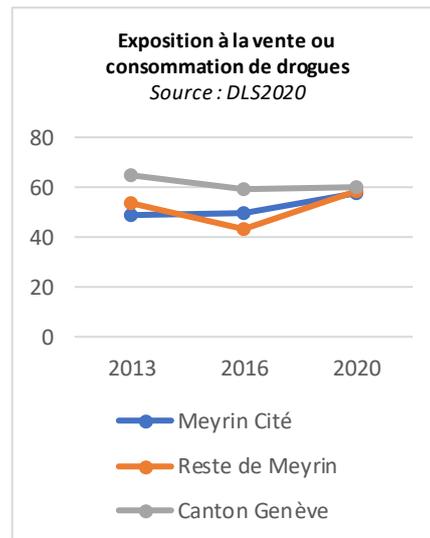
**Mère de trois adolescents**

Meyrin n'est pas à l'abri du phénomène de vente et de consommation de drogues, qui touche un public varié, mais surtout les jeunes. Les statistiques montrent que ce phénomène est en augmentation<sup>96</sup>. Les concierges constatent la présence de nombreux points de vente sur la commune. À cause de la drogue, des confrontations ont parfois lieu entre les jeunes et la police. Le fait que les jeunes se retrouvent dans l'espace public et dans les préaux des écoles pour consommer du cannabis contribue à leur stigmatisation. Les raisons poussant les jeunes vers la vente ou la consommation des substances illicites sont multiples. Dans les entretiens réalisés pour ce diagnostic, nous en avons identifié deux. La première est l'influence des pairs. Les entretiens ont mis en évidence des cas d'adolescents pour lesquels la vente et la consommation de drogue sont perçues comme un moyen pour les jeunes de se faire accepter au sein d'un groupe. C'est un phénomène connu dans la littérature<sup>97</sup>. La deuxième raison est la précarité économique des

<sup>96</sup> D. Wisler et COGINTA, *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020). Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux*, op. cit.

<sup>97</sup> Karl Bohrn et Regina Fenk, « L'influence du groupe des pairs sur les usages de drogues 1 », *Psychotropes*, 2003, vol. 9, n° 3-4, p. 195-202.

jeunes sans-emploi ou n'ayant que des revenus occasionnels. Selon les professionnel-le-s interviewé-e-s, la distance géographique de certains lieux ressources (notamment Point Jeunes) pourrait contribuer en partie à un phénomène de non recours et donc à la volonté de s'en sortir par d'autres moyens. Pour certains jeunes, la vente de cannabis est un moyen facile de gagner de l'argent. Il est en outre relativement aisé de se cacher dans certains quartiers et ainsi d'échapper à la police.



#### 4.2.4 Défi 4: les jeunes issus de familles défavorisées peinent de plus en plus à se projeter positivement dans l'avenir

Pourquoi ce défi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de chômage chez les 15-24 ans est plus élevé à Meyrin et plus sensible à la conjoncture par rapport à la moyenne cantonale (voir graphique).</li> <li>Les difficultés d'insertion professionnelle et la perte d'espoir en l'avenir ont été mentionnées par la plupart des acteur-trice-s de terrain qui sont en contact avec les jeunes issus de familles défavorisées.</li> </ul>
--------------------	---

Au cours des dernières années, les trajectoires de formation-travail des jeunes ont été précarisées par la pandémie, ce qui a pu se traduire par des difficultés scolaires et/ou un risque de décrochage plus important lors de la transition vers la vie active. Ce phénomène est encore accentué par un marché du travail toujours plus compétitif.

Dans le canton de Genève, comme ailleurs en Suisse, la pandémie a révélé certains problèmes chez les élèves les plus fragiles concernant le manque d'équipements numériques à la maison, mais aussi les modalités d'échange et l'usage de supports pédagogiques inadaptés<sup>98</sup>. Une publication du SRED<sup>99</sup> mentionne le peu d'effets visibles de la pandémie sur les résultats des élèves en 2021 : « *le constat d'un impact négatif de la crise sanitaire sur les compétences des élèves ne se vérifie pas pour les élèves genevois dont les performances ont été évaluées en fin de scolarité obligatoire en 2021* »<sup>100</sup>. Cependant, de possibles effets négatifs apparaissent en 2022 : « *la scolarité est restée assez fortement perturbée sur l'ensemble de la période 2020-22 en raison du contexte sanitaire instable. Ainsi, pour les élèves dont les performances ont été évaluées en 2022 (après un parcours de formation au secondaire I presque entièrement réalisé dans un contexte de pandémie), on observe un renforcement des disparités qui existaient avant la pandémie de covid-19 entre élèves d'origines sociales différentes, qui pourrait avoir découlé de cette situation* »<sup>101</sup>.

<sup>98</sup> Amaranta Cecchini et Marion Dutrévis, *Le Baromètre de l'école. Enquête sur l'école à la maison durant la crise sanitaire du Covid-19*, Genève, Service de la recherche en éducation (SRED), République et Canton de Genève, 2020.

<sup>99</sup> Franck Petrucci, Carl Denecker et Oliver Prosperi, « L'impact de la crise sanitaire sur l'acquisition des compétences et le parcours scolaire des élèves du canton de Genève », *Note d'information du SRED*, 2022, n° 81, p. 1-7.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p.7.

Concernant la vie professionnelle des jeunes, de nombreuses études ont montré que pour les jeunes en formation gagnant leur vie grâce à des « jobs étudiants », « jobs alimentaires » ou des « jobs d'été », la période 2020-2021 a été très compliquée parce que l'offre a été beaucoup réduite<sup>102</sup>. Cette situation est problématique tant par rapport à la précarité des jeunes, que par le fait que ces expériences sont essentielles pour faciliter ensuite l'insertion professionnelle.

### *Précarité liée au logement*

La question du logement est un aspect important dans la précarité des jeunes. Celle-ci a été d'autant plus visible pendant la pandémie. Certains jeunes ont été contraints de retourner vivre chez leurs parents ou de rester vivre dans des situations familiales dysfonctionnelles alors qu'ils prévoyaient de partir.

### *Fragilisation dans le parcours scolaire*

Concernant les enfants en âge d'aller à l'école, la pandémie a contraint les parents à les « scolariser à domicile », pour la plupart sans être suffisamment outillés pour le faire. Par conséquent, au retour sur les bancs d'école, certains enfants ont montré du retard par rapport au programme, ont dû redoubler et/ou recourir à des spécialistes (par exemple logopédiste).

Ainsi, à Meyrin, durant la période du Diagnostic social, on constate une demande grandissante de soutien scolaire de la part des familles ayant des difficultés d'accès aux répétiteurs de l'ARA (trop chers ou pas au courant de cette possibilité). Nous avons récolté des témoignages de cas d'enfants ayant redoublé à la suite d'une scolarisation à distance, prolongée par les parents après la fin du confinement, en raison de la présence d'une personne vulnérable dans la famille. Nous avons également récolté des témoignages de cas où les difficultés scolaires des enfants sont apparues à cause de la précarité du logement (manque d'un lieu tranquille pour faire les devoirs, stress lié à l'insécurité existentielle, déménagements et changements d'établissements scolaires fréquents parce la famille est en sous-location). Dans certains cas, des dynamiques de démotivation faisant craindre le risque d'une déscolarisation prématurée (malgré FO18) ont été constatées. Heureusement, ces dynamiques peuvent parfois être stoppées grâce à l'action des enseignant-e-s<sup>103</sup>.

Donc je ne pouvais pas aller... je ne pouvais pas le motiver assez par rapport au collègue de Golette. Mais finalement, quand même, dans sa troisième année, il est tombé sur un prof qui était extraordinaire, qui a encore sa vocation malgré ça. [...] Et il l'a tenu par les chaussettes, comme on dit en anglais. Et mon fils finalement, parce qu'il était descendu jusqu'en R1, vous voyez depuis R3 jusqu'à R1, par manque d'intérêt dans l'école [...] finalement il a pu être sélectionné pour aller dans l'école d'horlogerie. À son cycle d'orientation. [...] Donc juste pour dire, en général cela peut sembler que les profs ont lâché prise, mais quand ils identifient un enfant qui a besoin d'aide, ils sont là. Ça a été le cas pour mon fils, je les remercie beaucoup. Sans leur aide, mon fils aurait terminé autour du quartier comme je vois maintenant des jeunes qui traînent, qui fument du cannabis dans tout le quartier. Et ça, c'est un nouveau quartier. Et dans un nouveau quartier, c'est juste triste de voir ça en fait. Oui.

**Mère de trois adolescents**

### *Fragilisation dans la transition vers la vie active*

Une fois l'école terminée, les jeunes ont comme défi de poursuivre leurs études ou de trouver une place d'apprentissage. L'entrée dans la vie professionnelle est devenue une phase particulièrement délicate au cours de ces dernières années. Les collaborateur-trice-s de Transit constatent qu'il est de plus en plus difficile de trouver une place d'apprentissage, ce qui contribue à démotiver les jeunes et les empêche de se projeter dans l'avenir. Les places étant limitées, ils ont l'impression qu'ils n'auront jamais la possibilité d'accéder à une place

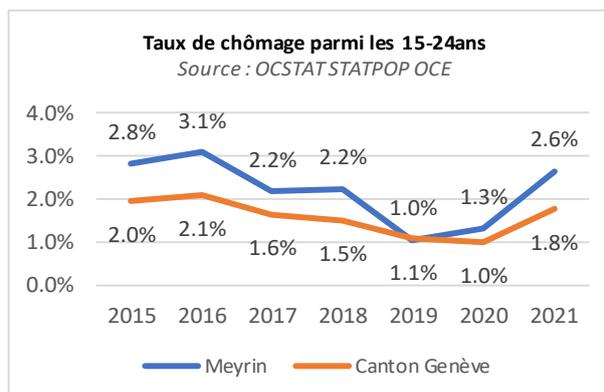
<sup>102</sup> Cédric Rychen, *Les effets du confinement du printemps 2020 sur les opportunités d'emploi des étudiant-e-s*, <https://wp.unil.ch/viral/les-effets-du-confinement-du-printemps-2020-sur-les-opportunités-demploi-des-étudiant%C2%B7e%C2%B7s/>, 2021, (consulté le 25 avril 2023).

<sup>103</sup> Lors de la réalisation de ce rapport, il a été demandé au SRED de nous fournir un indicateur du taux de décrochage scolaire des jeunes Meyrinois, pour pouvoir comparer ce taux au taux cantonal. Cet indicateur n'a cependant pas pu être livré à temps pour être intégré dans ce rapport.

d'apprentissage. Ces jeunes ont intégré le fait, qu'en Suisse, il faut être formé pour trouver un emploi et, étant donné qu'eux n'ont pas « la bonne formation », ils ont du mal à rester positifs face à leur avenir.

Le taux de chômage des 15-24 ans (source OCE) est globalement assez faible, mais plus élevé à Meyrin que la moyenne cantonale. En observant le graphique, l'on peut constater une forte réduction entre 2018 et 2019 (probablement due à la mise en place de FO18), puis une croissance plus sévère à Meyrin que dans le reste du canton au moment de la pandémie, ce qui témoigne d'une plus grande vulnérabilité à la conjoncture économique.

Pour pallier les difficultés d'insertion économique, **Transit** est une ressource importante, surtout à travers l'instrument des « petits jobs » et la participation à des modules de travail-formation (y compris une remise à niveau scolaire). Ces outils ont plusieurs avantages : ils permettent de soulager la précarité des jeunes en leur offrant des petits salaires (pour payer par exemple leur facture téléphonique et éviter l'isolement social), et d'accumuler de premières expériences, en attendant de trouver une place d'apprentissage ou une autre occupation. Les jeunes considèrent ces expériences comme très enrichissantes, y compris quand il n'y a pas d'emploi fixe ou une place d'apprentissage à la clé.



D'autre part, les petits jobs permettent de créer un lien avec les jeunes pour après les aider à résoudre des problèmes dans autres domaines de la vie, de faire valoir leurs droits (par exemple, les accompagner à Point Jeunes ou à l'AOE), de les encourager et les aider dans la réalisation de projets individuels et/ou collectifs.

L'AOE peut ainsi également accompagner les jeunes dans la recherche d'un emploi ou d'une place d'apprentissage. Or cette ressource est peu connue et le nombre de jeunes de moins de 25 ans qui sont suivis est en diminution (43 jeunes en 2019, 49 en 2020 et uniquement une quinzaine en 2021)<sup>104</sup>.

Lorsque les jeunes sont majeurs, dans le cas où ils ne parviennent pas à vivre avec leurs propres ressources économiques, une autre solution s'ouvre à eux, celle du centre **Point Jeunes** de l'Hospice général<sup>105</sup>. Selon les professionnel-le-s, les jeunes hésitent à faire appel à Point Jeunes. La distance géographique joue peut-être un rôle dans ce non-recours car Point Jeunes se trouve en ville de Genève et nécessite donc de prendre le temps d'y aller.

Certains jeunes sont désorientés face à la multitude d'acteurs et de ressources à disposition. Ils ne comprennent pas toujours quelle est la solution la plus adaptée à leur situation. Ceci est d'autant plus le cas lorsque les jeunes ne sont pas déjà insérés dans des structures ou dans des réseaux d'amis et de familles pouvant les aider. La connaissance de ces ressources se transmet essentiellement par le bouche-à-oreille. Les activités culturelles et de loisirs organisées dans la commune contribuent également à faire connaître ces possibilités d'aide.

Les démarches administratives pour accéder à certaines prestations, accomplir ses obligations ou pour s'insérer professionnellement peuvent décourager certains jeunes. Il n'est pas rare qu'ils atteignent l'âge de 18 ans sans savoir comment remplir une déclaration fiscale. Or, si la feuille d'impôts n'est pas remplie

Bah, j'avais de la chance d'avoir un frère... qui était dedans aussi. Mais j'avais aussi beaucoup d'amis qui étaient dedans, à qui j'aurais pu poser la question, etc. Après, dès que j'ai eu le premier rendez-vous, on m'a tout expliqué comment ça se déroulait, etc. Et voilà... grâce à ça je suis dedans.

**Jeune**

<sup>104</sup> Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2019*, op. cit. ; Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2020*, op. cit. ; Ville de Meyrin, *Compte rendu administratif et financier 2021*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2022.

<sup>105</sup> Le nombre des bénéficiaires est stable au cours de ces derniers 4 ans, oscillant autour de 70 jeunes. Pendant la pandémie, aucun pic n'a été constaté (voir annexe 8).

à temps, ou n'est pas remplie correctement, cela peut entraîner une taxation d'office ou la perte du droit à certaines prestations sociales, calculées sur la base de la déclaration (par exemple les bourses d'études). De plus, il est important de souligner que certains jeunes ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. Bien qu'ils passent beaucoup de temps sur les réseaux sociaux à utiliser leur smartphone, ils peuvent rencontrer des difficultés lorsqu'il s'agit d'écrire un email, de rédiger une lettre avec Word ou de s'inscrire sur la plateforme e-démarches. À ce titre, Transit est un lieu important pour obtenir de l'aide, mais davantage de moyens seraient nécessaires.

La pandémie a parallèlement compliqué l'accès aux prestations et l'activation des droits. Certains jeunes ont perdu leur proactivité, des « petites compétences » ont disparu et ils ont eu du mal à reprendre le rythme après le confinement. Transit observe un besoin plus marqué en termes de soutien (par exemple pour se rendre à un rendez-vous). Or ce soutien a aussi été entravé. Les travailleur-euse-s sociaux ont constaté que les liens avec certains jeunes se sont affaiblis, le soutien virtuel n'ayant pas pu compenser l'absence de contact réel et l'absence des petits jobs.

Sincèrement j'essaie le maximum, mais pour plupart des questions je vais à la permanence de Transit. Par exemple pour la déclaration d'impôt. C'est tout con, mais ce n'est pas simple au début. Mais maintenant, petit à petit, je pense, je vais gérer moi-même un jour ou l'autre. Il y a d'autres trucs, genre appeler l'assurance, ou des trucs comme ça que je ne connais pas encore. Mais après, comme j'ai dit, à mon âge, c'est trop compliqué de connaître tout ça.

**Jeune**

## 5. Conclusions et pistes de recommandations

L'objectif de ce diagnostic est d'identifier et de saisir les principaux besoins des familles et des jeunes vivant à Meyrin, en termes de structures, d'aménagements et de prestations, ainsi que leur situation vécue afin de comprendre la réalité qui se cache derrière la dégradation de certains indicateurs de précarité au niveau de la commune et de certains de ses sous-secteurs (CATI-GE 2020). Il s'agit dans le même temps de saisir l'impact de la crise sanitaire et de proposer des pistes de recommandations préliminaires.

Le constat principal de ce diagnostic est que la qualité de vie des jeunes et des familles à Meyrin est bonne globalement, même si la commune cumule le plus grand nombre de facteurs de précarité dans le canton Genève. En effet, la gamme des ressources disponibles est très développée : le service social communal est proactif, à l'écoute de ses habitant-e-s, avec une bonne réputation. Les espaces urbains permettent la rencontre avec l'autre et une vaste gamme d'activités sportives et culturelles est proposées aux jeunes et moins jeunes. Les lieux de la petite enfance sont innovants et permettent aux familles qui ne disposent pas de places d'accueil de bénéficier quand même de certaines prestations. La présence de nombreuses associations, travaillant au bien-être dans les quartiers, garantit la cohésion et l'intégration sociale. Les caractéristiques géographiques du lieu sont aussi propices au bien-être : la nature est proche, la vue est dégagée et, dans le même temps, la ville se trouve à proximité du centre de Genève. Pour les familles précaires, s'installer à Meyrin a souvent représenté une amélioration subjective de leur situation de vie.

Cependant, il existe des besoins auxquels les infrastructures, institutions et services existants ont du mal à répondre.

Premièrement, nous avons constaté de manière transversale qu'un grand nombre de ressources, services et lieux-ressources existants ne sont malheureusement pas suffisamment accessibles, appropriables et utilisables. Ce constat est récurrent et apparaît déjà dans les précédents diagnostics (voir le rapport *Intégr'actions meyrinoises*, 2016).

Deuxièmement, dans un contexte déjà marqué par une certaine précarisation — mais qui connaissait un certain « équilibre » —, l'arrivée d'un grand nombre d'habitant-e-s sur la commune a eu un effet notable. En effet, la croissance soutenue de la population de jeunes, d'enfants et de familles a nécessité d'ajuster un grand nombre d'équipements et de services. En parallèle, la crise sanitaire a impliqué la fermeture d'équipements et de services essentiels pour le bien-être des familles précaires installées sur la commune. Ce contexte a signifié à la fois l'exacerbation et l'apparition de nouveaux besoins. C'est ainsi qu'en 2022 les familles se sont retrouvées avec un manque de places d'accueil et un besoin de solutions de garde plus accessibles et flexibles (défi 1). Des préoccupations croissantes concernant les problèmes de développement psychosociaux chez les enfants ont également été constatées (défi 2). Enfin, des problèmes de non-participation, d'isolement social et de transmission d'informations se sont intensifiés (défi 3), le tout lié à une précarisation des conditions de vie (défi 4). En ce qui concerne les jeunes, l'offre de loisirs, d'activités et d'espaces de rencontre est devenue limitée (défis 1 et 2) et a pu contribuer à engendrer de l'ennui et expliquer la multiplication de certains comportements problématiques (défi 3). Finalement, pour certains jeunes, les défis de la transition vers la vie adulte se sont associés à la difficulté à se projeter positivement dans l'avenir (défi 4).

Du fait des différents processus en cours, le diagnostic s'est arrêté trop tôt pour savoir si ce qui a été observé était uniquement une situation transitoire ou bien un nouvel état durable. Il est pourtant important d'agir sur l'ensemble de ces facteurs avant d'en connaître la réponse, ceci pour éviter que la non-réponse devienne la cause de la prolongation dans le temps de certaines fragilisations.

Une approche de prévention de la détérioration des situations est d'autant plus importante que de nouvelles crises potentielles se profilent à l'horizon. Tandis que certaines franges de la population se remettent tout juste de la crise sanitaire, nous entrons dans une crise inflationniste (augmentation des prix de l'énergie, des biens et des loyers), à laquelle s'ajoutent de nouveaux flux migratoires (enfants et familles fuyant la guerre en Ukraine).

Nous avons décidé de regrouper les pistes de recommandations qui suivent autour de quatre grands axes.

1. Adaptation des ressources existantes à l'arrivée de nouveaux habitant-e-s, aux transformations sociales et aux nouvelles dynamiques urbaines.
2. Compenser les effets négatifs de la crise sanitaire.
3. Communication, proximité, proactivités et lutte contre le non-recours aux services et prestations.
4. Lutte contre la précarité.

Les détails de ces pistes de recommandations sont développés dans les tableaux qui suivent, avec des exemples concrets de ce qui se fait ailleurs et des idées en support, lorsque c'est utile. Ces premières pistes de recommandations se basent principalement sur les propositions des professionnel-le-s de terrain et des acteur-trice-s associatifs reportées dans les synthèses d'entretiens, sur les *focus group* avec le COPIL et l'EP après que les résultats de ce diagnostic ont été présentés, ainsi que sur des recherches sur ce qui existe ailleurs et une confrontation avec la littérature existante.

Les pistes de recommandations sont multiples et, par la même occasion, fortement interconnectées. Un travail d'anticipation et de coordination au sein de l'administration, à travers une approche transversale destinée à réunir les savoir-faire et les compétences disponibles au sein des services, s'avère ainsi indispensable.

Les pistes de recommandation n'ont cependant pas toute la même portée. Ainsi, la création de places dans les structures d'accueil préscolaire ont des bénéfices multiples, parce qu'elles sont capables d'interrompre des cercles vicieux et des mécanismes de transmission intergénérationnelle de la précarité. C'est également le cas pour l'offre d'activités et d'espaces pour les jeunes qui permettrait de réduire l'ennui, et ainsi probablement contribuer à la réduction des comportements problématiques.

*On se plaint **des jeunes qui font des incivilités**, mais ces jeunes-là ont les **parents qui doivent travailler**. Ce n'est plus possible d'avoir un parent qui **ne travaille pas** pour **s'occuper des enfants**. La société demande qu'il faille être deux à travailler. Donc la société doit mettre en place un encadrement avec des activités pour pas qu'ils soient livrés à eux-mêmes.*

*On se plaint que les enfants sont **laissés devant les écrans**, les tablettes tout ça, mais pourquoi ? **Les enfants vont à l'école, rentrent, les parents rentrent du travail, font à manger pour les enfants, les couchent...***

*.... **Super ! C'est la vie de nos jours, il n'y a plus de temps d'interaction comme à l'époque.***

***Père de 5 enfants***

## 1. Adaptation des ressources existantes à l'arrivée de nouveaux habitant-e-s, aux transformations sociales et aux nouvelles dynamiques urbaines

Cet axe vise surtout au renforcement du dispositif existant, qui a déjà fait ses preuves et est déjà connu et apprécié par le public. Il propose également le développement de nouveaux aspects en complément de l'offre existante pour la renforcer de manière différente.

*\* Les propositions signalées par un astérisque sont développées plus en amont*

	Constat/Défis	0-3 ans	4-9 ans	10-15 ans	16-25 ans	Parents
<b>a. Aménagement, équipement urbain et activités commerciales</b>						
➤ Renforcer l'offre de transports publics pour mieux connecter Meyrin au reste du canton.	Familles : 3,4 Jeunes : 1, 4	x	x	x	x	x
➤ Augmenter l'équipement scolaire en place (nombre de classes, d'enseignants, d'éducateurs scolaires, salles attribuées au parascolaire).	F : 3 J : 2		x	x		x
➤ Continuer et renforcer la participation dans la conception des espaces publics en donnant plus de pouvoir d'agir aux jeunes. *(p.63)	F : 3 J : 1, 2, 3			x	x	x
<b>b. Vie associative et activités collectives</b>						
➤ Dynamiser la vie associative. *(p.67)	F : 3,4 J : 1		x	x	x	x
➤ Mettre à disposition davantage de salles et de locaux pour la population et les associations.	F : 3 J : 1, 2, 3	x	x	x	x	x
<b>c. Familles : accueil extrafamilial pour les enfants en âge préscolaire et lieux d'accueil parents-enfants</b>						
➤ Ouvrir de nouvelles structures de la petite enfance, permettant d'augmenter le nombre de places d'accueil pour les enfants en âge préscolaire dans un quartier sans structure.	F : 1,2, 4	x				x
➤ Étendre les horaires d'ouverture de la Marelle.	F : 2	x				x
➤ Soutenir davantage la ludothèque et la bibliothèque pour développer des activités d'encouragement précoce au jeu et à la lecture ; en faire des lieux où les parents peuvent se rendre pendant la journée avec leurs enfants. Développer de nouvelles activités d'encouragement précoce également dans d'autres domaines.	F : 2	x				x
➤ Développer des bibliobus/ludobus circulant dans les différents quartiers de manière à garder une offre pendant l'été.	F : 2	x				x
➤ Renforcer et pérenniser des projets comme « Sur le chemin de l'école ».	F : 2	x				x
➤ Augmenter la capacité d'accueil de la K'Fête (Maison Vaudagne) ou créer un lieu de restauration supplémentaire pour les élèves de la Golette.	F : 1 J : 2			x		x
➤ Approfondir le diagnostic avec une étude sur les enfants à besoins particuliers et leurs parents proches aidants.	F : 2		x	x	x	x

<b>d. Familles : ressources éloignées ou absentes sur le territoire</b>						
➤ Développer une politique proactive favorisant l'installation de prestations publiques et privées (p. ex. logopédistes, psychologues) ainsi que des structures cantonales (réserver des bâtiments pour permettre l'installation de ces structures).	F : 2	x				X
➤ Mettre sur pied un service de bénévoles qui assument la tâche d'amener les enfants chez les spécialistes.	F : 2					X
➤ Réinstaurer le pédibus dans les quartiers où les enfants sont scolarisés loin de leur domicile.	F : 3		x			X
<b>e. Jeunes : stimuler l'offre de loisirs extrascolaires et activités</b>						
➤ Mettre en place des « chèques loisirs » pour stimuler l'offre et garantir l'accès aux loisirs. * (p.74)	J : 1,2, 3		x	x	x	
➤ Augmenter l'offre d'activités sur inscription de la Maison Vaudagne ; continuer à soutenir des structures et associations assurant des activités de loisirs dans d'autres quartiers (p. ex. Salto de l'Escargot pour Champs-Fréchets ; Jardin Robinson ; etc.). Développer davantage l'offre de centres aérés et des « mercredis aérés ».	J : 1,3		x	x		
➤ Veiller à ce qu'il y ait des offres d'accueil libre de proximité dans les différents quartiers.	J : 1,3		x	x		
➤ Pérenniser et augmenter les locaux en gestion accompagnée.	J : 2,3			x	x	



## APPROFONDISSEMENT : continuer et renforcer la participation dans la conception des espaces publics en donnant plus de pouvoir d’agir aux jeunes

Dans la continuité de projets déjà pilotés ou réalisés par la Ville de Meyrin, telles que les démarches participatives réalisées aux *Vergers*, ainsi que les démarches participatives pour *Cœur de Cité*, l’encouragement à la participation citoyenne dans la conception de l’espace public doit être développé à l’avenir. Lors de ces démarches, il faudra prendre en compte le fait que les espaces publics répondent actuellement davantage aux besoins des familles avec des enfants en bas âge, qu’aux besoins des jeunes. Il faudra donc donner une place spéciale aux jeunes et réfléchir à des démarches participatives qui les incluent. Des projets ad hoc avec les jeunes, tels que celui qui a donné lieu à la création du *Workout*, peuvent aussi être encouragés. Ceci est d’autant plus important que le nombre d’adolescent-e-s va augmenter au cours de la prochaine décennie à Meyrin, les 0 et 9 étant particulièrement nombreux aujourd’hui<sup>106</sup>.

Ce levier représente donc également une réponse aux préoccupations soulevées par les jeunes en manque de lieux de rencontre. Au-delà de la recherche de qualité des espaces en matière d’aménagement et de programmation, des démarches de ce type permettent de diminuer les conflits d’usage. Créer ces espaces ensemble permettra aux différents intéressés de se rencontrer et de désamorcer les peurs et les conflits sous-jacents. Dans une ville où la population s’est soudainement accrue, ces processus reconnaissent également la validité de l’expérience et de l’apport de chacun dans la planification de l’espace public. Faire participer les habitant-e-s permet également de renouer avec les valeurs de proximité et de lien social propres à Meyrin, qui ont été soulevées à plusieurs reprises.

Comment encourager la participation des jeunes ? Cela peut se faire à travers la proposition d’un budget participatif<sup>107</sup> permettant de financer un événement, de proposer un aménagement dans la ville, ou encore la possibilité de décider de l’affectation d’une surface commerciale dans un nouveau quartier. Les professionnel-le-s interviewé-e-s constatent aussi que des aménagements transitoires peuvent être pertinents, parce que les installations répondent parfois aux besoins d’une génération, mais pas la suivante (par exemple le *Workout*). Les processus participatifs peuvent donc conduire à des utilisations ou des aménagements temporaires de certains espaces. Ils pourraient également tirer profit des démarches de concertation qui accompagnent les projets de réaménagements urbains portés par les pouvoirs publics (rue Vaudagne, place des Cinq-Continents). D’autres lieux ont été cités par les professionnel-le-s pouvant faire l’objet de démarches participatives incluant les jeunes dans le cadre d’un réaménagement urbain : Campagne-Charnaux, Skatepark, la « Butte ».

Concrètement, qu’est-ce qui pourrait ressortir de ces démarches ? Une série de propositions a été formulée dans les sondages et entretiens (des exemples illustratifs sont reportés ici).

Jeunes	Lieux commerciaux	Cinéma, bar pour les jeunes, bowling, KFC ou autre fast-food, snacks pour manger des hamburgers halal, bar à chicha, davantage de lieux pour faire du shopping
	Locaux	Local en gestion accompagné, local autogéré, locaux à louer pour des événements, salle pour le club de boxe
	Aménagements extérieurs	Des espaces couverts ou à l’intérieur pour se retrouver l’hiver ou quand il pleut — idéalement avec des bancs, des cendriers et des poubelles, ainsi que des prises électriques —, skatepark plus grand, lieu où exercer son parcours, terrain multisport, city-stade, espaces de grillades avec des tables plus grandes
Familles	Lieux commerciaux	Choix plus différencié de restaurants
	Locaux	Lieux pour jouer avec les enfants à l’intérieur, locaux à louer pour les événements
	Aménagements extérieurs	Pataugeoire pour les tout-petits, plus d’espaces ombragés près des places de jeu, des kiosques ou des buvettes près des espaces de jeu, rénovation des espaces de jeu

<sup>106</sup> Or, il ne faut pas négliger les autres classes d’âges non plus. Celle des 0-9 ans est relativement importante à Meyrin en 2022-2023, mais nous sommes en même temps dans un contexte de vieillissement général de la population.

<sup>107</sup> Observatoire international de la démocratie participative (OIDP), *Clés pour la participation des enfants et des jeunes : le budget participatif jeune*, [https://www.oidp.net/docs/Cle\\_s\\_pour\\_la\\_participation\\_des\\_enfants\\_et\\_des\\_jeunes.pdf](https://www.oidp.net/docs/Cle_s_pour_la_participation_des_enfants_et_des_jeunes.pdf), 2015, (consulté le 7 mai 2023).



## CE QUI SE FAIT AILLEURS : les besoins des jeunes filles (et des jeunes LGBTIQ+)

Une des limites de ce diagnostic est de ne pas avoir pu approfondir les besoins des jeunes filles et des adolescent.e.s LGBTIQ+. Ces besoins n'ont pas été évoqués dans les 51 synthèses d'entretiens qui nous ont été transmises. Lors des ateliers de cartographie participative (accueil libre à Transit et à la Maison Vaudagne), seules 3 filles étaient présentes, sur une vingtaine d'adolescents consultés. L'absence de retours concernant ces publics doit interroger. Dans les rapports d'activités, on peut lire que la Maison Vaudagne<sup>108</sup> et Transit<sup>109</sup> mènent déjà des réflexions à propos de comment mieux prendre en compte les besoins de ces publics. Ces initiatives devraient être davantage soutenues et développées dans les prochaines années.

La littérature nous indique que, de manière générale, les jeunes filles sont moins intéressées par les activités sportives que les garçons et moins présentes dans l'espace public. Si la mixité est la norme à l'école, elle est beaucoup plus relative dans le temps extrascolaire. Les filles préfèrent généralement la compagnie de leurs pairs, quand elles ne sont pas simplement exclues de l'espace public, ou induites à se tourner vers des activités moins compétitives<sup>110</sup>. Les jeunes filles et adolescentes présentent cependant elles aussi des besoins en termes d'accompagnement individuel et collectif. Les jeunes filles pourraient davantage nécessiter de soutien en cas de harcèlement et/ou de « cyberharcèlement », par exemple<sup>111</sup>. Si les comportements violents sont généralement plus observés chez les jeunes hommes, qui ont tendance à externaliser leur mal-être, les jeunes filles tendent davantage à internaliser leurs souffrances. Ces processus prennent la forme de comportements d'autodestruction corporelle ou de rupture des relations sociales, entraînant un retrait vis-à-vis des autres et de la société<sup>112</sup>.

Concernant « ce qui se fait ailleurs » pour les jeunes filles, la dernière décennie a vu se développer de plus en plus de projets destinés spécifiquement aux adolescentEs. Il s'agit d'activités « jeunes » adressées spécifiquement aux filles<sup>113</sup>, mais aussi d'aménagements dans l'espace public répondant aux besoins des adolescentes dans la ville<sup>114</sup>, ou de projets pilotes en matière d'accompagnement social individuel pour les jeunes filles en difficulté<sup>115</sup>. La Ville de Genève, par exemple, propose des journées durant lesquelles le skate park de Plainpalais est réservé aux filles, ou encore des stages d'autodéfense pour adolescentes<sup>116</sup>.

<sup>108</sup> Voir le Rapport d'activité 2021 de la Maison Vaudagne

<sup>109</sup> Voir le Rapport d'activité 2021 de Transit

<sup>110</sup> Yves Raibaud, « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, 2007, n° 65, p. 067–073.

<sup>111</sup> Le DLS2020 a d'ailleurs mis en évidence que les femmes (sans spécification d'âge) mentionnent plus souvent le harcèlement de rue comme un facteur d'insécurité dans la commune (15.2%), par rapport à la moyenne cantonale (12.1%). Le rapport conclut d'ailleurs que la police de proximité à Meyrin devrait donner la priorité à la prévention du harcèlement, parallèlement à la problématique de la drogue.

<sup>112</sup> Toutefois, il convient de souligner que ces observations ne sont que des tendances générales et qu'il peut y avoir des garçons qui internalisent leur mal-être et des filles qui ont des comportements externalisés.

<sup>113</sup> Voir p.ex. <https://www.maedona.ch/maedona-news> (consulté le 25.04.2023)

<sup>114</sup> Voir p.ex. <https://www.makespaceforgirls.co.uk/case-studies/umea> ; <https://www.lettreducadre.fr/article/quand-les-villes-pensent-aux-adolescent-e-s.49564> (consulté le 25.04.2023).

<sup>115</sup> Voir p.ex. <https://maedchenhaus.ch/was-ist-das-m%C3%A4dchenhaus/> (consulté le 25.04.2023)

<sup>116</sup> Voir p.ex. <https://viol-secoures.ch/evenements-cat/stages-autodefense/> (consulté le 25.04.2023)



### CE QUI SE FAIT AILLEURS : la *crèche familiale* mise en place par la Ville de Genève

L'enjeu de la création et de la mise en place de nouveaux moyens de garde de qualité et flexibles, mais également financièrement abordables, est central pour répondre à la forte demande et aux nombreux défis identifiés. Il est primordial de renforcer le type de solutions déjà proposées. Mais d'autres solutions (complémentaires aux structures de la petite enfance classiques PE et PR, ainsi qu'à l'accueil en milieu familial Meyrin-Vernier-Mandement) peuvent également être envisagées.

Un exemple allant dans ce sens est le projet de « crèche familiale » de la Ville de Genève, qui combine l'accueil en milieu familial avec un lieu d'accueil comme la Marelle. Dans ce modèle, l'enfant est accueilli au domicile familial d'une assistante qui peut garder jusqu'à 4 enfants à la fois. Une à trois fois par semaine, l'enfant se rend à l'espace de jeu de la crèche où il bénéficie d'un accueil collectif, organisé et animé par des éducateurs de l'enfance. »<sup>117</sup>

Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est qu'il permet de combiner les avantages d'un accueil familial (légèrement moins onéreux, plus flexible) avec les avantages d'un accueil collectif (suivi par des professionnel-le-s, éducatrice-s de l'enfance).



### CE QUI SE FAIT AILLEURS : des « crèches bilingues » pour les enfants allophones

Un nombre toujours plus important de crèches bilingues voit le jour dans le canton de Genève. Ces crèches permettent aux enfants d'être exposés à un vocabulaire riche et à une stimulation verbale à travers des lectures et des chansons en deux langues (maternelle/étrangère et locale). Cette immersion en plusieurs langues favorise le développement intellectuel et la capacité future à l'apprentissage des langues.

Exemple, la crèche bilingue *français-allemand* que la commune de Troinex est en train de bâtir, ainsi que les nombreuses crèches privées bilingues *français-anglais* de « *Little Green House* ».

Ce qui est intéressant dans ce type d'offre, c'est que le développement et la stimulation des enfants sont abordés dans les deux langues de l'enfant allophone, qui se sent ainsi valorisé. Bien évidemment, il serait utopique d'imaginer créer autant de crèches qu'il n'y a de langues parlées à Meyrin (par exemple, portugais, espagnol, serbe, arabe, ukrainien, anglais, etc.). Des situations créatives, mélangeant places en crèche collective en français à temps partiel et d'autres solutions en complément, pourraient être imaginées.

<sup>117</sup> Comme décrit sur la page de la Ville de Genève : <https://www.geneve.ch/fr/themes/structures-accueil-enfance-activites-extrascolaires/creches-autres-structures-accueil/accueil-familial-jour-creche-familiale> <https://www.geneve.ch/fr/document/creche-familiale-savoir-accueil-mixte-flyer> (consultés le 25.04.2023).



## IDÉE À EXPLORER : dispositif d'accueil bilingue pour les enfants allophones

Les crèches bilingues qui existent actuellement valorisent les langues parlées par les enfants et familles allophones de langue anglaise ou allemande. L'idée serait de proposer des places d'accueil bilingues pour valoriser d'autres langues bien présentes à Meyrin, à travers une offre mixte combinant :

- l'accueil chez une assistante familiale parlant la langue maternelle de l'enfant, plusieurs jours par semaine ;
- l'accueil dans un cadre collectif en français (espace de jeu de la crèche familiale, place en crèche dans les prestations restreintes) plusieurs fois par semaine.

Outre la possibilité de créer de nouvelles places d'accueil, ce levier d'action permettrait à des personnes migrantes, qualifiées sur le plan éducatif dans leur pays d'origine et/ou prêtes à suivre une formation, de travailler en tant qu'accueillantes familiales. Actuellement, les personnes intéressées ne peuvent souvent pas accéder aux postes d'accueillantes familiales parce qu'elles n'ont pas encore le niveau B2 en français.

Il serait également important que les enfants puissent, par la suite, poursuivre cette expérience de double immersion avec des cours dans la langue de leur pays d'origine dès qu'ils commencent l'école. Ce type de cours est déjà organisé par un grand nombre de communautés étrangères.

Si un tel dispositif n'est pas réalisable, il pourrait tout de même être intéressant de réfléchir à d'autres manières de valoriser les langues étrangères, parlées par les collaborateur-trice-s dans les différents services éducatifs, ce qui serait probablement bénéfique aux enfants allophones. Ce type d'offre s'inscrit dans la continuité des activités d'éveil aux langues dans la prise en charge spécifique des enfants allophones. Le rapport *Intégr'actions-meyrinoises* avait déjà mis en évidence l'importance de ce type d'activités, à travers la stimulation dans les deux langues, une langue renforçant les compétences dans l'autre. En plus d'avoir un impact positif sur le développement de l'enfant, des crèches bilingues permettent également la construction identitaire des enfants.



## APPROFONDISSEMENT : développer davantage les activités d'encouragement précoce

La possibilité de développer des activités d'accueil parents-enfants et l'encouragement précoce via la ludothèque ont été évoqués précédemment. Il est également imaginable de développer d'autres projets et activités de ce type, notamment à travers l'art et l'éveil esthétique chez les tout-petits.

La création d'espaces de liberté et de créativité par les moyens de la médiation artistique, dans les crèches ou les jardins d'enfants, stimule l'imagination des enfants, leur procure des expériences sensorielles et les confronte de façon ludique et créative à leur environnement. L'éveil esthétique peut aider les enfants de toutes origines et de tous les milieux à mieux développer leur potentiel intellectuel, créatif, social, émotionnel. Les personnes qui ont confiance dans leurs propres capacités créatrices et savent en faire usage ont appris à être autonomes et innovantes, à faire preuve de sens critique et à prendre en main leur propre existence. Ce type de programmes associés à l'éducation de la petite enfance peut ainsi contribuer à réduire les inégalités. Il évite en cela des « coûts de réparation » qui seront inévitables plus tard quand il faudra lutter contre la pauvreté des familles qui n'ont pas eu les moyens de fournir à leur enfant un environnement adéquat et stimulant<sup>118</sup>.

A Berne et à Zürich, l'association Prima mène depuis 2015 des projets de médiation artistique dans les crèches avec des professionnel-le-s du théâtre et de la musique. L'objectif est d'amener les enfants à faire des découvertes ludiques et des expériences performatives avec du matériel esthétique. Au total, six crèches de Berne et 3 crèches de Zürich ont participé au projet. Celui-ci a également été conçu comme une formation continue interne pour les différentes équipes<sup>119</sup>.

<sup>118</sup> Voir le rapport « Éveil esthétique et participation culturelle » Commission suisse pour UNESCO 2017 :

[https://www.proenfance.ch/images/actualites/Publication\\_EveilEsthetique\\_WEB.pdf](https://www.proenfance.ch/images/actualites/Publication_EveilEsthetique_WEB.pdf) (consulté le 26.04.2023)

<sup>119</sup> Plus d'info : <https://www.lapurla.ch/fr/project/prima-holz> (consulté le 26.04.2023). Le projet fait également partie d'un festival de théâtre pour les plus jeunes : <https://www.prima-festival.ch/> (consulté le 26.04.2023).



### **APPROFONDISSEMENT : dynamiser la vie associative**

Un grand nombre d'associations existent à Meyrin. Celles-ci mènent de nombreuses activités très appréciées par les habitant-e-s. Cependant, il a également été mentionné que les associations pourraient constituer une ressource encore plus importante, tant pour les jeunes que pour les familles. Elles pourraient ainsi permettre d'augmenter la création de liens sociaux dans la population ou faciliter l'insertion sociale, à travers le bénévolat pour les personnes exclues de l'emploi. Elles pourraient aussi contribuer davantage à la mise en place d'activités sportives et culturelles pour les jeunes et les familles (initiations, journées d'essai, etc.).

Selon les acteur-trice-s consulté-e-s, certaines associations ont toutefois besoin d'un renouveau générationnel car certaines ont du mal à recruter de nouveaux bénévoles. Plusieurs hypothèses expliquant ces difficultés le recrutement ont été avancées : manque de temps de la part des parents (besoin de deux salaires pour vivre), barrière linguistique. Une autre explication avancée par certains de nos interlocuteurs est que les forces sont de ce fait trop diluées dans le grand nombre d'associations, créant l'épuisement des bénévoles. Une très grande diversité est ainsi constatée : certaines s'organisent par quartiers, d'autres par activités, d'autres par communauté ethnique d'appartenance.

La mise en place de « chèques loisirs pour les jeunes » (p.73) pourrait être un prétexte pour dynamiser la vie associative.

## 2. Compenser les effets négatifs de la crise sanitaire

Des mesures seraient à mettre en place pour compenser les effets négatifs de la crise sanitaire. Un certain nombre d'entre elles sont basées sur le renforcement du dispositif existant. Celui-ci serait à évaluer dans un deuxième temps afin de voir si les mesures doivent se poursuivre ou être limitées dans le temps.

	Constat/Défis	0-3 ans	4-9 ans	10-15 ans	16-25 ans	Parents
<b>a. Retisser les liens</b>						
➤ Pour « retisser les liens » et améliorer le sentiment d'appartenance : proposer davantage d'événements tout public comme le 1er août, Meyrin-Les-Bains, la Buvette « Le Relax »	F : 3 J : 1,3	x	x	x	x	x
<b>b. Familles : défis de sous socialisation et sous stimulation des enfants ; soutien à la parentalité (en lien avec l'utilisation des écrans, etc.)</b>						
➤ Ouvrir de nouvelles structures de la petite enfance, permettant d'augmenter le nombre de places d'accueil pour enfants en âge préscolaire dans un quartier sans structure	F : 1,2	x				x
➤ Étendre les horaires d'ouverture de la Marelle	F : 2	x				x
➤ Soutenir davantage la ludothèque et la bibliothèque pour développer des activités d'encouragement précoce au jeu et à la lecture ; en faire des lieux où les parents peuvent se rendre pendant la journée avec leurs enfants. Développer de nouvelles activités d'encouragement précoce également dans d'autres domaines.	F : 2	x				x
➤ Développer des bibliobus/ludobus circulant dans les différents quartiers de manière à garder une offre pendant l'été.	F : 2	x				x
➤ Faciliter l'accès aux places d'accueil extrascolaire pour les enfants de parent sans-emploi	F : 1, 2, 4	x				x
<b>c. Jeunes : prévenir la précarisation des trajectoires de scolarité</b>						
➤ Elargir l'accès aux devoirs surveillés à tous les élèves, renforcer l'offre de soutien scolaire (écoles, GIAP, Jardin Robinson, CEFAM, etc.)	F : 1 J : 4		x	x	x	x
➤ Renforcer le service social présent à l'école.	J : 4			x	x	
➤ Renforcer le soutien à la parentalité (p.ex. avec des permanences-conseils pour parents, AEMO, etc.).	F : 2 J : 1, 4		x	x		x
<b>d. Jeunes : donner envie de raccrocher aux activités de loisirs</b>						
➤ Informer sur les loisirs dans la commune en organisant un « Forum des activités de loisirs » (voir p.69, encadré « Fête du sport »).	J : 1, 3			x	x	
<b>f. Lutter contre la précarité</b>						
➤ Voir mesures de l'axe 4.	F : 3,4 J : 3, 4	x	x	x	x	x



## APPROFONDISSEMENT : soutien à la parentalité et aux compétences parentales

Un grand nombre d'inégalités prennent forme lorsque les enfants sont encore petits. Le soutien à la parentalité et aux compétences parentales permet d'atténuer les influences négatives d'un milieu familial précaire sur les enfants en bas âge, mais aussi sur les enfants plus grands. Des projets allant dans ce sens sont menés aujourd'hui par des structures comme CGMM ou « Les sages-femmes du Baobab ». De son côté, le CEFAM est en train de réfléchir à des projets de soutien à la parentalité pour les mères fréquentant leur structure qui ont des adolescents à charge.

Autre piste pour le soutien à la parentalité : l'AEMO (Action éducative en milieu ouvert). « L'AEMO est un service destiné aux familles qui comptent au moins un enfant entre 0 et 18 ans. Un accompagnement leur est proposé pour surmonter les difficultés et éviter un placement des enfants dans un foyer d'accueil. »<sup>120</sup>. Plusieurs professionnel-le-s de terrain, consulté-e-s lors de ce diagnostic, ont mentionné que l'AEMO pourrait être une ressource intéressante pour agir sur le phénomène de la surconsommation des écrans, constaté pendant et après la période de pandémie. Il pourrait également servir pour d'autres problématiques. Ce service, mis en place par la FOJ, a dû être arrêté à cause du manque de financement.

Il est très important de soutenir ce type de ressources, tout en prenant en compte les différentes causes sous-jacentes de certains comportements parentaux problématiques. Parfois, ce sont des fausses croyances, de l'ignorance ou un manque de compétences en matière d'éducation. Dans ces cas, la prévention, l'information et l'accompagnement sont nécessaires. D'autres fois, c'est le manque de temps et de ressources financières et sociales qui est la cause principale. Dans ce cas, des mesures de lutte contre la précarité doivent être privilégiées.

À noter qu'à Meyrin, un groupe de réflexion sur l'accompagnement à la parentalité a été mis en place par le Service de la Petite enfance.



## CE QUI SE FAIT AILLEURS : Fête du sport

La « Fête du sport »<sup>121</sup> est un événement gratuit et ouvert à tous organisé par l'Association genevoise des sports, l'Office cantonal de la culture et du sport du Canton de Genève et le Service des sports de la Ville de Genève (dernière occurrence : 2022). L'un de ses principaux objectifs est d'encourager la pratique sportive, en permettant au grand public d'entrer en relation avec les associations sportives et de tester différentes activités.

Un tel événement a déjà eu lieu à Meyrin. Mais il pourrait être élargi à toutes les activités de loisirs, et non pas uniquement au sport. Ce genre d'événement permettrait d'inciter les jeunes à se rapprocher des activités de loisirs dans le contexte de post-pandémie. Pour les clubs, associations et autres institutions, ce serait l'occasion de montrer la diversité de leur offre, de se présenter au public et de permettre aux jeunes de découvrir et d'essayer des activités sportives et de loisirs qu'ils ne connaissent pas ou connaissent mal.

<sup>120</sup> Tel que décrit sur le site de la FOJ : <https://www.foj.ch/prestations/aemo/> (consulté le 7 mai 2023).

<sup>121</sup> Voir p.ex. : <https://www.ge.ch/actualite/du-15-au-18-septembre-premiere-fete-du-sport-26-08-2022> (consulté le 7 mai 2023)

### 3. Communication, proximité, proactivité et lutte contre le non-recours

Le diagnostic a mis en évidence la présence d'obstacles à l'utilisation des ressources existantes (que ce soit des prestations sociales, des services ou des lieux ressources). Le tableau ci-dessous indique les pistes générales pour faire face à ce phénomène.

	Constat/Défis	0-3 ans	4-9 ans	10-15 ans	16-25 ans	Parents
<b>a. Agir face à la non-connaissance</b>						
➤ Diversifier l'information pour toucher les différents publics : flyers simplifiés, vidéo, etc.	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ Définir plusieurs lieux de centralisation de l'information : écoles, centre commercial, commune	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ Mettre à jour et coordonner l'ensemble des sites web des acteur-trice-s associatifs et institutionnels	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ S'assurer que les acteur-trice-s de terrain extérieurs à la Ville de Meyrin soient au courant des activités et services sur la commune	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ « Aller vers » (physiquement ou par prise de contact), sortir des locaux, dans la continuité des démarches actuellement mises en place (lettre de bienvenue aux nouveaux habitant-e-s, suivie par les soirées d'accueil, Marelle itinérante, Quartier libre), ou en mettant en place de nouvelles initiatives (par exemple, un bus se déplaçant dans les quartiers en proposant des activités ludiques et des informations sociales).	F : 3,4 J : 1, 4	x	x	x	x	x
➤ Promouvoir l'information par les pairs * (voir encadré « Ambassadeurs de la santé » p.71 et « des programmes de prévention par les pairs » p.72).	F : 3,4 J : 1, 3,4			x	x	x
➤ Mettre à disposition des traductions et des services d'interprétariat dans les lieux d'information sociale.	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ Aller davantage vers la logique de « guichet unique » et/ou multiplier des lieux tels que CGMM* (voir encadré « guichet unique » p.72)	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
<b>b. Agir face à la non-demande et la non-réception</b>						
➤ Proposer davantage de prestations et de services gratuits et accessibles à tout le monde.	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ Simplifier les démarches administratives.	F : 4 J : 1, 4				x	x
➤ Favoriser l'automatisme de certaines réductions, exonération de frais ou subvention (par exemple, automatisme de l'exonération des frais de restaurants scolaires pour les enfants de familles à l'Hospice général).	F : 4 J : 1, 4				x	x
➤ Trouver d'autres prétextes pour aller à la rencontre des personnes et pouvoir les orienter (cours de français, fête de quartier, événements culturels).	F : 3,4 J : 1, 4				x	x
➤ Allouer des fonds aux travailleur-euse-s sociaux de proximité pour leur permettre de débloquent des ressources en cas de décisions administratives bloquées et de risques de dégradation (par exemple, perte du logement).	F : 4 J : 1, 4				x	x
➤ Mise en place d'antennes locales ou guichets itinérants pour des services comme Point Jeunes.	F : 4 J : 3, 4				x	x
<b>c. Outiller les individus</b>						
➤ Outiller les personnes pour qu'elles acquièrent des compétences de gestion de leurs démarches administratives (par exemple avec des ateliers d'éducation aux démarches administratives, ateliers déclaration d'impôt, etc.).	F : 4 J : 3, 4				x	x
➤ Apprendre aux personnes à « naviguer dans l'information »	F : 4 J : 3, 4				x	x
➤ Augmenter le financement du CEFAM pour que toutes les mères demandeuses de cours de français et d'alphabétisation avec petits enfants puissent y accéder.	F : 2, 3, 4	x				x
➤ Augmenter l'offre de cours de français sur le territoire.	F : 3, 4				x	x



## APPROFONDISSEMENT : quelles informations sont particulièrement méconnues ?

<b>Lieux ressources indiqués comme peu connus</b>	Marelle, CGMM [ <i>important de mettre en évidence qu'il est possible de s'y rendre facilement et gratuitement</i> ], ludothèque, bibliothèque [ <i>lieux pour faire ses devoirs, pour emprunter des livres en langue étrangère, pour apprendre le français, pour accéder au numérique, lieu culturel, espace enfants-parents</i> ], AOE, Cité des Métiers [ <i>s'adresse aussi aux adultes</i> ], Permanence désendettement, activités culturelles, cartel des sociétés meyrinoises, Undertown, Associations [ <i>APE, Gratifieria de l'AHVM, etc.</i> ].
<b>Ressources indiquées comme peu connues</b>	PCFamilles : ressources pour soutenir les loisirs des enfants, réductions possibles pour le GIAP, aide sociale ponctuelle octroyée par la commune [ <i>loyer, facture santé, etc.</i> ], prix préférentiel pour la piscine et la patinoire, comprendre le fonctionnement du système social [ <i>niveaux : communal, cantonal, etc.</i> ], demande d'aménagement scolaire, demande de bourse d'études.
<b>Fonctionnements indiqués comme peu connus</b>	Dates d'ouverture des inscriptions aux centres aérés, démarches OMP, système du cycle, restaurants scolaires, système scolaire et formations menant à une vie confortable en Suisse, risques de perdre le permis de séjour en cas de recours à des prestations, risque de se voir retirer les enfants, risques liés aux écrans et à la sous-socialisation.



## CE QUI SE FAIT AILLEURS : le projet « Ambassadeurs de la santé » de Caritas

CARITAS-Genève forme des « Ambassadeur de la santé »<sup>122</sup>. Concrètement, Caritas a mis en place une formation à destination de personnes dans un processus d'insertion professionnelle, ayant des liens au sein d'une communauté locale. Cette formation leur fournit du matériel et un « kit pédagogique », permettant à la personne formée d'organiser et d'animer un atelier autour des questions de santé. Les ambassadeurs sont dédommagés [25.-CHF/heure].

Ce qui est intéressant dans ce programme est qu'il s'agit à la fois d'un programme de communication par intermédiation humaine touchant des publics isolés, ainsi que d'un tremplin pour la reconversion et l'insertion professionnelle des ambassadeurs. À ce propos, il est important de délivrer une attestation de formation et de travail.

Un projet similaire est développé aussi au sein de l'Aide aux migrants de l'Hospice général, notamment l'Unité Actions Information, Prévention, Intégration (AIPi). Ce projet combine *case management*, primo-information dans la langue maternelle des personnes, une mise en lien avec des ex-pairs communautaires bénévoles, du coaching ainsi que de l'information facilitée, avec des vidéos (voir : <https://bonjourgeneve.ch/medias/>)<sup>123</sup>.

À Meyrin, il serait intéressant de monter un projet similaire, mais visant davantage à sensibiliser sur le développement des enfants et/ou à l'utilisation des écrans. La sensibilisation à l'encouragement précoce ou à l'accompagnement à la parentalité est un enjeu transversal complexe car il est difficile de cibler les populations les plus concernées et d'obtenir leur adhésion. Si ces populations ne sont pas touchées, le risque est que ces mesures profitent uniquement aux parents qui sont déjà suffisamment outillés, creusant ainsi davantage les inégalités. Il est donc crucial de mettre en place des stratégies de communication et de diffusion qui tiennent compte des spécificités de chaque groupe cible et de leur culture.

<sup>122</sup> Voir par exemple : <http://www.caritasge.ch/nos-activites/formation/catalogue-de-formations/formation-devenez-un-acteuractrice-sante-dans-votre-communaute-au-quotidien> (consulté le 7 mai 2023)

<sup>123</sup> Voir : <https://www.ge.ch/actualite/3-questions-yann-medeiro-unite-actions-information-prevention-integration-aipi-aide-aux-migrants-hospice-general-24-01-2023> (consulté le 25.04.2023).



### CE QUI SE FAIT AILLEURS : des programmes de prévention par les pairs

Plusieurs expériences de prévention par les pairs ont été menées dans le canton de Genève, impliquant la FASE et les TSHM. Nous pouvons mentionner :

- le « PPMS » Projet Prévention Médiation et Sécurité (PPMS) mis en place en Ville de Genève à la Promenade des lavandières et alentours<sup>124</sup> ;
- « Lâche pas ton pote », mis en place dans les parcs de Chêne-Bougeries ;
- « Lâche pas ta bouée », mis en place sur les berges du Rhône<sup>125</sup>

À noter que des programmes de prévention par les pairs existent aussi sur d'autres sujets. Par exemple, en lien avec la santé sexuelle nous pouvons mentionner le projet pilote « Le Ship » mis en place dans le Canton de Vaud<sup>126</sup>.

Un tel dispositif pourrait être mis en place pour contrer l'influence de certains jeunes sur les phénomènes de consommation et de vente de drogue, la violence, les incivilités ou le harcèlement. Il pourrait se combiner avec le système des « petits jobs » ou s'appuyer sur l'utilisation des réseaux sociaux et des smartphones.



### APPROFONDISSEMENT : « guichet unique » ou reproduire l'expérience de CGMM dans d'autres quartiers

La logique du guichet unique est un moyen jugé comme efficace pour lutter contre le non-recours<sup>127</sup>.

Plusieurs professionnel-le-s interviewé-e-s ont suggéré de s'inscrire dans la continuité de ce qui se fait à CGMM. La logique est de regrouper dans un seul lieu un grand nombre de différents services et d'associations déjà existantes. Créer donc des lieux de centralisation de l'information par thématique et public cible, capables de donner de l'information personnalisée dans tous les domaines concernant les familles, inspiré de la logique du « Bureau d'information sociale »<sup>128</sup> mis en place à Genève durant la pandémie, ou de « Fribourg pour tous »<sup>129</sup>. Une autre source possible d'inspiration est celle du projet « Info quartier » développé par la Ville de Bienne, dans lequel interviennent différents services (primo-information, jeunesse, aînés, communautaire et espace informatique) avec, en parallèle, des activités au contenu orienté « familles » qui sont organisées avec les associations et les acteurs commerciaux du quartier.

Ce lieu peut également assumer le rôle de « *case management* », coordonnant les différents acteurs du réseau autour d'une personne ou d'une famille, permettant de réduire la charge mentale de certains parents. Ce serait également le lieu qui pourrait héberger des « antennes locales » permanentes ou itinérantes de certains services cantonaux.

L'important est que ce soit un lieu convivial et non stigmatisant. Les personnes s'y rendant ne doivent pas être reconnues comme des « personnes demandant de l'aide ». Ces espaces doivent offrir un prétexte autre que le recours à l'aide sociale pour les fréquenter. Il est ainsi possible d'y mener des démarches participatives de co-construction qui facilitent l'appropriation par les habitant-e-s (exemple : pour la CGMM, ce sont les habitant-e-s qui ont choisi le nom du lieu).

D'une certaine manière, CGMM est déjà dans cette logique de « guichet unique ». Les professionnel-le-s s'accordent pour dire que CGMM fonctionne très bien et, plutôt que de l'élargir, il serait plus judicieux de réfléchir à recréer plusieurs autres lieux du même type, avec des équipes interdisciplinaires, dans d'autres quartiers de Meyrin.

<sup>124</sup> *Projet de prévention, médiation, sécurité. Promenade des lavandières et alentours. Évaluation par le groupe de pilotage du projet.*, [http://www.labarje.ch/wp-content/uploads/2013/08/PPMS-2013\\_Evaluation.pdf](http://www.labarje.ch/wp-content/uploads/2013/08/PPMS-2013_Evaluation.pdf), 2014, (consulté le 7 mai 2023).

<sup>125</sup> *Lâche pas ta bouée! Projet de prévention des risques sur la santé et de la qualité de vie liés aux consommations d'alcool et de drogues sur les Rives du Rhône. Évaluation par le groupe de pilotage*, <http://www.labarje.ch/wp-content/uploads/2013/08/EVALUATION-Lache-pas-ta-bouee-2016.pdf>, (consulté le 7 mai 2023).

<sup>126</sup> Voir p.ex. : <https://www.leship.ch/quisuisje> (consulté le 7 mai 2023)

<sup>127</sup> B. Lucas et al., « Le non-recours aux prestations sociales à Genève », art cit.

<sup>128</sup> Voir p.ex. : <https://www.info-sociale.ch/presentation/> (consulté le 7 mai 2023)

<sup>129</sup> Voir p.ex. : <https://www.fr.ch/dsas/fpt> (consulté le 7 mai 2023)

## 4. Lutte contre la précarité

La précarité a été à la fois créée et accentuée par la pandémie. Elle est même temps cause et conséquence de l'aggravation de nombreuses situations familiales et personnelles problématiques. Afin de lutter contre ses effets négatifs, pendant et surtout après la pandémie, il est nécessaire de l'aborder comme un axe à part entière.

	Constat/Défis	0-3 ans	4-9 ans	10-15 ans	16- 25 ans	Parents
<b>a. Conciliation travail-famille</b>						
➤ Ouvrir de nouvelles structures de la petite enfance dans les quartiers, permettant d'augmenter le nombre de places d'accueil pour enfants en âge préscolaire.	F : 1, 2, 4	x				x
➤ Faciliter l'accès aux places d'accueil extrafamiliales pour les enfants de parent sans-emploi.	F : 1, 2, 4	x				x
<b>b. Insertion professionnelle des parents</b>						
➤ Lutter contre le racisme et les discriminations.	F : 3,4		x	x	x	x
➤ Mettre en place des projets combinant garde des enfants et emploi pour femmes avec des difficultés d'insertion professionnelle *(voir encadré « Ambassadeurs de la santé », p. 71) et « dispositif d'accueil bilingue pour les enfants allophones », p. 66).	F : 1, 2, 3, 4					x
➤ Créer davantage de possibilités d'insertion sociale par le bénévolat * (voir encadré « dynamiser la vie associative », p. 67).	F : 3					x
➤ Augmenter le financement du CEFAM pour que toutes les mères demandeuses de cours de français et d'alphabétisation avec petits enfants puissent y accéder.	F : 2, 3, 4	x				x
➤ Augmenter l'offre de cours de français pour les parents	F : 3, 4					x
<b>c. Insertion professionnelle des jeunes</b>						
➤ Renforcer les liens avec les entreprises qui peuvent embaucher des jeunes (Transit).	J : 4			x	x	
➤ Donner les outils aux acteurs sociaux qui sont en présence des jeunes pour leur permettre de travailler sur l'estime de soi et la confiance, indépendamment du fait d'avoir un emploi.	J : 4			x	x	
<b>d. Programmes de prévention auprès des jeunes</b>						
➤ Prévenir les vulnérabilités dans la transition à la vie adulte : mettre en place des programmes de prévention par les pairs (p.72).	J : 3,4			x	x	
<b>e. Lutte contre le non-recours aux services et prestations</b>						
➤ Voir mesures de l'axe 3.	F : 4 J : 3, 4	x	x	x	x	x
➤ Approfondir ce diagnostic avec une étude sur l'accessibilité des prestations sociales communales.	F : 4 J : 4					
<b>f. Améliorer l'accès, et le maintien du logement</b>						
➤ Augmenter les logements relais à disposition de la mairie (à travers la Fondation Nouveau Meyrin).	F : 4 J : 4	x	x	x	x	x
➤ Augmenter le quota d'appartements réservés à des personnes qui ont des liens étroits avec Meyrin (à travers la Fondation Nouveau Meyrin).	F : 4 J : 4	x	x	x	x	x
➤ Favoriser l'échange d'appartement (au moins parmi les locataires d'une même fondation/coopérative, etc.).	F : 4 J : 4	x	x	x	x	x



### **APPROFONDISSEMENT : Rendre automatique certaines réductions, exonération de frais ou subventions**

L'octroi automatique de certaines prestations (par exemple ce qui est déjà fait avec les subsides assurance-maladie) est un moyen jugé efficace pour lutter contre le non-recours<sup>130</sup>. En effet, le fait qu'il faille faire des démarches pour obtenir une prestation conduit un certain nombre de personnes à y renoncer. Il se peut qu'elles aient honte, qu'elles ne se sentent pas légitimes, qu'elles aient des difficultés d'accès à l'information, ou encore qu'elles ne se reconnaissent pas comme des bénéficiaires potentiels.

En même temps, le caractère automatique de l'aide risque d'empêcher la création des liens avec l'administration et donc une occasion de communiquer face à face. Il arrive en effet souvent que les personnes consultent pour une chose et que ce premier échange permette de créer un lien de confiance pour ensuite découvrir plein d'autres aspects et problèmes sur lesquels la personne a besoin d'aide.

Ces deux aspects doivent être pris en compte dans la lutte contre le non-recours au niveau communal. Une étude sur l'accessibilité des prestations sociales communales et le non-recours, pourrait permettre d'établir des recommandations plus précises sur ces aspects.



### **CE QUI SE FAIT AILLEURS : « chèques loisirs »**

Plusieurs communes en Romandie proposent un « chèque loisirs » ou « chèque famille » (par exemple à Vernier (GE)<sup>131</sup> ; Nendaz (VS)<sup>132</sup> ; Saxon (VS)<sup>133</sup>) pour stimuler l'offre de loisirs sur la commune.

Le principe est simple : il s'agit de « bons » que la municipalité offre aux parents d'enfants en âge scolaire, qui leur permettent d'inscrire les jeunes à des activités extrascolaires (clubs, associations, etc.). Les activités des clubs et associations peuvent être payées avec ces bons, qui sont par la suite remboursés par la commune. Il est impératif que ces bons soient attribués automatiquement à tous jeunes pour ne pas créer de nouveaux obstacles administratifs. Si les ressources ne sont pas suffisantes, il est imaginable d'octroyer de tels bons uniquement à certains enfants (par exemple issus des familles bénéficiant des subsides de l'assurance-maladie, familles bénéficiaires de l'Hospice général, etc.). L'octroi automatique de ces « bons » reste cependant important. En stimulant la demande, ils vont en même temps augmenter et améliorer l'offre. Ils permettent ainsi de soutenir de manière indirecte les associations ou les clubs proposant des activités sportives et culturelles répondant aux besoins des familles et des jeunes.

<sup>130</sup> Barbara Lucas et al., « Le non-recours aux prestations sociales à Genève », art cit.

<sup>131</sup> La Ville de Vernier offre 100.- CHF par année et par enfant inscrit à l'école primaire ou au cycle d'orientation, pour inscrire les enfants à des activités extrascolaire. Voir : <https://www.vernier.ch/chequefamille> (consulté le 25.04.2023).

<sup>132</sup> La Commune de Nendaz offre 350.- CHF de bons, par an et enfant mineur, à faire valoir auprès des entreprises locales en ce qui concerne l'achat de fournitures scolaires, les loisirs et les activités sportives et culturelles (clubs, associations, etc.).

Voir : <https://www.nendaz.org/commune/cheques-familles.html> (consulté le 25.04.2023).

<sup>133</sup> Voir : <https://www.saxon.ch/aide-a-la-famille/> (consulté le 25.04.2023).

## Références bibliographiques

AMBRUSO Martina, EFIONAYI-MÄDER Denise et RUEDIN Didier, *Accès aux prestations municipales de proximité: collectivités migrantes dans les quartiers de la Ville de Genève*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 2017.

BERNARDI Nora, *Intégr-actions meyrinoises*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2016.

BESNARD Thérèse, VERLAAN Pierrette, CAPUANO France, POULIN François et VITARO Frank, « Les pratiques parentales des parents d'enfants en difficultés de comportement: Effets de la dyade parent-enfant. », *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 2011, vol. 43, n° 4.

BLANCHARD Jean et FRÉDÉRIC SCMIDT, « La situation du logement à Genève : état de la situation et propositions d'actions », Genève, Office du logement, Mouvement populaire des familles, 2008.

BOHRN Karl et FENK Regina, « L'influence du groupe des pairs sur les usages de drogues 1 », *Psychotropes*, 2003, vol. 9, n° 3-4, p. 195–202.

BONOLI Giuliano et BERCLAZ Michel, *Besoins sociaux et prestations d'aide sociale en ville de Genève. Eléments pour une réorientation des aides communales*, Chavannes-près-Renens, Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), 2007.

BONOLI Giuliano et CHAMPION Cyrielle, *L'accès des familles migrantes défavorisées à l'accueil collectif préscolaire: où et comment investir?*, Lausanne, IDHEAP, 2015.

BONVIN Jean-Michel, LOVEY Max, ROSENSTEIN Emilie et KEMPENEERS Pierre, « Social Policies put to the Test by the Pandemic: Food Banks as an Indicator of the Inadequacies of Contemporary Labour Markets and Social Policies », *Social Policy Review*, 2021, vol. 33, p. 95–114.

BONVIN Jean-Michel, LOVEY Max, ROSENSTEIN Emilie et KEMPENEERS Pierre, *La population en grande précarité en période de COVID-19 à Genève : conditions de vie et stratégies de résilience. Rapport final de l'étude sollicitée par la fondation Colis du Cœur*, Genève, Université de Genève, 2020.

CASTEL, ROBERT, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation". *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11–27, 1994.

CECCHINI Amaranta et DUTRÉVIS Marion, *Le Baromètre de l'école. Enquête sur l'école à la maison durant la crise sanitaire du Covid-19*, Genève, Service de la recherche en éducation (SRED), République et Canton de Genève, 2020.

CENTRE D'ANALYSE TERRITORIALE DES INÉGALITÉS À GENÈVE (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2020*, Genève, Université de Genève et Haute école de gestion de la HES-SO Genève, 2020.

CENTRE D'ANALYSE TERRITORIALE DES INÉGALITÉS À GENÈVE (CATI-GE), *Note de synthèse sur la méthodologie et les indicateurs du CATI-GE*, Genève, Université de Genève et Haute école de gestion de la HES-SO Genève, 2020.

CENTRE D'ANALYSE TERRITORIALE DES INÉGALITÉS À GENÈVE (CATI-GE), *Analyse des inégalités dans le canton de Genève dans le cadre de la Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2014*, Genève, Université de Genève, 2014.

CENTRE D'ANALYSE TERRITORIALE DES INÉGALITÉS À GENÈVE (CATI-GE), *Les inégalités territoriales dans le canton de Genève. Politique de cohésion sociale en milieu urbain. Rapport 2011*, Genève, Université de Genève, 2011.

CONFÉRENCE SUISSE DES INSTITUTIONS D'ACTION SOCIALE CSIAS, *Pauvreté et seuils de pauvreté*, Berne, CSIAS, 2020.

CROT Sandrine, CAVUTIVO ROSETTO Consuelo, DELIEUTRAZ Laure, ETTORI Boris, LUTHI Badia, MEYERHANS Christine, PACHE Gaël, POTAKY Aurelia, REBETZ Melissa, TEHINDRAZANARIVELO Djacoba et TIGUEMOUNINE Sabine, *Rapport de Diagnostic social*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2011.

DANIEL Stoecklin et LUDIVINE Richner, *Enquête exploratoire. Le vécu des enfants et adolescents de 11 à 17 ans en Suisse romande par rapport au COVID-19 et aux mesures associées (semi-confinement)*, Genève, Université de Genève, 2020.

DEBOULET, AGNÈS ET NEZ, HELOÏSE (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

DÉTREZ Christine, « Les loisirs à l'adolescence: une affaire sérieuse », *Informations sociales*, 2014, vol. 181, n° 1, p. 8–18.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION SOCIALE (DGAS), *Rapport sur la pauvreté dans le Canton de Genève*, Genève, République et Canton de Genève, 2016.

GEHL Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Montréal, Éditions Écosociété, 2013.

HERTIG Julien et ALBERT Patricia, *Diagnostic: La présence des jeunes dans l'espace public à Meyrin. Regard des acteurs professionnels de la commune 2010-2011*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2012.

HRIZI Youssef et DUTRÉVIS Marion, *Violence au cycle d'orientation : qu'en disent les actrices et acteurs ? Tour d'horizon des situations qui chahutent l'école*, Genève, Service de la recherche en éducation (SRED), République et Canton de Genève, 2022.

JAUNIN Alexandre et MARTZ Laure, « Accueil préscolaire : quelle offre territoriale en 2021 ? », *FOCUS Observatoire cantonal de la petite enfance (OCPE)*, Service de la recherche en éducation (SRED), n° 26, 2022.

LANFRANCHI, ANDREA, «Schulerfolg von Migrationskindern. Die Bedeutung familienergänzender Betreuung im Vorschulalter » Opladen: Leske Budrich, Reihe Schule und Gesellschaft, Bd. 28, 2002

LEONIE Mugglin, EFIONAYI Denise et D'AMATO Gianni, *Racisme structurel en Suisse : un état des lieux de la recherche et de ses résultats*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Swiss Forum for Migration and Population Studies, 2022.

LUCAS Barbara, LUDWIG Catherine, CHAPUIS Jérôme, MAGGI Jenny, CRETZAZ Eric, MAGAT Audrey et WALDER Maxime, *Le non-recours aux prestations sociales à Genève. Quelles adaptations de la protection sociale aux attentes des familles en situation de précarité*, Genève, HESO-HETS-HEDS, 2019.

MALEQ Kathrine, MERMOUD Aurélie et AKKARI Abdeljalil, *Valoriser la diversité linguistique à l'école : un outil pour favoriser le vivre-ensemble ? Rapport relatif au mandat du Bureau de l'Intégration des étrangers visant à vérifier l'adéquation du projet pédagogique pilote Lingua Poly*, Genève, Université de Genève, 2019.

MATHILDE Schulte-Haller et EKM-ARBEITSGRUPPE FRÜHFÖRDERUNG, *Encouragement précoce recommandations de la Commission fédérale pour les questions de migration CFM*, Berne, Commission fédérale pour les questions de migration CFM, 2009.

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE (OIDP), *Clés pour la participation des enfants et des jeunes : le budget participatif jeune*, [https://www.oidp.net/docs/Cle\\_s\\_pour\\_la\\_participation\\_des\\_enfants\\_et\\_des\\_jeunes.pdf](https://www.oidp.net/docs/Cle_s_pour_la_participation_des_enfants_et_des_jeunes.pdf), 2015, consulté le 7 mai 2023.

PERALTA Gabriela P., CAMERINI Anne-Linda, HAILE Sarah R., KAHLERT Christian R., LORTHE Elsa, MARCIANO Laura, NUSSBAUMER Andres, RADTKE Thomas, ULYTE Agne et PUHAN Milo A., « Lifestyle Behaviours of Children and Adolescents During the First Two Waves of the COVID-19 Pandemic in Switzerland and Their Relation to Well-Being: An Observational Study », *International journal of public health*, vol. 67, 2022.

PETRUCCI Franck, DENECKER Carl et PROSPERI Oliver, « L'impact de la crise sanitaire sur l'acquisition des compétences et le parcours scolaire des élèves du canton de Genève », *Note d'information du SRED*, 2022, n° 81, p. 1-7.

RAIBAUD Yves, « Genre et loisirs des jeunes », *Empan*, n° 65, p. 67–73, 2007.

RICHARD Viviane, DUMONT Roxane, LORTHE Elsa, LOIZEAU Andrea, BAYSSON Hélène, ZABALLA María-Eugenia, PENNACCHIO Francesco, BARBE Rémy P., POSFAY-BARBE Klara M. et GUESSOUS Idris, « Impact of the COVID-19 pandemic on children and adolescents: determinants and association with quality of life and mental health—a cross-sectional study », *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, vol. 17, n° 1, 2023.

RYCHEN Cédric, *Les effets du confinement du printemps 2020 sur les opportunités d'emploi des étudiant-e-s*, <https://wp.unil.ch/viral/les-effets-du-confinement-du-printemps-2020-sur-les-opportunités-demploi-des-etudiant%C2%B7e%C2%B7s/>, 2021, consulté le 25 avril 2023.

SAVIGNAC Julie, *Familles, jeunes et délinquance: portrait des connaissances et programmes de prévention de la délinquance juvénile en milieu familial*, Ottawa, Centre national de prévention du crime, 2009.

SCHWAB CAMMARANO Stephanie et STERN Susanne, *Kitas als ein Schlüsselfaktor für die Gleichstellung: Literaturreview zu den Wirkungen von Kitabetreuung auf die Entwicklung und das Wohlbefinden von Kindern*, Zürich, INFRAS Forschung und Beratung, 2020.

SHIN Kyulee et You Sukkyung, « Leisure Type, Leisure Satisfaction and Adolescents' Psychological Wellbeing », *Journal of Pacific Rim Psychology*, vol. 7, n° 2, p. 53–62, 2013.

SOL Inglada, *La place de la langue maternelle des élèves allophones à l'école*, Sèvres, Centre de ressources et d'ingénierie documentaire, Focus Ressources documentaires d'actualité, 2015.

TILLMANN Robin, KUHN Ursina, KÜHR Judith, THIÉVENT Romaric et TABIN Jean-Pierre, *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie: une analyse de l'enquête «COVID-19» du Panel suisse de ménages selon les catégories de revenu*, Lausanne, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS), 2021.

TORTORICI Clara, *Espace public, lien social et résilience urbaine*, Mémoire MDes City Lab, Nantes, Ecole de design Nantes Atlantique, 2021.

VILLE DE MEYRIN, *Compte rendu administratif et financier 2021*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2022.

VILLE DE MEYRIN, *Compte rendu administratif et financier 2020*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2021.

VILLE DE MEYRIN, *Compte rendu administratif et financier 2019*, Meyrin, Ville de Meyrin, 2020.

VULBEAU, ALAIN, « Faciliter l'accès à l'espace public », *Cahiers de l'action*, vol. 32, n° 2, p. 83-94, 2011.

WARIN Philippe, « Le non-recours aux prestations sociales: quelle critique du ciblage ? », *Les politiques sociales*, n° 2, p. 12–23, 2014.

WISLER Dominique et COGINTA, *Diagnostic Local de Sécurité 2020 (DLS2020). Partie générale et partie consacrée aux partenaires communaux*, Genève, Département de la sécurité, de la population et de la santé DSPS, Corps de Police, 2020.

## **OCSTAT**

Atlas statistique du canton de Genève et de la région transfrontalière

[https://statistique.ge.ch/atlas/#c=indicator&i=population.pop\\_tot&s=2021&t=A01&view=map3](https://statistique.ge.ch/atlas/#c=indicator&i=population.pop_tot&s=2021&t=A01&view=map3) (consulté le 30.04.2023)

Calculateur de loyer [https://statistique.ge.ch/prestations/calcul\\_loyer.asp](https://statistique.ge.ch/prestations/calcul_loyer.asp) ;

[https://statistique.ge.ch/prestations/calcul\\_loyer2020.asp](https://statistique.ge.ch/prestations/calcul_loyer2020.asp) (consulté le 30.04.2023)

## **CATI-GE**

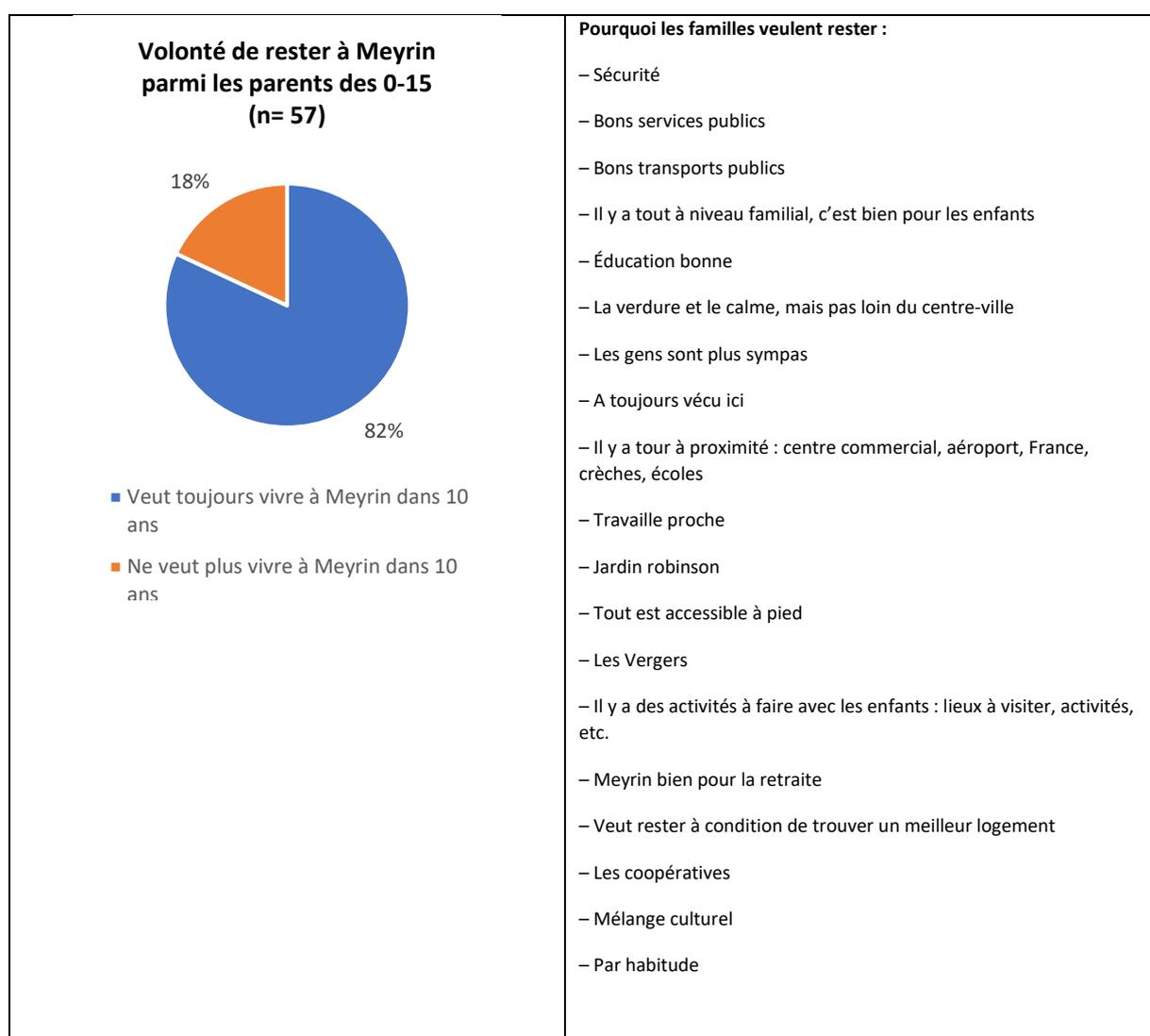
Géoclip [https://ise.unige.ch/cati-ge/#c=indicator&i=cati\\_spec.res\\_class&s=2020&t=A01&view=map1](https://ise.unige.ch/cati-ge/#c=indicator&i=cati_spec.res_class&s=2020&t=A01&view=map1)  
(consulté le 15.04.2023)



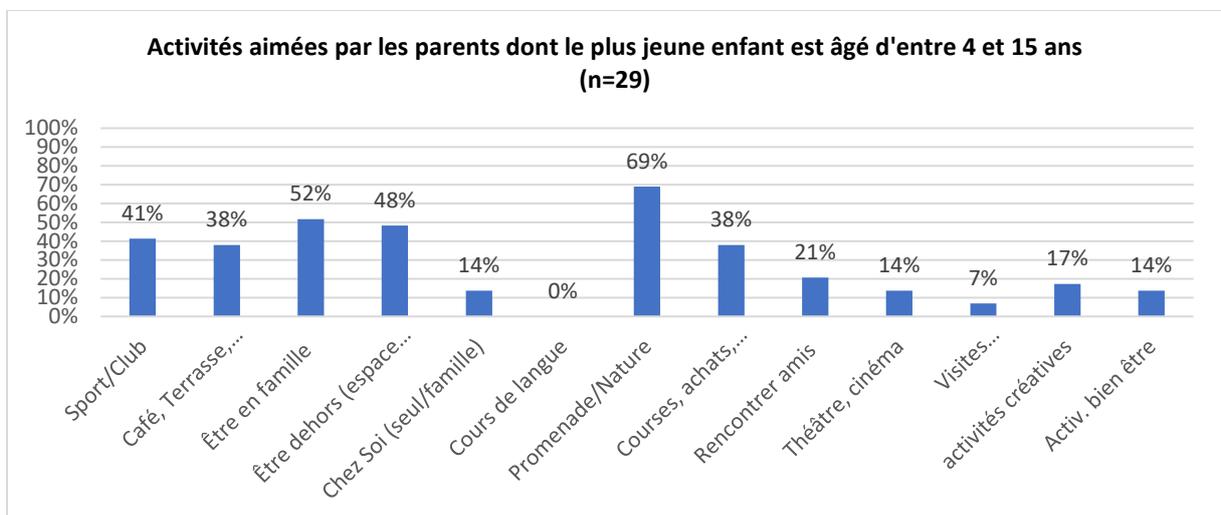
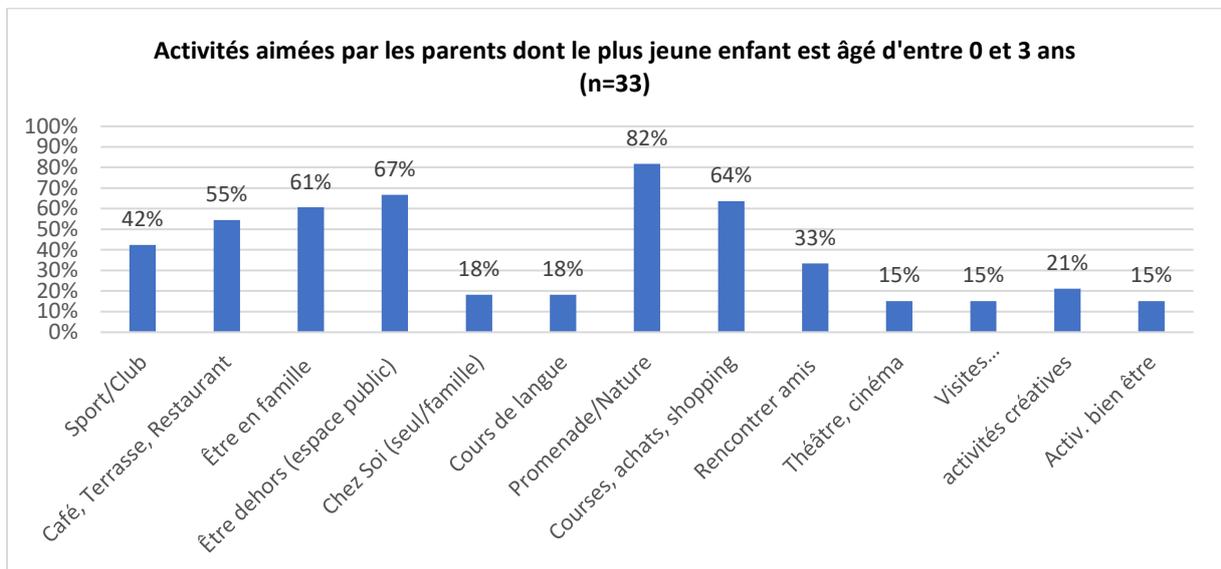
## ANNEXES

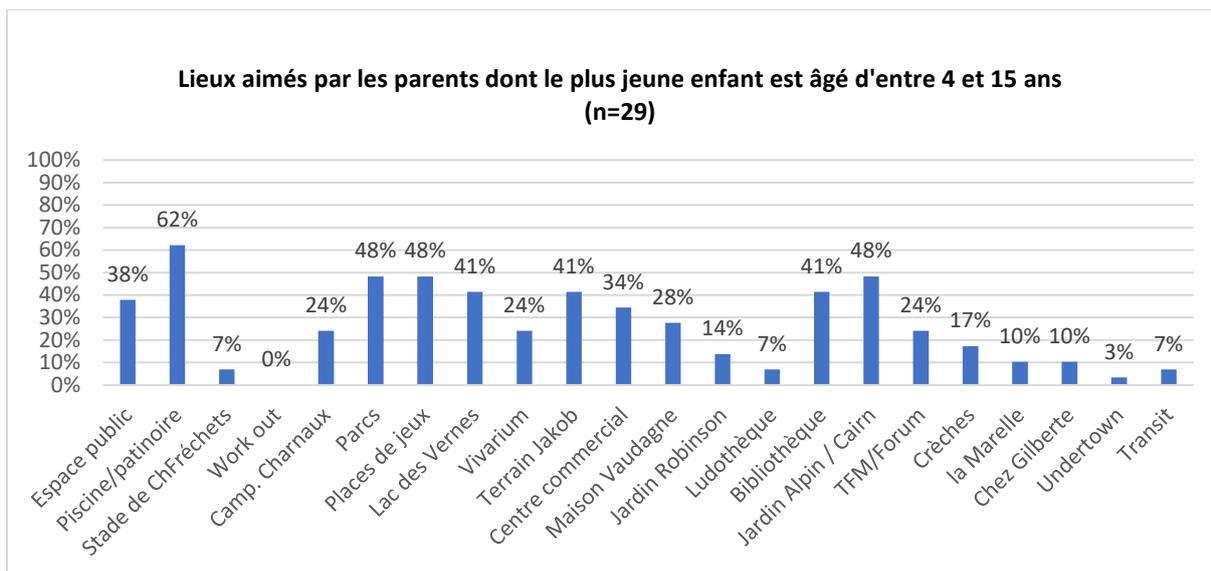
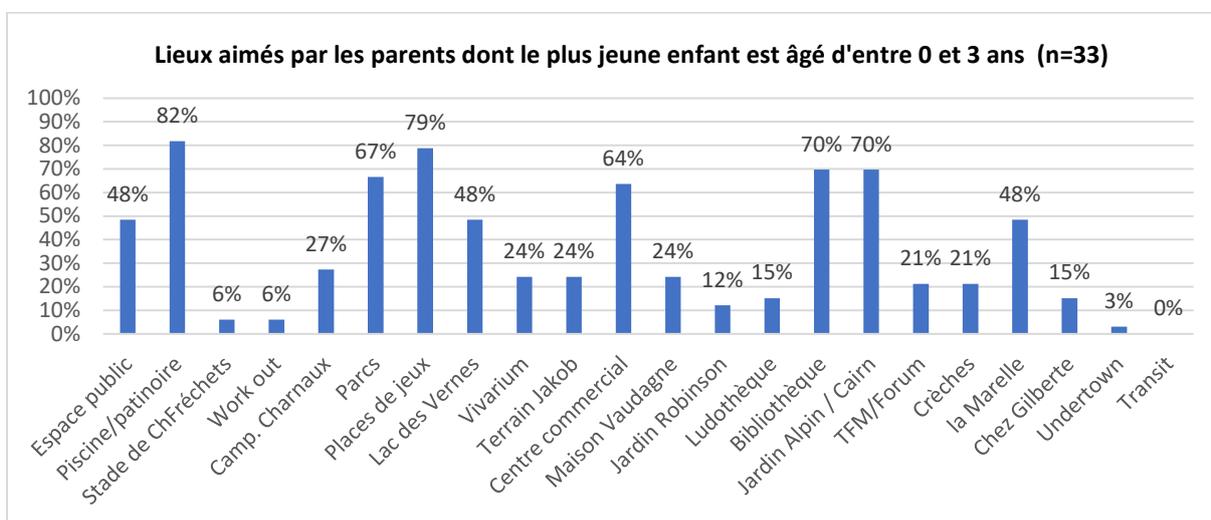
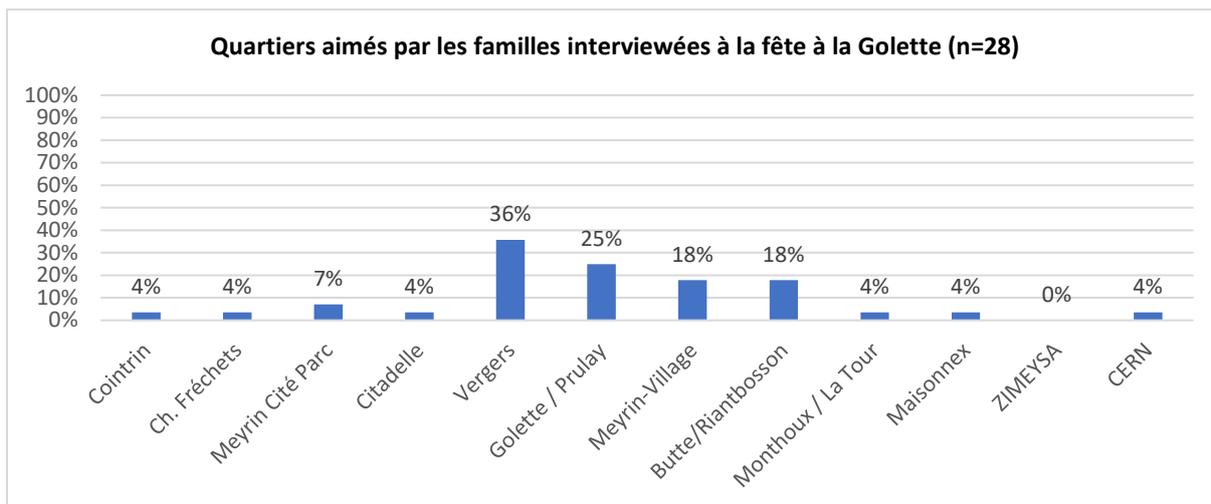
### ANNEXE 1: Analyse des questionnaires familles

Note globale donnée à Meyrin	
Moyenne	8,4
Médiane	8
Moyenne parents 0-3	8,53
Médiane parents 0-3	8,5
Moyenne parents 4-15	8,4
Médiane parents 4-15	8

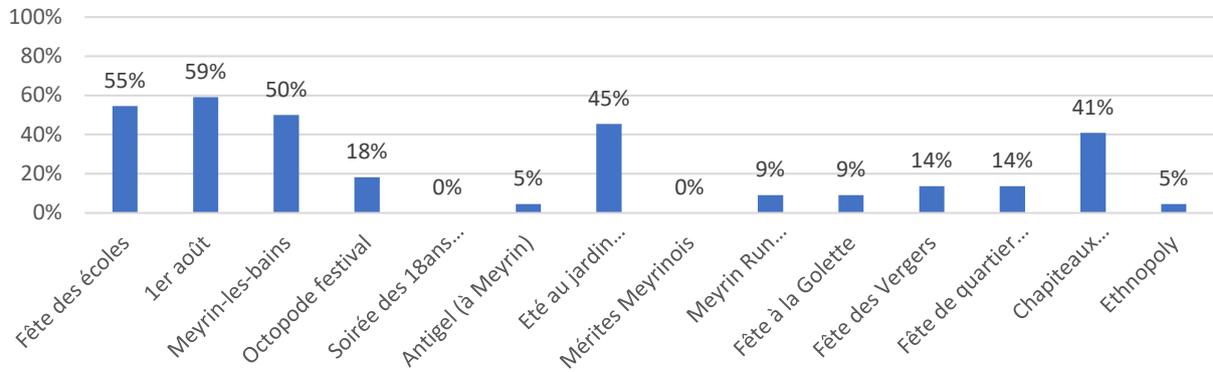


	<p><b>Pourquoi les familles veulent partir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne veut pas, mais doit, à cause de contraintes professionnelles</li> <li>- Trop de développement urbain, ils n'arrêtent pas de construire</li> <li>- Les installations, infrastructures et services n'ont pas suivi le développement urbain</li> <li>- Pas assez de places pour les loisirs des enfants</li> <li>- Impression qu'il y a de plus en plus d'incivilités</li> <li>- Appartement trop petit/trop cher ne réussit pas à trouver un appartement plus grand ou moins cher</li> <li>- Il n'y a pas des activités pour les enfants lorsqu'ils seront ados</li> <li>- Trop calme</li> <li>- Soucis d'intégration et communautarisme en expansion</li> <li>- Intégration professionnelle difficile</li> </ul>
--	--

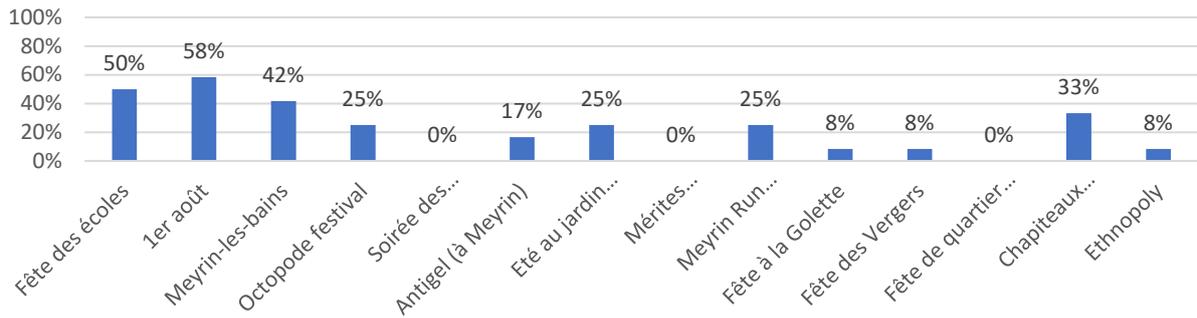




**Evènements aimés par les parents dont le plus jeune enfant est âgé d'entre 0 et 3 ans  
(n=22)**

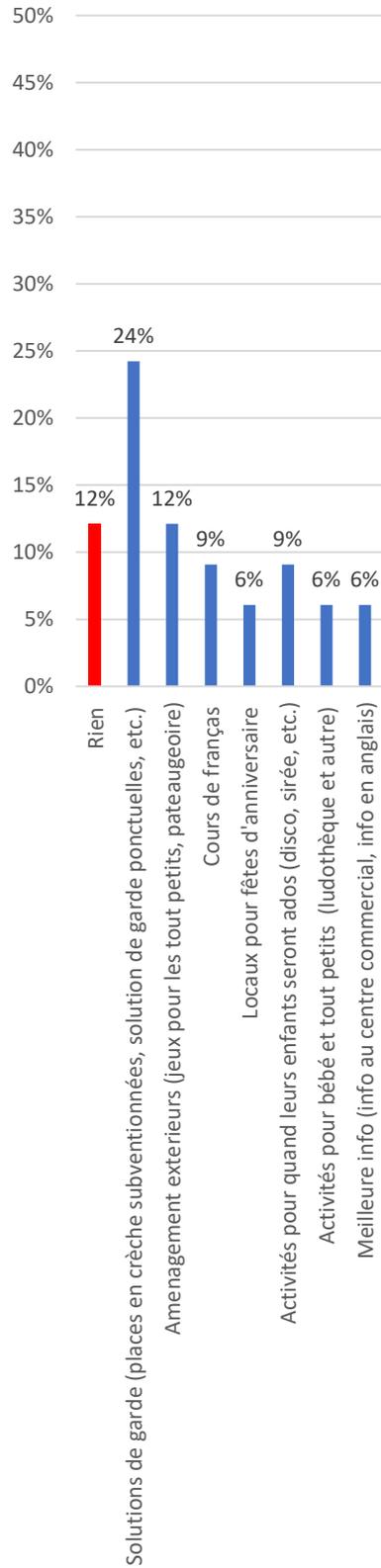


**Evènements aimés par les parents dont le plus jeune enfant est âgé d'entre 4 et 15 ans  
(n=12)**



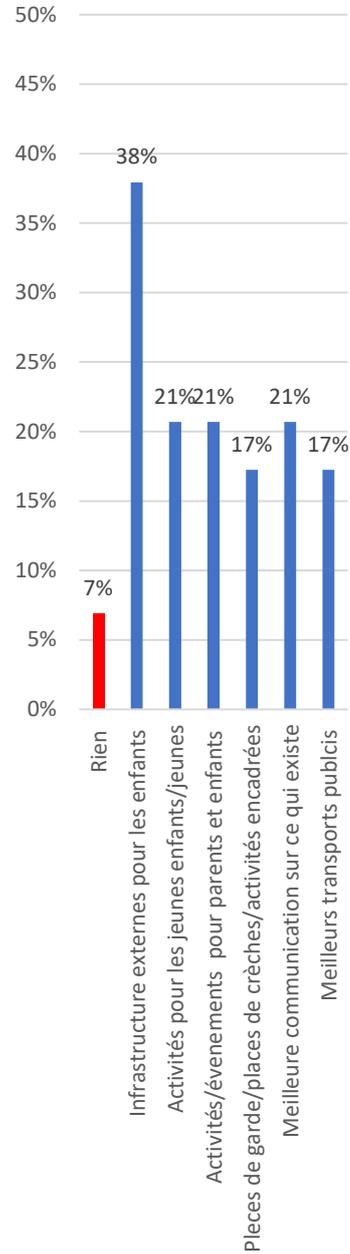
**Ce qui manque pour les parents dont le plus jeune enfant est âgé d'entre 0 et 3 ans (n=33)**

Attention : Réponses ouvertes codifiées!



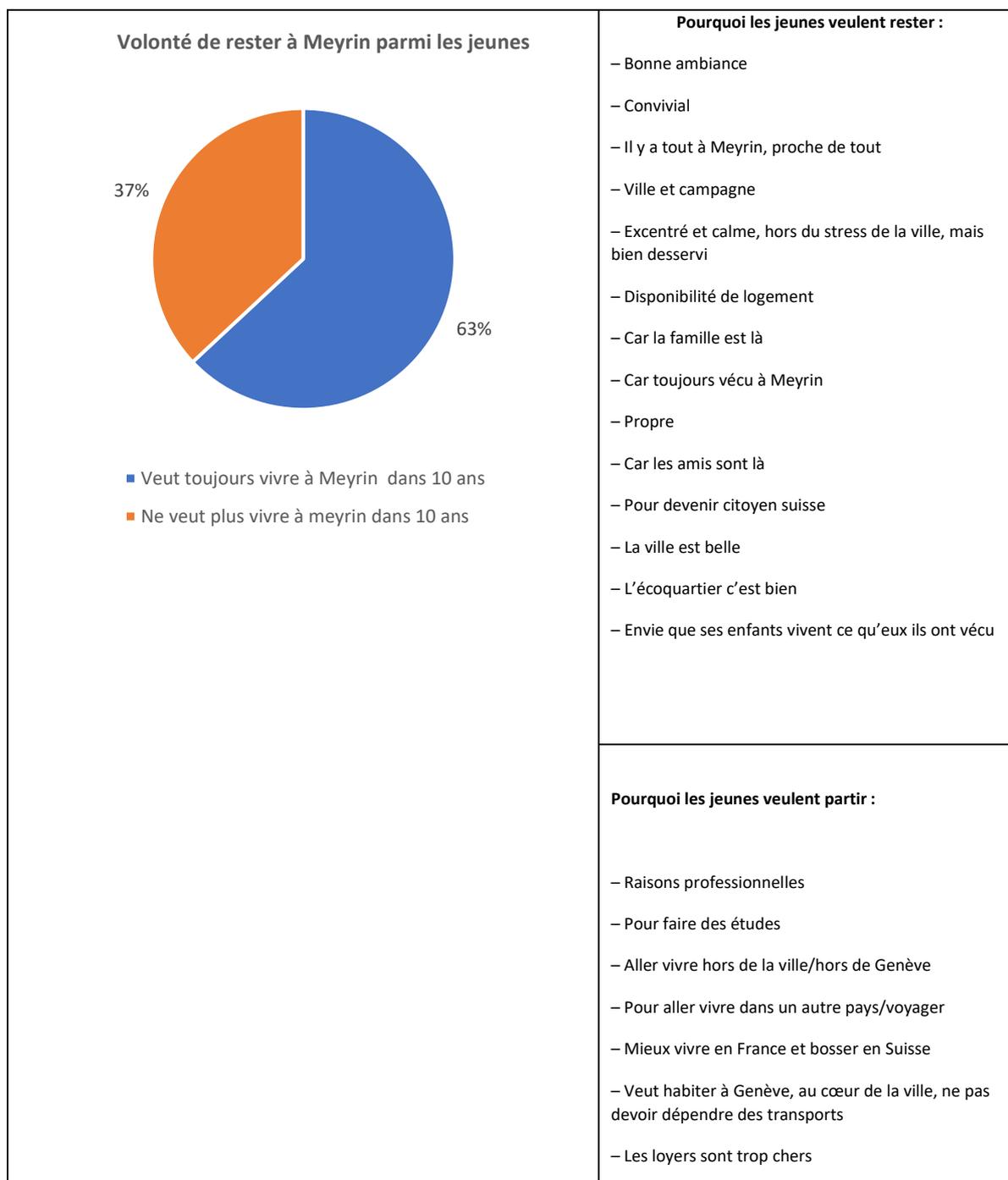
**Ce qui manque pour les parents dont le plus jeune enfant est âgé d'entre 4 et 15 ans (n= 29)**

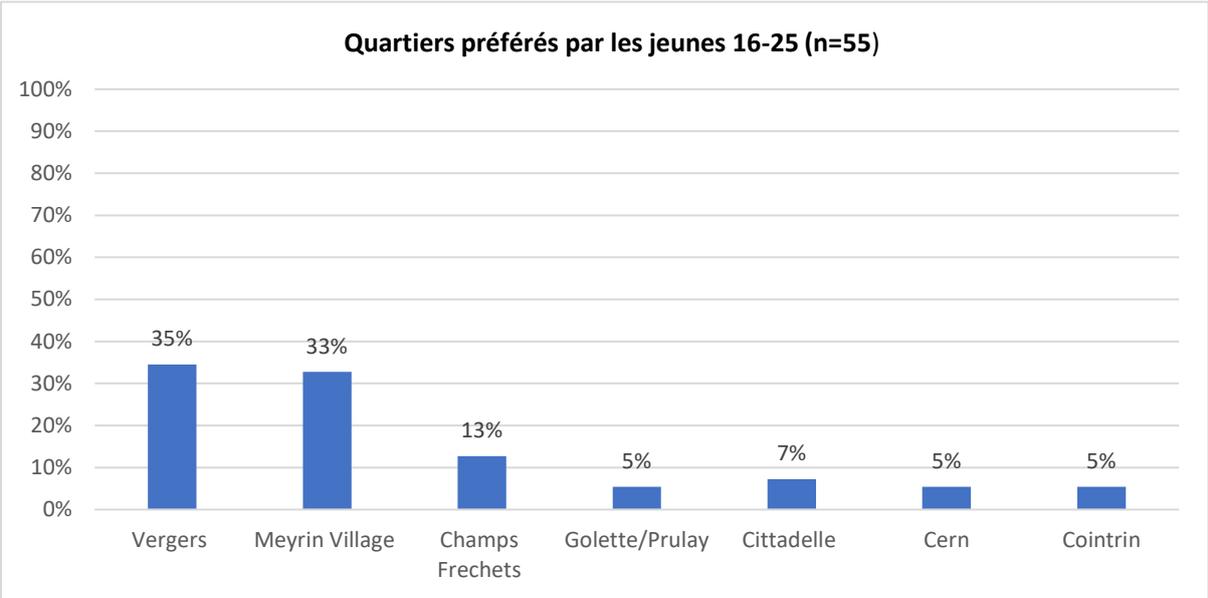
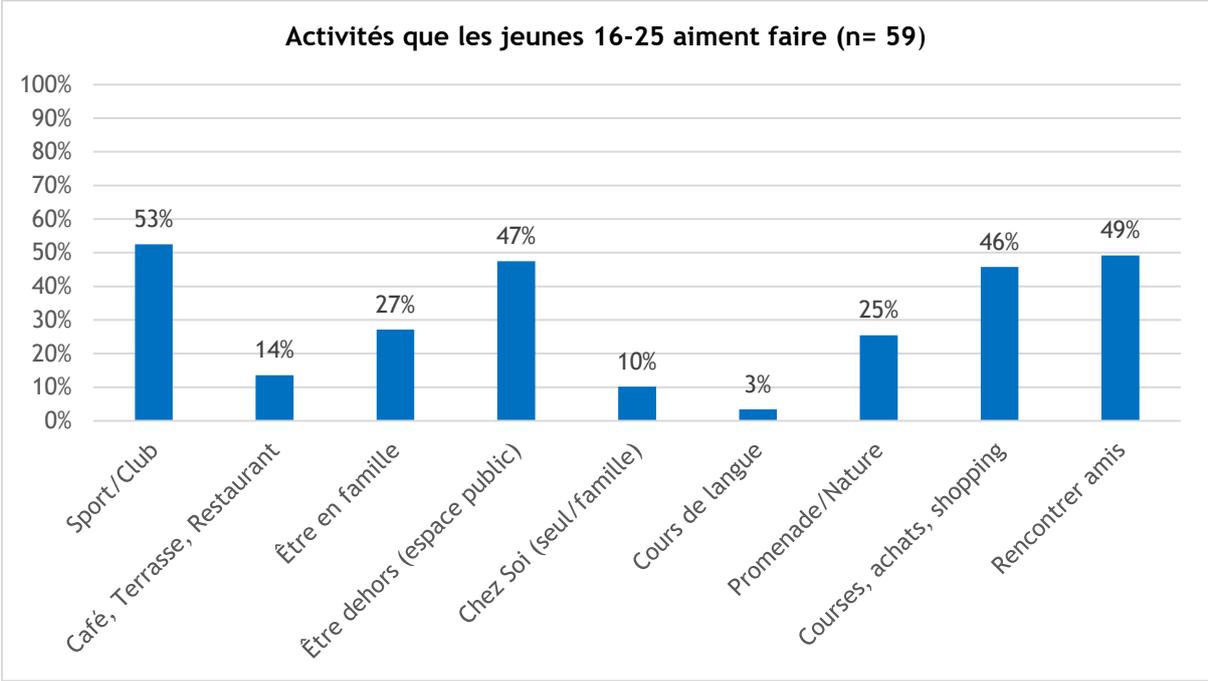
Attention : réponses ouvertes codifiées !

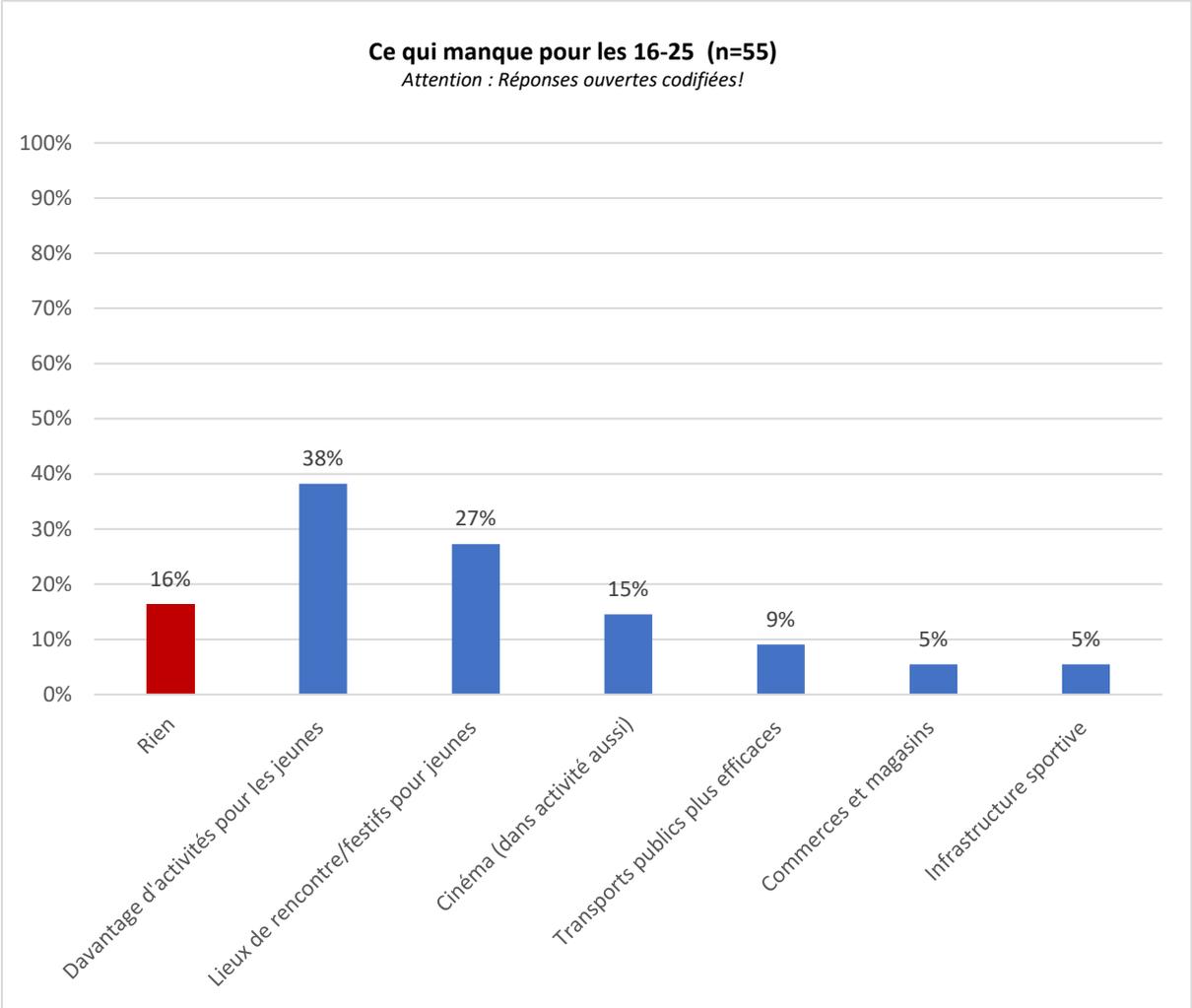
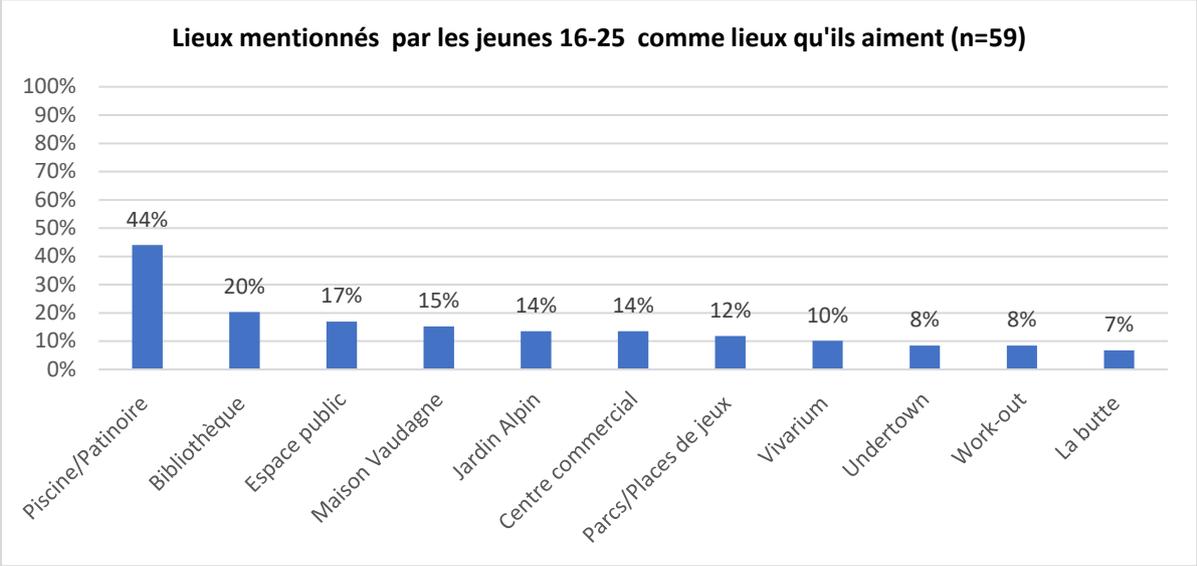


## ANNEXE 2: Analyse des questionnaires jeunes

Note globale donnée à Meyrin	
Moyenne	8,3
Médiane	8







## ANNEXE 3: Guide entretien: réseau et associations

### Diagnostic social centré sur les jeunes et les familles à Meyrin

Trame d'entretien destinée aux membres de la CTSM

1. Quelles sont les problématiques fréquemment rencontrées par les personnes avec qui vous travaillez ?
2. Quelles sont les ressources existantes à Meyrin auxquelles elles font recours ?
3. Dans les retours de votre terrain, quelles sont les ressources qui pourraient leur manquer ?
4. Est-ce qu'il y a des services/des projets/des lieux à Meyrin que les personnes connaissent, mais qu'elles n'utilisent pas ? Une idée des raisons ?
5. Quel projet/aménagement/service/... pourraient faciliter le quotidien des habitantes et habitants à Meyrin ?

#### Sujet : situation professionnelle et publics

- Année de début à Meyrin
- Vit à Meyrin ?
- Publics côtoyés dans activité prof à Meyrin : âges ? genre ? parents ? jeunes ? profils socio-économiques ? ...
- Description de l'activité professionnelle
- Approche/posture professionnelle avec les publics
- Sujets de discussion avec les publics
- Exemples de problématiques rencontrées au quotidien par les publics

#### Sujet : ressources existantes

- Sentiment que les personnes accompagnées se sentent bien à Meyrin ?
- Impression qu'elles savent où se tourner pour trouver du soutien en cas de besoin ? Les choses (laisser ouvert) qui existent à Meyrin et qui facilitent actuellement la vie des personnes accompagnées ? Plus particulièrement des jeunes ? et des familles ? Les choses qui existaient par le passé ?

#### Sujet : ressources manquantes

- Est-ce qu'il t'arrive de discuter avec les personnes des choses qui pourraient manquer dans leur quotidien pour qu'elles se sentent complètement bien ? (ne pas orienter vers Meyrin)
- Et plus particulièrement des choses qui pourraient manquer à Meyrin ?

#### Sujet : « ressources » inadaptées

- Est-ce que tu sais s'il y a des services/des projets/des lieux à Meyrin que les personnes connaissent, mais qu'elles n'utilisent pas ? Une idée des raisons ?
- Est-ce que tu penses que les personnes iraient/utiliseraient ces ressources si elles étaient un peu différentes ? en quoi est-ce qu'elles seraient différentes ?

#### Sujet : sentiment de connaissance du réseau

- Sentiment de connaître les activités qui se déroulent sur la commune au sein du réseau administratif et hors administration ?
- Sentiment de connaître les différents lieux qui existent ?

#### Sujet : idées de ressources

- Quel projet/aménagement/service/... pourrait faciliter le quotidien des habitantes et habitants à Meyrin ?
- Qu'est-ce qui pourrait faciliter le quotidien des jeunes et de familles ?
- Qu'est-ce qui pourrait faciliter ton travail à Meyrin ?

## ANNEXE 4: Guide d'entretien pour les entretiens approfondis avec les familles/jeunes suivi-e-s par les services sociaux

### A) Consignes

#### Choix participants :

Ne pas interviewer des bénéficiaires/personnes côtoyé-e-s lors de l'activité professionnelle (sauf pour Transit)

#### Guide d'entretien :

Il y a des questions principales en « gras », et des relances, situées entre « [ ] »

Les questions principales sont en principe à poser, sauf :

Si la personne a déjà répondu dans une autre question

Si la question n'est pas pertinente, si elle semble trop intrusive ou insensible vis-à-vis de la situation de l'interviewé/e

... mais en vrai c'est normal qu'il n'y ait pas forcément de réponses à toutes les questions et/ou que les réponses ne soient pas données dans le bon ordre (manque de temps, déroulement de l'entretien, vie de la personne interviewée...)

Les questions relances entre « [ ] » sont juste des idées/propositions, si la personne interviewée a du mal à s'exprimer.

Une autre possibilité pour inviter la personne à s'exprimer davantage est de reformuler ce qu'elle dit : « *Donc, si j'ai bien compris, vous dites que vous vivez ça... ça et ça... c'est bien le cas ?* ».

Il s'agit uniquement d'un « guide », qui doit être réadapté en fonction de la structure où la personne a été recrutée et selon la personne interviewée (p. ex. pour les jeunes, ne pas leur demander de parler de leurs enfants...).

#### Déroulement de l'entretien :

Au début de l'entretien, laissez parler même si ce qui est dit n'est pas très pertinent, pour mettre la personne en confiance (ok aussi de parler un peu de vous si ça peut aider)

#### Par la suite :

Laissez parler quand cela est pertinent pour le diagnostic, même la personne parle de choses que nous n'avons pas prévu de demander, ou pour lesquelles d'autres questions sont prévues (ne plus poser les questions auxquelles la personne aura déjà répondu)

Si par contre ce n'est pas pertinent pour le diagnostic, vous pouvez rediriger poliment la personne vers les réponses qui nous intéressent. Des phrases telles que : « *Ce que vous dites est très intéressant, je serai ravi-e d'en discuter avec vous à la fin de l'entretien, mais...*

*je vais devoir passer à la prochaine question si c'est ok pour vous*

*qu'en est-il de... ?* » marchent très bien, normalement.

### B) Guide d'entretien

- **Présentation de soi**

Je m'appelle XXX. Je travaille pour XXX.

- **Présentation du mandat :**

Nous réalisons un diagnostic social centré sur les jeunes et les familles à Meyrin.

L'objectif de ce diagnostic est d'identifier les besoins et les manques potentiels par rapport aux structures, aménagements, prestations et activités se déroulant sur le territoire de la commune de Meyrin.

Ce diagnostic servira à orienter les actions qui seront entreprises pour améliorer le bien-être des jeunes et des familles habitant la commune.

Le témoignage des habitant-e-s est très précieux dans notre démarche. C'est pour cela que nous souhaitons récolter votre témoignage.

- **Confidentialité**

Nous allons enregistrer ce qui est dit, mais l'enregistrement sert uniquement à ne pas devoir prendre des notes et pouvoir bien vous écouter.

Tout ce que vous dites ici sera rendu anonyme.

Rien de ce que vous dites ici sera communiqué à l'Assistant.e Sociale/au Travailleur.e.s Social.e.u.x/professionnel qui suit votre dossier.

Ce témoignage servira uniquement pour réaliser diagnostic, puis il sera détruit.

S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de ne pas y répondre. Vous pouvez à tout moment demander que l'entretien soit interrompu.

### Introduction

- **Est-ce que je peux vous demander de vous présenter ?**

[Quel âge avez-vous ?]  
 [Quelle est votre situation familiale ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont vos enfants ?]  
 [Quelle est votre situation professionnelle ?]  
 [Avez-vous des loisirs, des passions, qui prennent une place importante dans votre vie ?]  
 [Quelle scolarisation/formation avez-vous suivie ?]  
 [Quand êtes-vous venu vous installer à Meyrin ? Où habitiez-vous avant ?]  
 [Quelles langues parlez-vous ?]  
 [Dans quel quartier vivez-vous ?]

Objectif : comprendre les caractéristiques sociodémographiques de la personne

### De manière générale : accès aux informations, activités, loisirs, voisinage

- **Qu'est-ce que vous aimez particulièrement de Meyrin ?  
Qu'est-ce que vous n'aimez pas du tout ?**

[Et de votre quartier ?]  
 [Et de votre immeuble ?]

- **Qu'est-ce que vous aimez bien faire à Meyrin ?**

[Avez-vous des loisirs sur le territoire de la commune de Meyrin ?]  
 [Si oui, lesquels ?]  
 [Sinon, pourquoi ?]

[Est-ce qu'il y a des lieux où vous aimez aller ?]

[Êtes-vous au courant des événements culturels/sportifs organisés sur le territoire de la commune de Meyrin pour vous/pour vos enfants ?]  
 [A quels événements avez-vous déjà participé ?]  
 [Où trouvez-vous les informations à propos des événements ?]

**Et vos enfants ?**

- **Qu'est-ce qui manquerait à Meyrin, pour vous ?  
Et pour vos enfants ?**

[Infrastructures, services, activités, etc.]

- **Est-ce que vous avez déjà consulté la page web de la commune de Meyrin ?**

[Pour quelles raisons ?]  
 [Est-ce que l'information que vous avez trouvée est claire ?]  
 [Quelles informations manquent, selon vous ?]

- **Imaginez-vous rester vivre à Meyrin ?**

[Si oui, pourquoi]  
 [sinon, pourquoi]

Objectif : questions peu intrusives, très générales (inspirées/prises du questionnaire) pour comprendre les besoins en activités/infrastructures, etc.

- **Est-il facile, selon vous, de se faire des amis et de connaître de nouvelles personnes à Meyrin ?**

[Qu'est-ce qui facilite cela ?]  
 [Qu'est-ce qui rend cela compliqué ?]  
**Et pour les enfants ?**

- **Connaissez-vous des personnes habitant votre même immeuble ? Des habitants de votre propre quartier ?**

[Ce sont des ami-e-s ?]  
 [Souhaiteriez-vous connaître davantage de personnes vivant proches de chez vous ?]  
**Et vos enfants ? Ont-ils des amis dans l'immeuble/quartier ?**

- **Sortez-vous souvent de Meyrin (pour aller en Ville de Genève, ou ailleurs) ?**

[Si oui, pour quelles activités]  
 [sinon, pour quelles activités]

Objectif : mieux saisir des éventuelles situations d'isolement social

### Situation « principale » de difficulté

<p><b>Nous voulions vous rencontrer aussi parce que vous êtes en contact avec le service [nom du service]...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pourriez-vous me raconter comment vous êtes arrivé-e au [nom du service] ?</b> [Quelles difficultés de la vie vous ont poussé à demander/recevoir de l'aide ?] [Avez-vous pu demander facilement de l'aide, où vous aviez des craintes ?] [A-t-il été facile de comprendre à qui s'adresser ?] [Où avez-vous trouvé l'information sur le service recherché ?] [Avant de trouver de l'aide auprès du service, comment vous débrouillez-vous ?]</li> </ul>	<p>Objectif : mieux comprendre les situations de difficultés vécues et ce qui a permis (ou pas) de venir en aide à la personne</p>
<b>Efficacité et pertinence de l'aide reçue</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>En quoi consiste l'aide que vous recevez/votre suivi ?</b></li> <li>● <b>En quoi votre situation a-t-elle changé depuis que vous êtes suivi-e par [nom du service] ?</b> [En quoi l'aide reçue a été utile ?]</li> <li>● <b>Avez-vous d'autres problèmes/blocages/difficultés pour lesquelles il n'y a pas de solution ou rien n'a pu vous être proposé ?</b> [Savez-vous pourquoi ?]</li> </ul>	<p>Objectif : comprendre si les services/prestations existant-e-s sont suffisant -e-s</p>
<b>De manière générale — aide et situation de difficulté</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Vous vous occupez seul-e/you-même de vos factures, papiers, courriers, questionnaires, formulaires, demandes de prestations (impôts, demande de subsides, demandes de prestations, inscriptions des enfants aux activités et services de garde, aux loisirs, aux restaurants scolaires, au parascolaire, aux crèches...)?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ [Si oui, y a-t-il tout de même des démarches qui sont compliquées à gérer/comprendre pour vous ?]</li> <li>○ [Sinon, quelles difficultés rencontrez-vous ? Recevez-vous de l'aide ? De quelle manière ?]</li> </ul> </li> <li>● <b>Est-ce que vous vous êtes rendu-e à d'autres permanences sociales/d'autres associations ou services vous ont apporté de l'aide à Meyrin ?</b> [Si oui : Lesquel-le-s ? Est-ce que l'aide apportée correspondait à ce que vous cherchiez ?]</li> <li>● <b>Est-ce que pour vos enfants tout se passe bien à l'école/la crèche ? De façon générale ? Est-ce qu'ils rencontrent des difficultés ?</b></li> </ul>	<p>Objectif : comprendre les difficultés d'accès à des ressources</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Nous venons de traverser une période extraordinaire, celle de la pandémie COVID. Est-ce ça a été une période difficile pour vous ? Ou plutôt une bonne période ?</b> [Pour quelle-s raison-s ?] [Vivez-vous encore des conséquences liées à cette période de pandémie, aujourd'hui ? Lesquelles ?] <b>Et pour vos enfants ?</b></li> </ul>	<p>Objectifs : comprendre l'impact de la pandémie</p>
<b>Conclusion</b>	
<p><b>J'arrive à la fin de l'entretien. Merci beaucoup pour votre précieux témoignage.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Est-ce que vous voudriez ajouter quelque chose que je ne vous ai pas demandé ?</b> [Avez-vous des réflexions à partager ? Des questions ?]</li> </ul>	<p>Objectif : permettre à la personne d'ajouter ce qui lui semble pertinent</p>

## ANNEXE 5: Questionnaires

H  F  NA

Bienvenue à ce festival de films Meyrin 2035  
Vous êtes des invités VIP et nous aurions envie de vous poser quelques questions, est-ce possible ?

1. Savez-vous quel âge vous aurez en 2035 ?

2. Et est-ce que vous vous imaginez toujours vivre à Meyrin?

**Oui** et pourquoi ?

3. Et aujourd'hui, qu'est-ce que vous aimez bien **faire** à Meyrin? - *Activités*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sport                          | <input type="checkbox"/> Campagne/nature   |
| <input type="checkbox"/> Rencontrer amis                | <input type="checkbox"/> Centre commercial |
| <input type="checkbox"/> Être en famille                | <input type="checkbox"/> ...               |
| <input type="checkbox"/> Être dehors<br>(espace public) | <input type="checkbox"/> ...               |
|   | <input type="checkbox"/> ...               |

4. Est-ce qu'il y a des lieux où vous aimez bien **aller**? *Lieux*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Espace public  | <input type="checkbox"/> Maison Vaudagne   |
| <input type="checkbox"/> Piscine        | <input type="checkbox"/> Transit           |
| <input type="checkbox"/> Work out       | <input type="checkbox"/> Undertown         |
| <input type="checkbox"/> Camp. Charnaux | <input type="checkbox"/> Jardin Alpin      |
| <input type="checkbox"/> Préaux         | <input type="checkbox"/> Parc Micocouliers |
| <input type="checkbox"/> Patinoire      | <input type="checkbox"/> Bibliothèque      |
| <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/>                   |

- |                                       |   |  |   |
|---------------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cointrin     | <input type="checkbox"/> Citadelle      | <input type="checkbox"/> Vergers         | <input type="checkbox"/> La Butte         |
| <input type="checkbox"/> Ch.-Fréchets | <input type="checkbox"/> Meyrin-Village | <input type="checkbox"/> Monthoux/LaTour | <input type="checkbox"/> Riantbosson (ZI) |
| <input type="checkbox"/> Meyrin Cité  | <input type="checkbox"/> Golette/Prulay | <input type="checkbox"/> CERN            | <input type="checkbox"/> ZIMEYSA          |

5. Et aujourd'hui qu'est-ce qui manquerait à Meyrin?

6. Des choses qui existe à Meyrin et que vous n'aimez pas?

7. Globalement, vous vous sentez comment à Meyrin ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

8. Pour revenir sur 2035, qu'est-ce qui à votre avis aura certainement changé à Meyrin d'ici là ?

Ou à l'inverse, en 2035 qu'est-ce qui à coup sûr sera toujours là ?

H  F  NA

2. Et est-ce que vous vous imaginez toujours vivre à Meyrin?

**Non** et pourquoi ?

3. Les choses qui existent à Meyrin et que vous n'aimez pas aujourd'hui?

4. Des choses qui manquent à Meyrin aujourd'hui ?

5. Globalement, vous vous sentez comment à Meyrin ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

6. Y'a-t-il tout de même des choses que vous aimez bien **faire** à Meyrin? *Activités*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sport                          | <input type="checkbox"/> Campagne/nature   |
| <input type="checkbox"/> Rencontrer amis                | <input type="checkbox"/> Centre commercial |
| <input type="checkbox"/> Être en famille                | <input type="checkbox"/> ...               |
| <input type="checkbox"/> Être dehors<br>(espace public) | <input type="checkbox"/> ...               |
| <input type="checkbox"/> ...                            | <input type="checkbox"/> ...               |

7. Et des lieux où vous aimez bien **aller**? *Lieux*

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Espace public  | <input type="checkbox"/> Maison Vaudagne   |
| <input type="checkbox"/> Piscine        | <input type="checkbox"/> Transit           |
| <input type="checkbox"/> Work out       | <input type="checkbox"/> Undertown         |
| <input type="checkbox"/> Camp. Charnaux | <input type="checkbox"/> Jardin Alpin      |
| <input type="checkbox"/> Préaux         | <input type="checkbox"/> Parc Micocouliers |
| <input type="checkbox"/> Patinoire      | <input type="checkbox"/> Bibliothèque      |
| <input type="checkbox"/>                | <input type="checkbox"/>                   |

- |                                       |   |  |   |
|---------------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cointrin     | <input type="checkbox"/> Citadelle      | <input type="checkbox"/> Vergers         | <input type="checkbox"/> La Butte         |
| <input type="checkbox"/> Ch.-Fréchets | <input type="checkbox"/> Meyrin-Village | <input type="checkbox"/> Monthoux/LaTour | <input type="checkbox"/> Riantbosson (ZI) |
| <input type="checkbox"/> Meyrin Cité  | <input type="checkbox"/> Golette/Prulay | <input type="checkbox"/> CERN            | <input type="checkbox"/> ZIMEYSA          |

8. Pour revenir sur 2035, qu'est-ce qui à votre avis aura certainement changé à Meyrin d'ici là ?

Ou à l'inverse, en 2035 qu'est-ce qui à coup sûr sera toujours là ?

Bonjour, on mène une enquête auprès des habitant-es de Meyrin pour savoir comment ils et elles s’y sentent. Est-ce que vous seriez d’accord d’y répondre ? les réponses sont anonymes.



1. Aujourd'hui, qu'est-ce que vous aimez bien **faire** à Meyrin ?-*Activités*

<input type="checkbox"/> Sport /Club	<input type="checkbox"/> Promenade/nature	
<input type="checkbox"/> Café, terrasse, restaurant	<input type="checkbox"/> Courses, achats, shopping	
<input type="checkbox"/> Être en famille	<input type="checkbox"/> Rencontrer amis	
<input type="checkbox"/> Être dehors (espace public)	<input type="checkbox"/> Théâtre, cinéma	
<input type="checkbox"/> Chez soi (seul/famille)	<input type="checkbox"/> Activités créatives	
<input type="checkbox"/> Cours de langues	<input type="checkbox"/> Visites culturelles/scientifique	
	<input type="checkbox"/> Activ. Bien-être	

2. Est-ce qu'il y a des lieux où vous aimez **aller** ?— *Lieux*

<input type="checkbox"/> Espace public	<input type="checkbox"/> Maison Vaudagne			
<input type="checkbox"/> Piscine/patinoire	<input type="checkbox"/> Jardin Robinson			
<input type="checkbox"/> Stade Ch.Fréchet	<input type="checkbox"/> Ludothèque			
<input type="checkbox"/> Work out	<input type="checkbox"/> Bibliothèque			
<input type="checkbox"/> Camp. Charnaux	<input type="checkbox"/> Jardin Alpin/Caim			
<input type="checkbox"/> Parcs	<input type="checkbox"/> TFM / Forum			
<input type="checkbox"/> Places de jeux	<input type="checkbox"/> Crèches			
<input type="checkbox"/> Lac des Vernes	<input type="checkbox"/> La Marelle			
<input type="checkbox"/> Vivarium	<input type="checkbox"/> Chez Gilberte			
<input type="checkbox"/> Terrain Jakob	<input type="checkbox"/> Undertown			
<input type="checkbox"/> Centre commercial	<input type="checkbox"/> Transit (lequel ? 232 - Ch-F – studio)			
<input type="checkbox"/> Cointrin	<input type="checkbox"/> Citadelle		<input type="checkbox"/> Butte/Riantbosson	<input type="checkbox"/> Meyrin-Village (place)
<input type="checkbox"/> Ch.-Fréchets	<input type="checkbox"/> Vergers		<input type="checkbox"/> Monthoux/LaTour	<input type="checkbox"/> CERN
<input type="checkbox"/> Meyrin Cité Parc	<input type="checkbox"/> Golette/Prulay		<input type="checkbox"/> Maisonnex	<input type="checkbox"/> ZIMEYSA

3. Et aujourd'hui qu'est-ce qui manquerait à Meyrin ?

4. Des choses qui existent à Meyrin et que vous n'aimez pas ?

5. Globalement, vous vous sentez comment à Meyrin ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

6. Et est-ce que vous vous imaginez toujours vivre à Meyrin dans 10 ans ?  
 **Oui** et pourquoi ?

**Non** et pourquoi ?

7. Si une personne que vous connaissez est en difficulté, où lui conseillez-vous de chercher de l'aide à Meyrin ?

Quel type de difficulté vous avez imaginé :

Le lieu où elle peut trouver de l'aide à Meyrin :

#### 8. Informations sociodémographiques

Êtes-vous parents ?  Oui  Non *Si oui, âge du plus jeune enfant :* \_\_\_\_\_

Nb enfants : \_\_\_\_\_

Dans quelle partie de Meyrin habitez-vous ? \_\_\_\_\_

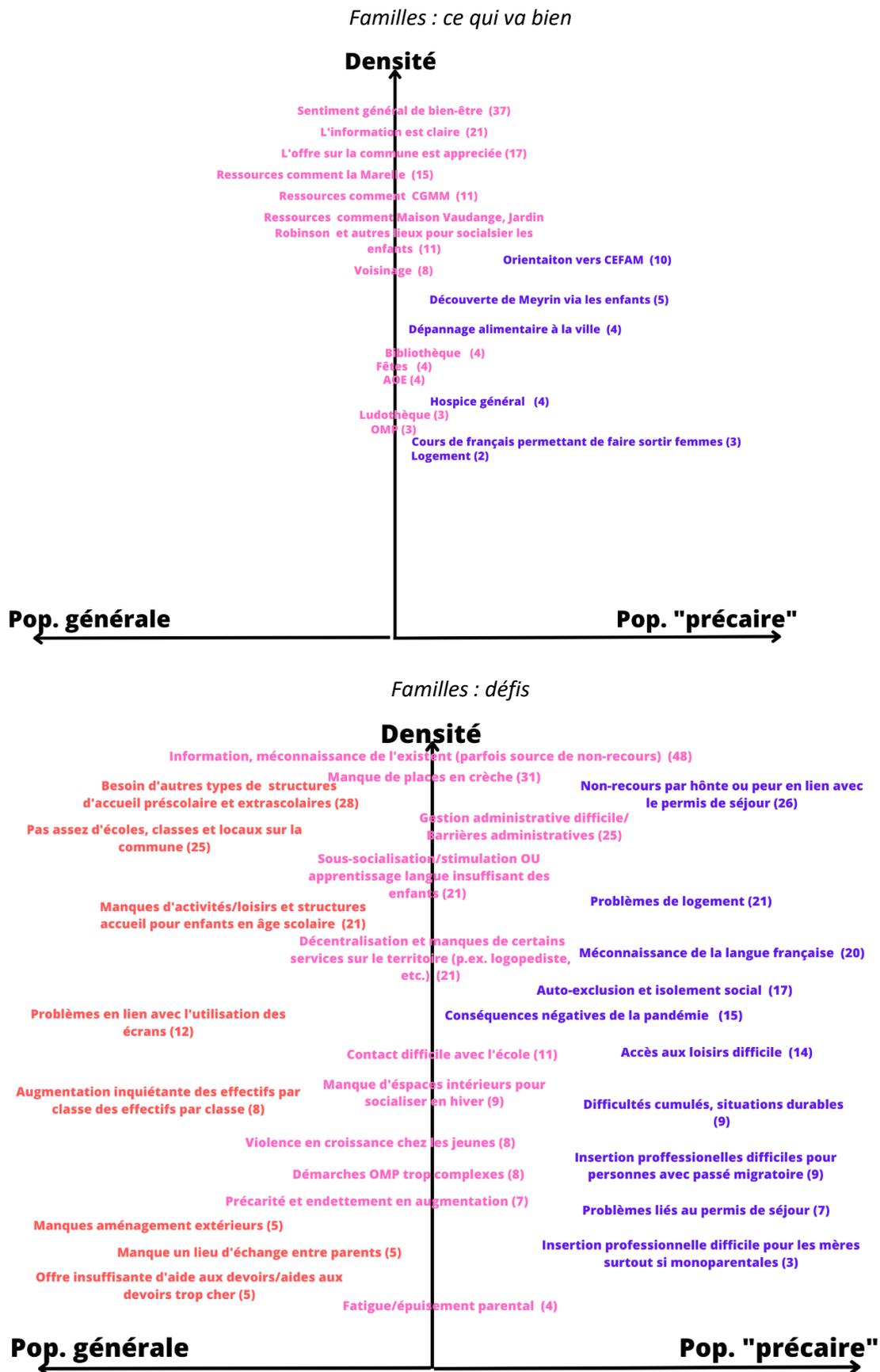
Depuis combien de temps habitez-vous à Meyrin ? \_\_\_\_\_ années

Estimation âge  <16ans  16-25ans  
 25-60  +65

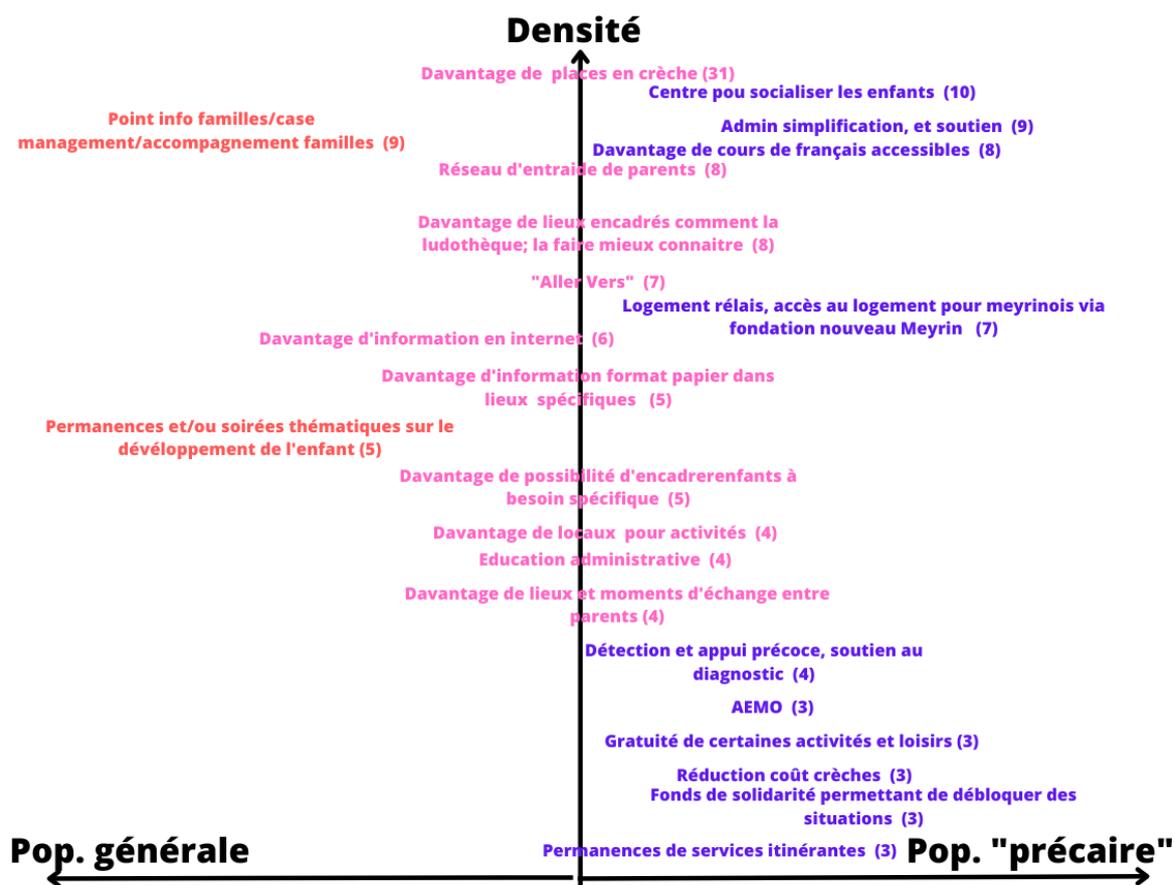
Genre :  H  F  NA

Remplissage par : \_\_\_\_\_

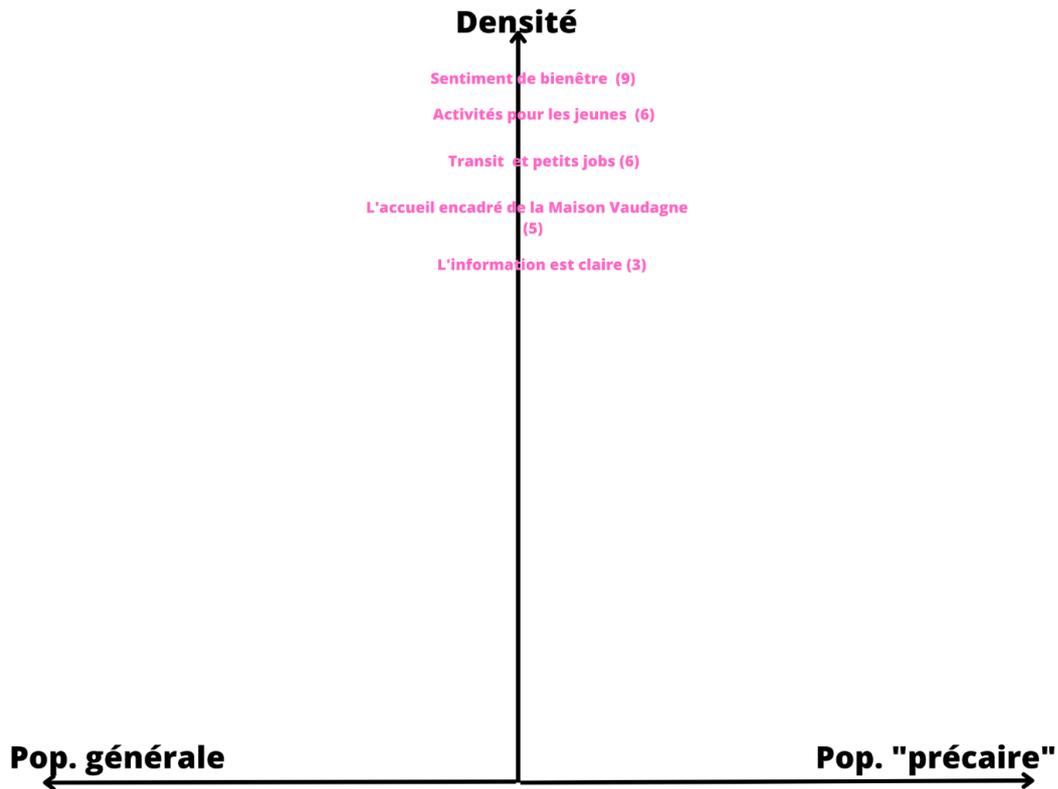
## ANNEXE 6: Contenu des entretiens



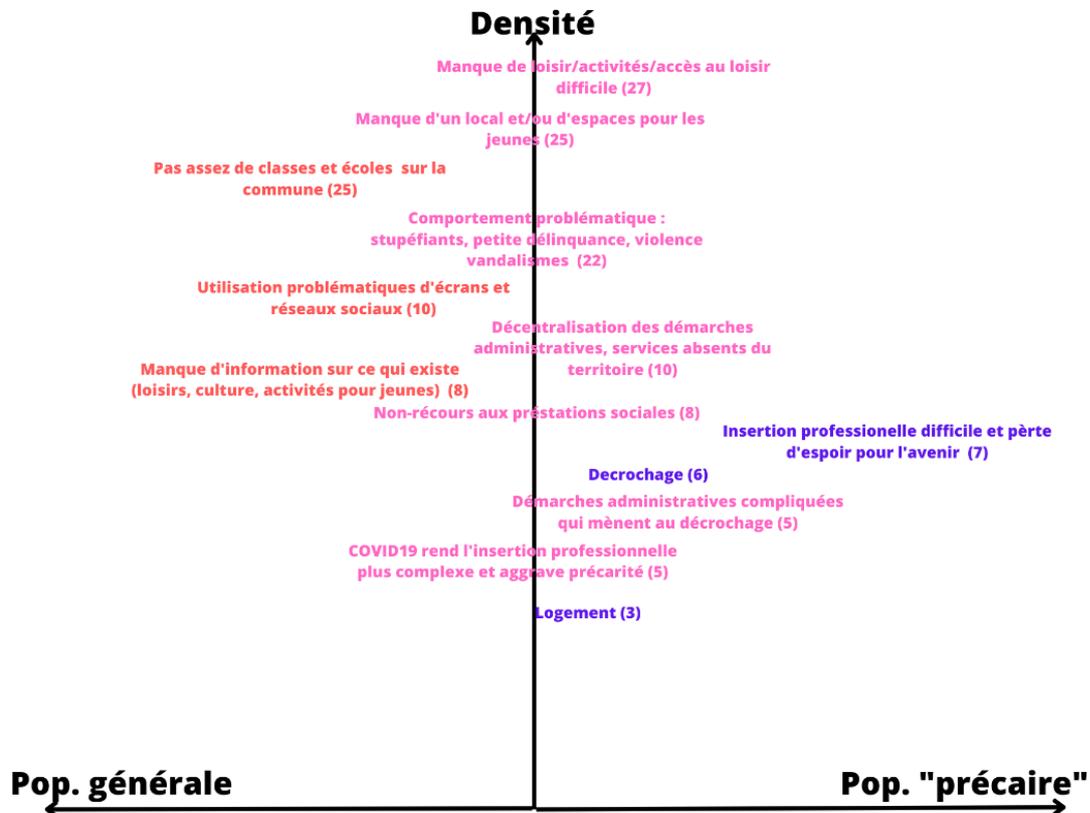
Familles : leviers d'action



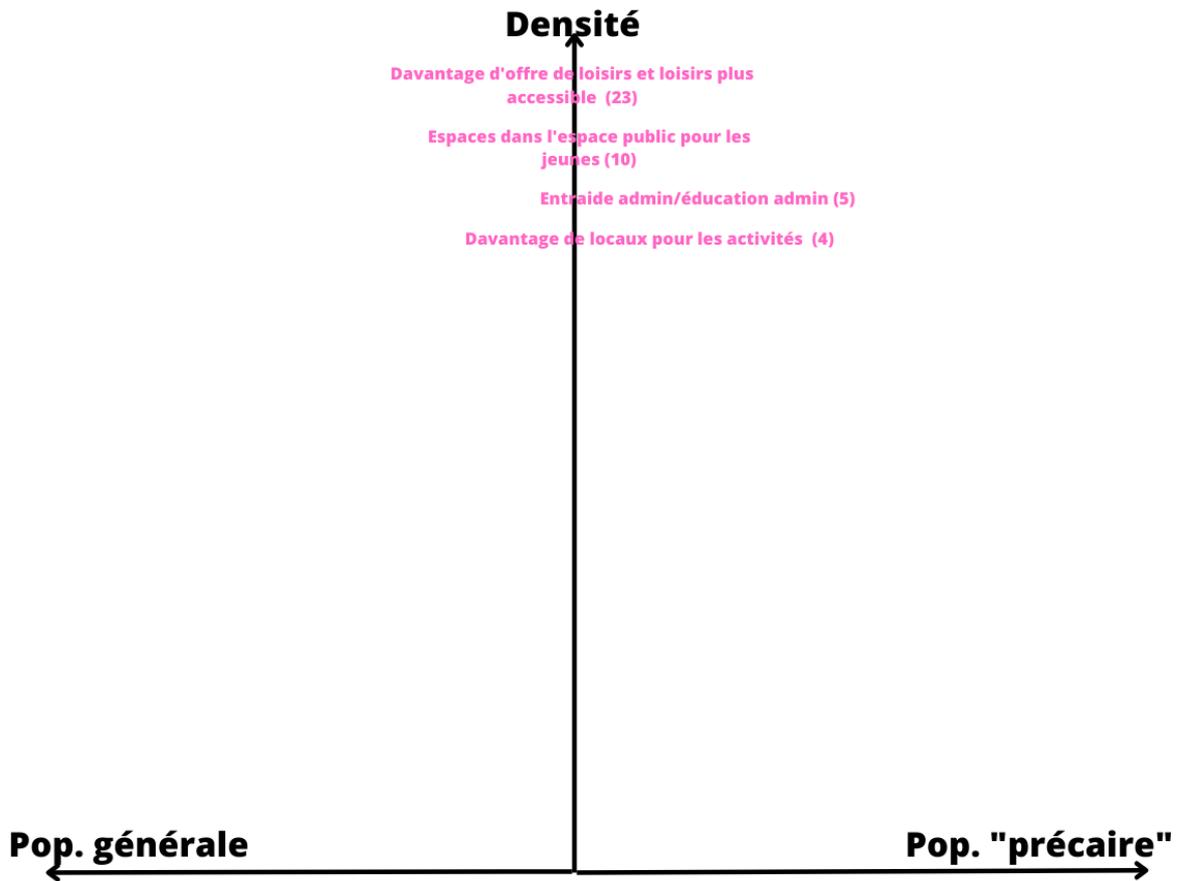
*Jeunes : ce qui va bien*



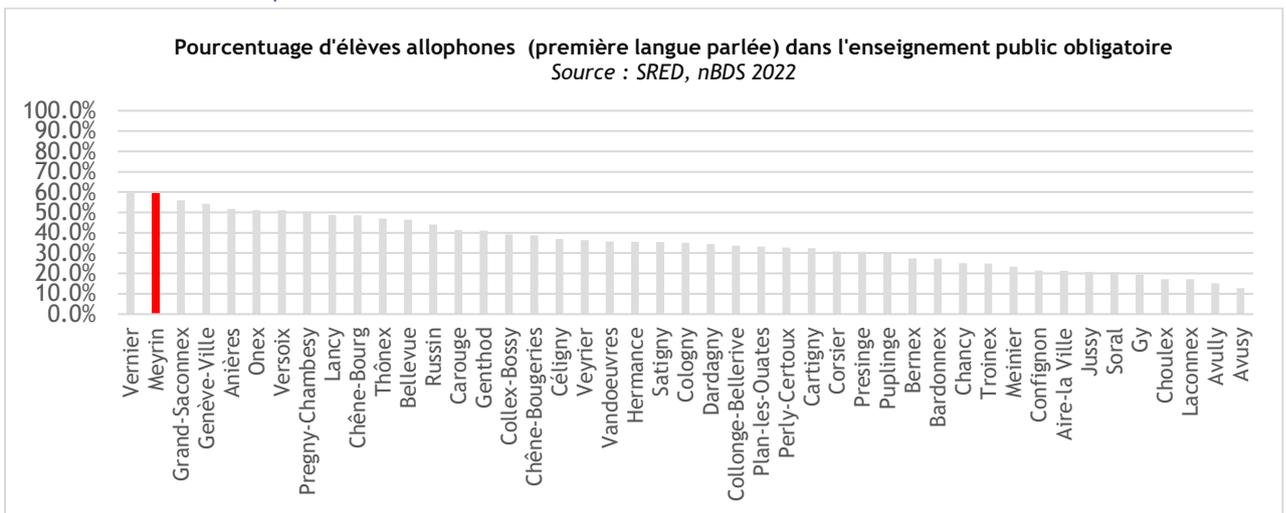
*Jeunes : défis*

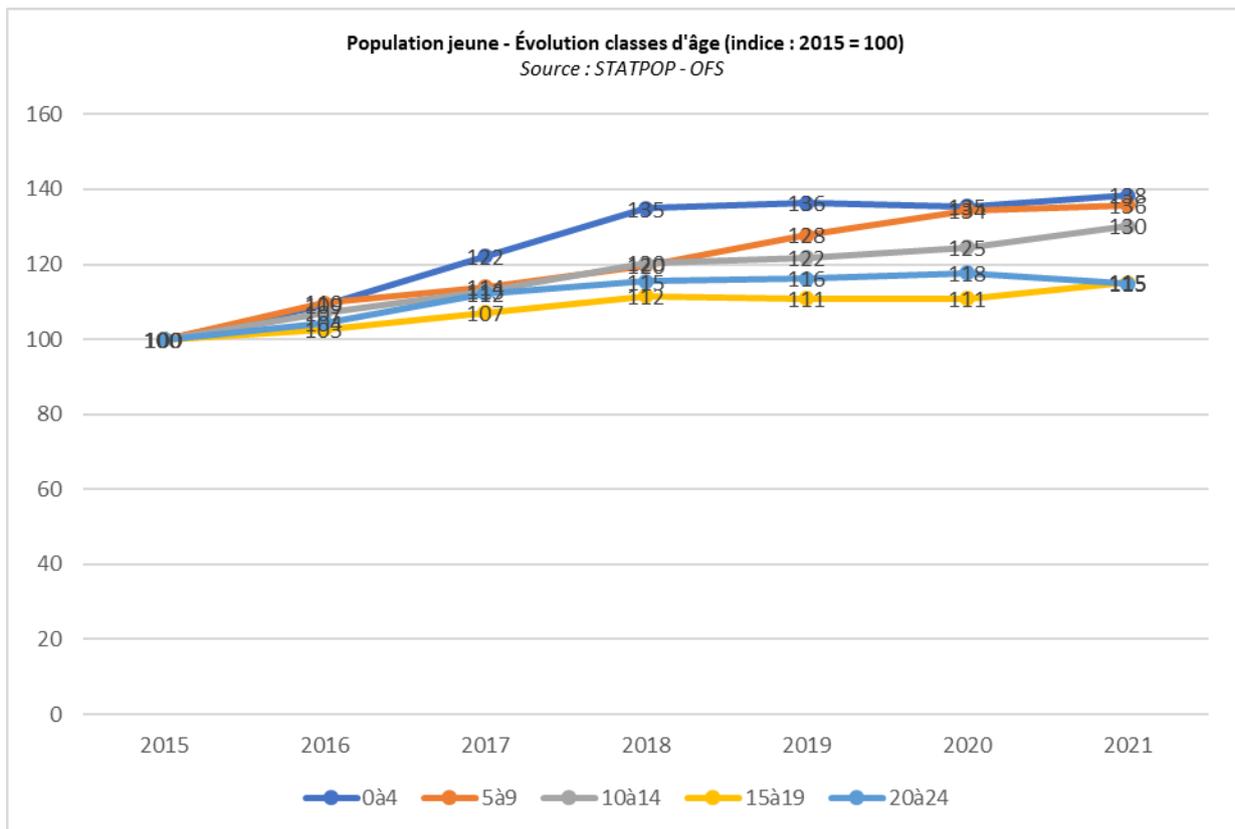
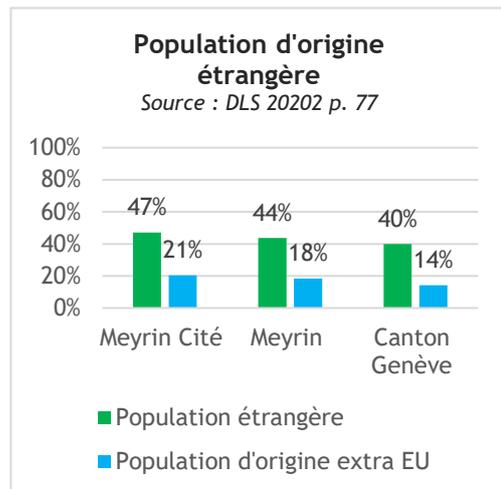
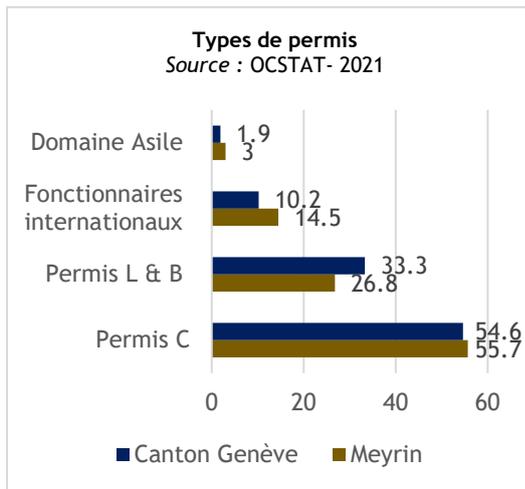


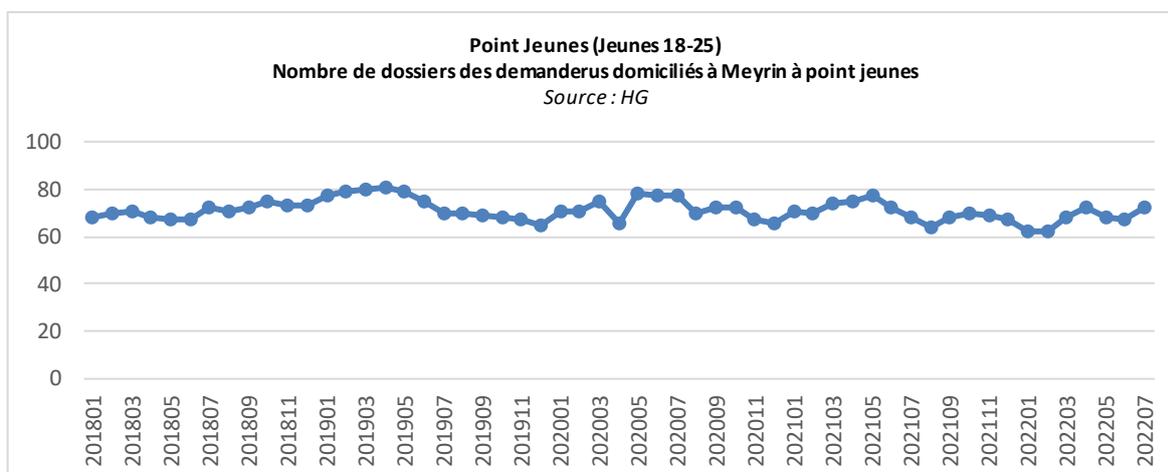
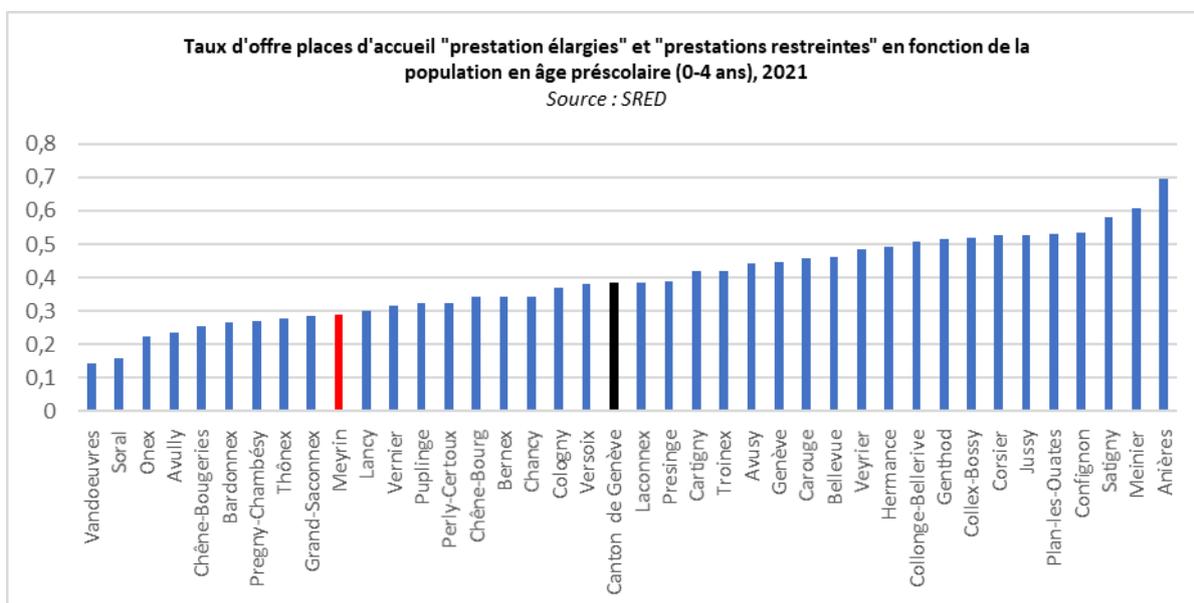
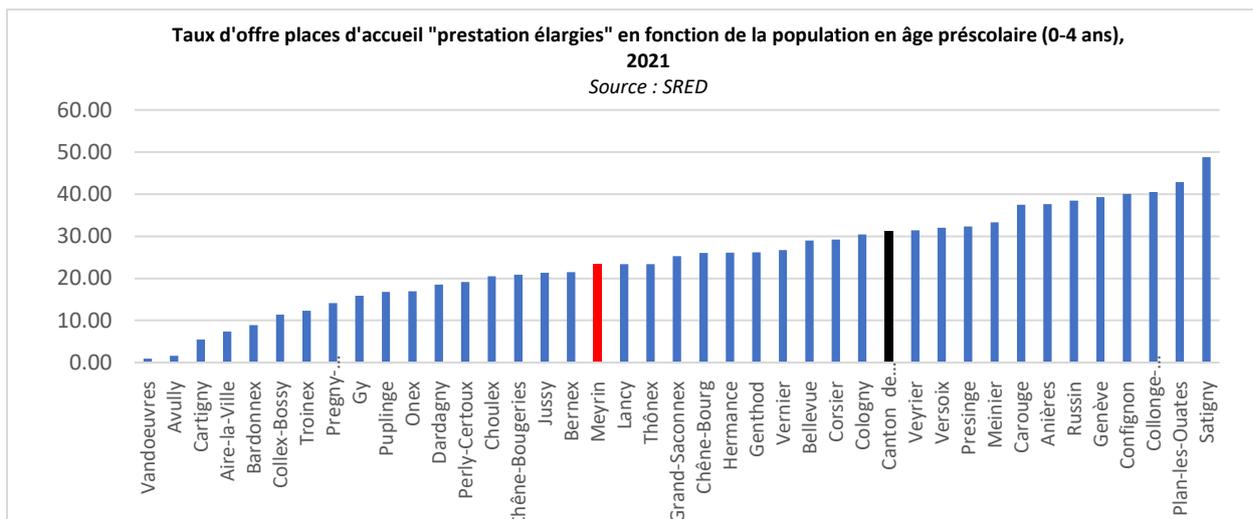
Jeunes : leviers d'action

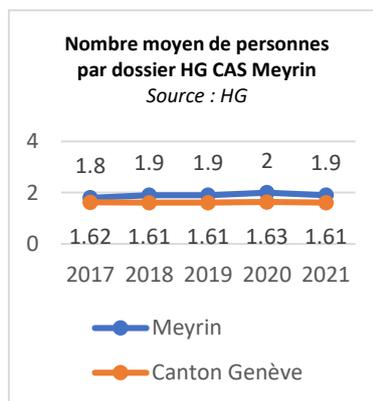
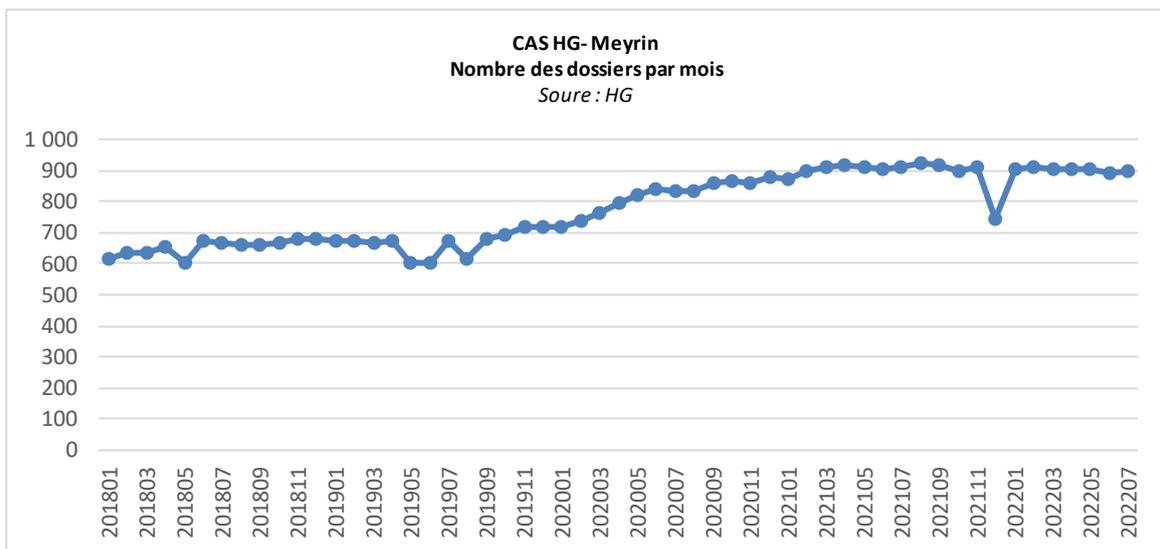
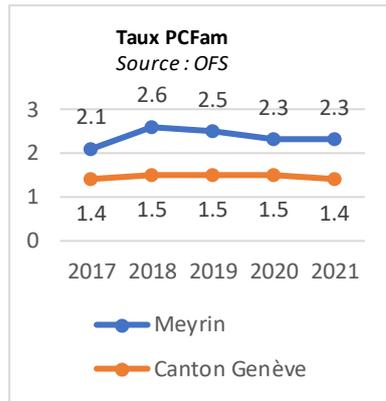


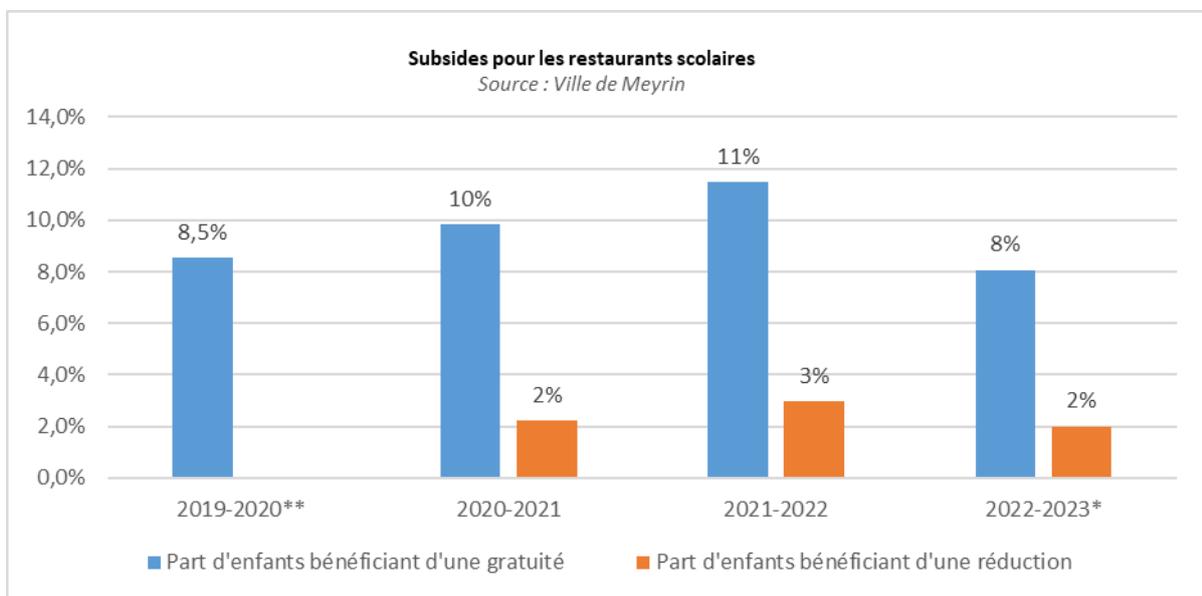
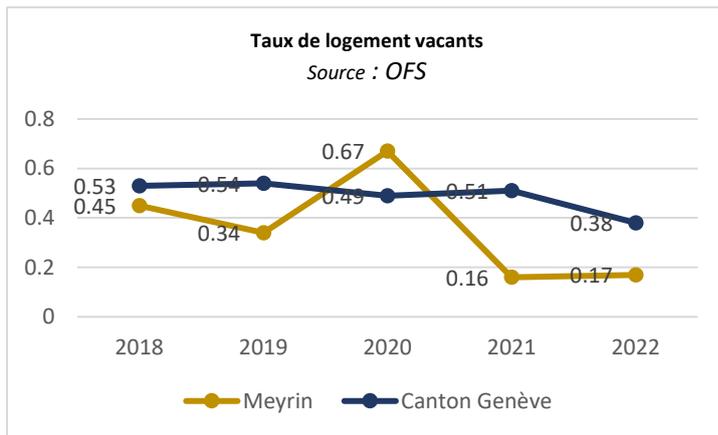
ANNEXE 7: Statistiques autres











## ANNEXE 8: Autres leviers d'action mentionnés par les professionnel-le-s

En général	
<b>Non-recours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser ou impulser des projets d'échanges de savoirs et de compétence entre pairs sur les démarches administratives (liées au logement, au désendettement, etc.), sur le modèle d'échange de biens et services</li> <li>• Offrir des horaires étendus pour certains guichets cantonaux et communaux</li> <li>• Information en format papiers dans des lieux spécifiques, organisée par thématique comme CGMM. Diffuser l'information sociale dans les lieux culturels et vice-versa.</li> </ul>
<b>Aménagements publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négocier avec les propriétaires pour que les espaces entre les immeubles ne soient pas privatisés (municipaliser les places de jeux)</li> </ul>
<b>Loisirs tout public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un « passeport familles » pour faciliter l'accès au loisir</li> </ul>

Familles	
<b>Précarité des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire l'impact de la précarité sur les enfants : donner une aide financière lors de la rentrée scolaire et pour les camps scolaires</li> <li>• Programmes de mentorat professionnel</li> <li>• Mettre en place une plateforme pour faciliter l'échange d'appartements, les habitant-e-s sont favorables les régies/fondations sont plus réticentes : travailler avec les régies et fondations pour rendre cela possible</li> </ul>
<b>Places d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une crèche de dépannage<sup>134</sup></li> <li>• Offrir une plus grande souplesse avec les abonnements à la crèche</li> <li>• Mettre en place un dispositif de soutien spécifique pour les familles monoparentales</li> <li>• Mettre en place un accueil parascolaire avant et après les cours, comme cela se fait dans d'autres communes</li> </ul>
<b>Écrans et développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer une campagne d'information sur les écrans, mettant en lumière le danger des écrans sur le développement des enfants.</li> <li>• Organiser des soirées thématiques sur le développement des enfants. Il faudrait cibler les populations les plus concernées, car les parents les plus en difficulté ne participent pas toujours à ces événements</li> </ul>
<b>Inclusion sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer ou impulser des groupes d'activités « entre femmes » ou entre mères, accessibles à toutes, pour permettre aux femmes isolées de rencontrer des personnes et de faire des activités</li> </ul>
<b>Enfants à besoins particuliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'accès au diagnostic et à la détection précoce des besoins spécifiques des enfants, et accompagner les familles dans cette démarche</li> <li>• Développer des projets novateurs pour favoriser le bien-être des enfants à besoins spécifiques, comme le projet « Bulle d'air » mis en place à l'école de Meyrin Village, qui propose un moment « autre » à l'école pour ces enfants.</li> </ul>

<sup>134</sup> Tant les travailleur-euse-s de terrain que les familles ont mentionné que le Chaperon Rouge ne fonctionne pas comme ils aimeraient, qu'il y a trop peu de disponibilités. L'idée serait de mettre en place une crèche de dépannage, en s'inspirant à ce qui a été fait en Ville de Genève. Ce sont des crèches accueillant les enfants de manière temporaire, lors de situations d'urgence telles que : problème de santé d'un parent ; cours ou stage imposé par le chômage; soudaine reprise d'une activité professionnelle; perte soudaine du système de garde; situation familiale critique (<https://www.geneve.ch/fr/themes/structures-accueil-enfance-activites-extrascolaires/creches-autres-structures-accueil/creches-depannage>).

Une crèche de dépannage « dépannage bébé » avait déjà existé à Meyrin. Or, celle-ci a fermé en raison de la faible demande. On peut s'interroger pourquoi ce besoin ressort de l'analyse des données.

<b>Jeunes</b>	
<b>Activités pour les jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demander aux clubs de sport qui utilisent les salles de gymnastique de proposer des « activités découvertes » aux jeunes</li> <li>• Organiser davantage d'événements de manière transversale entre les services (p. ex. culture et sport, petite enfance, etc.)</li> </ul>
<b>Espaces pour les jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une soirée spéciale pour les 8 P pour découvrir les lieux qui leur sont dédiés</li> </ul>
<b>Comportements problématiques pour les jeunes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre sur pied des rencontres mêlant jeunes parents et professionnel, qui permettent d'échanger sur l'utilisation de réseaux sociaux, le harcèlement en ligne, les jeux vidéo</li> <li>• Engager des correspondants de nuits, qui sillonnent le quartier de 18h à 6h ; ce type de professionnels permet de médier et de créer du lien, ils remplissent la zone grise et sont présents quand les autres ne sont pas là</li> <li>• Prévenir l'intervention policière et la stigmatisation : former les concierges à la médiation et à la gestion des conflits</li> <li>• Pour des projets p. ex. pour réduire la violence verbale parmi les jeunes, travailler avec les associations existantes qui déjà travaillent avec les jeunes (p. ex. clubs de sport) et non pas créer une association qui va dire aux associations quoi faire face à la violence</li> <li>• Prévention d'intervention policière et stigmatisation : former les concierges à la médiation et à la gestion des conflits</li> </ul>



## **Mandat pour la réalisation d'un diagnostic social centré sur les jeunes et les familles à Meyrin**

### Contexte du mandat

Partant du constat que la situation sanitaire et les restrictions imposées à la population ont mis à mal les liens sociaux, le département de la cohésion sociale a lancé au printemps 2021, un appel à projets « Reconstruire la cohésion sociale après le COVID-19 ». Cet appel était destiné à financer et promouvoir des projets s'inscrivant dans les domaines de la culture, du sport ou de l'action sociale et visant à renforcer la cohésion sociale en milieu urbain.

Dans ce cadre, la ville de Meyrin, par l'intermédiaire du service développement social et emploi, a soumis la proposition de réaliser un diagnostic social centrée sur les jeunes et les familles dans le but de faire un état des lieux des besoins et de la situation vécue par ce public pour avoir ensuite des leviers d'actions concrètes à mettre en œuvre.

Par ce diagnostic, la ville de Meyrin démontre une volonté de s'inscrire sur du long terme pour agir durablement. Il cible un public particulièrement touché par la crise sanitaire et son périmètre est l'ensemble du territoire meyrinois.

L'objectif de ce diagnostic est double :

- Identifier les ressources génératrices de lien social, de bien-être et de cohésion (structures, aménagements, prestations, activités...) existantes et manquantes, relatant les besoins et envies des familles et des jeunes. Il s'agira de savoir si ces ressources sont connues et adaptées en identifiant ce dont les jeunes et les familles ont besoin/envie et ce que Meyrin (ville et partenaires) propose en confrontant la réalité des chiffres aux réalités vécues.
- Proposer des leviers d'action qui pourront ensuite être déployés. Par leviers d'action, il s'agit d'envisager de nouvelles pistes ainsi que de formuler de nouvelles propositions qui s'inscriront en complémentarité de l'existant.

Par la réalisation de ce diagnostic, la ville de Meyrin souhaite saisir l'opportunité de réactualiser des diagnostics datant d'une dizaine d'années.

### Ressources existantes

Pour réaliser ce projet de diagnostic, un comité de pilotage ainsi qu'une équipe projet ont été constitués.

Le Comité de pilotage (COPIL) est composé des deux co-responsables du service Développement social et emploi, d'une co-responsable du service Petite enfance, de la responsable du Centre d'action sociale de Meyrin (Hospice général) et du coordinateur région de la FASE (Fondation genevoise pour

l'animation socioculturelle). Le COPIL suivra le travail du mandataire, validera les étapes du projet, le contenu du diagnostic ainsi que les propositions formulées.

L'équipe projet est composée de représentant.e.s du service Développement social et emploi, du service Petite enfance et de deux structures rattachées à la FASE : Transit (TSHM – travail social hors murs) et la Maison Vaudagne (maison de quartier). L'équipe projet sera en contact direct avec les autres partenaires institutionnels et associatifs. Elle identifiera et recensera les lieux, prestations, infrastructures ; sera présente lors d'évènements et/ou d'activités existantes pour constituer un premier recueil de données exploratoires.

#### Objet du mandat

- **Recueil des données quantitatives** : des données quantitatives tirées notamment du rapport 2020 sur les inégalités territoriales (CATI-GE).
- **Compilation de données exploratoires** : données qualitatives relevées par l'équipe projet. En effet, le projet ayant été lancé avant l'arrivée du-de la mandataire, les membres de l'équipe projet, de par leur réseau et leur présence lors d'évènements et manifestations, ont pu, via leurs observations, relever des tendances.
- **Ordonnement et analyses préliminaires** des données quantitatives et exploratoires.
- **Identification et proposition d'axes d'approfondissement** pour la production de données complémentaires.
- **Un accompagnement méthodologique de l'équipe projet** : sur base des données déjà récoltées, le-la mandataire proposera à l'équipe projets des outils méthodologiques afin de les affiner et de les enrichir. Ces outils pourront revêtir différentes formes en cohérence avec le travail de l'équipe projet et ses liens avec le terrain. Au printemps 2022, un moment de rencontre ciblé sur les jeunes et familles, organisé par l'équipe projet, est envisagé. L'objectif serait un premier partage avec le public cible des données récoltées afin de les approfondir et de s'assurer de s'inscrire dans le cadre de la problématique traitée.
- **Analyse de l'ensemble des données récoltées** afin d'identifier les constats, les enjeux, les perspectives et de proposer des leviers d'action.
- **La rédaction du diagnostic** : ce diagnostic prendra la forme d'un rapport auquel sera annexée une note de synthèse.

#### Organisation du mandat

Le-la mandataire sera en lien direct avec l'équipe projet sur laquelle il-elle s'appuiera pour mener à bien le mandat. Il-elle suivra le travail de celle-ci, recentrera si besoin et proposera une planification de rencontres avec celle-ci tout au long du mandat.

A ces rencontres s'ajouteront des séances avec le COPIL afin de faire valider les étapes, la méthodologie conjointement discutée avec l'équipe projet, le contenu du diagnostic et les propositions formulées.

Une présentation intermédiaire du diagnostic à la Conseillère administrative déléguée pourra être envisagée ainsi qu'une présentation du diagnostic réalisé au Conseil administratif *in corpore*.

Enfin, la présence du-de la mandataire sera requise entièrement ou en partie lors du moment de rencontre avec les jeunes et familles est envisagé au printemps 2022.

Durée du mandat

Le mandat s'étendra tout au long de l'année 2022. Le diagnostic devra être rendu dans le courant du mois de décembre 2022.

Budget :

Le la mandataire proposera une offre de mandat d'un montant maximum de CHF 20'000.-.

Délais et contenu de l'offre :

L'offre doit être envoyée par mail au plus tard le 28 novembre aux deux adresses suivantes :

stephanie.baron-levrat@meyrin.ch

laure.delieutraz@meyrin.ch

Cette offre devra présenter une planification de réalisation du mandat, préciser le nombre heures prévues et proposer une méthodologie. Cette offre comprendra le CV du.de la candidat.e, la liste de ses publications et tout autre document pertinent en lien avec le mandat.

Les candidat.e.s retenu.e.s seront auditionné.e.s dans la matinée du mardi 7 décembre.

Contacts et renseignements :

Co-direction du service Développement social et emploi

Stéphanie Baron Levrat : 022 989 16 35 ; stephanie.baron-levrat@meyrin.ch

Laure Delieutraz : 022 989 16 37 ; laure.delieutraz@meyrin.ch



Projet soutenu dans le cadre de la politique de cohésion sociale en milieu urbain du canton de Genève.